



LE BALDAQUIN

Le Restaurant
disco-club par
excellence en ville

424 saint-francois-xavier vieux montréal 849-4249

Vol. LXIX - No 111

Ensoleillé. Max. 24.

Montréal, lundi 16 mai 1977

Férie

25 CENTS

Référendum: Le PQ a déjà fixé une date

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Assuré qu'une nouvelle négociation d'un fédéralisme politique conduirait à un autre cul de sac, le gouvernement québécois continue ses préparatifs en vue de la tenue du référendum pour lequel on a déjà arrêté une date approximative.

Faisant le point hier après-midi sur les travaux du Conseil des ministres qui s'est tenu au cours du week-end à l'Étape, dans le Parc des Laurentides, pour faire le point après six mois de gouvernement, le premier ministre, M. René Lévesque, a ainsi réaffirmé que son gouvernement tiendrait tel que promis un référendum sur le projet de souveraineté association.

Cette réunion extraordinaire avait pour but de faire non seulement le point sur les

six premiers mois de gouvernement, mais aussi d'aborder diverses questions politiques telles que la stratégie du gouvernement à propos du dossier constitutionnel. Sur les 17 heures de travaux du Conseil des ministres, en fait quatre ont été consacrées à ce seul sujet, ce qui en montre bien l'importance.

A n'en pas douter, le responsable de ce dossier, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, a certainement présenté un rapport d'étape à ses collègues sur les travaux qu'il dirige, notamment la définition du projet d'association économique que l'on entend proposer aux provinces canadiennes.

Le premier ministre a affirmé que lui et ses collègues sortaient de cette réunion avec une confiance solide et motivée de pouvoir gagner le référendum, de "pou-

voir acquérir un pays qui ne soit pas incertain".

Résumant les discussions, qui ont eu lieu pendant le week-end, M. Lévesque a précisé qu'on avait amorcé la stratégie pour faire l'évaluation du régime actuel, "le statu quo que tout le monde rejette", dit-il, et de la forme d'association qu'on est à approfondir, ce qui donnera une hypothèse négative et une positive à soumettre à la réflexion des Québécois.

On a également discuté de "vagues projets, de rumeurs" de nouvelles négociations pour réviser le fédéralisme actuel. M. Lévesque affirme que son gouvernement ne croit pas à de telles négociations, à son avis, ne pourraient que conduire à un autre cul-de-sac. Derrière des mots tels "ouverture, repartir à zéro", on retrouve un acharnement à ne pas vouloir

changer le statu quo, soutient-il. "On entretient l'illusion d'une quelconque dernière chance", ajoute-t-il tout en expliquant que ceux qui le font se croient en droit de le faire tout comme il lui apparaît nécessaire de dénoncer cette illusion.

En réponse à une question, M. Lévesque a précisé que le Conseil des ministres avait même arrêté "une période approximative" pour la tenue du référendum.

Il ne s'agit pas de date précise mais plutôt d'un moment approximatif qu'il n'est pas question pour l'instant de rendre public. Ce serait irresponsable d'en parler, de dire M. Lévesque. Celui-ci rappelle qu'il avait promis que le référendum aurait lieu avant les prochaines élections, et que bien évidemment il n'aura pas lieu à une date trop proche d'une élection fédérale. Pour ceux qui veulent faire des spé-

culations, ces précisions laissent comme période possible 1978 et 1979, suivant le moment où le premier ministre déclencherait des élections générales.

M. Lévesque a rappelé en outre que le gouvernement déposerait avant l'ajournement d'été de la session le projet de loi permettant de tenir un référendum, lequel, une fois adopté, définirait les règles du jeu.

En blague, il a par ailleurs soumis, comme hypothèse de travail, une question possible à ce référendum. La meilleure question serait à mon sens, si le référendum se tient un premier mai: "Voulez-vous faire qu'un seul rapport d'impôt?"

Le conseil des ministres a également traité du programme législatif du gouvernement et de la relance économique. A ce

propos, M. Lévesque devait hier s'en prendre encore une fois aux déclarations de ministres fédéraux sur la situation économique du Québec.

"Ce sont des agents paniqués d'un statu quo", a-t-il déclaré. Selon lui, de telles déclarations risquent de devenir maléfiques pour le Québec à long terme, en dehors de toute écheance politique.

En parlant de la situation économique actuelle du Québec, il a ajouté à propos du gouvernement fédéral que celui-ci avait tous les principaux instruments de contrôle de l'économie, "il faut être une autruche pour ne pas voir que le Canada tout entier passe par une période de stagnation passablement dangereuse".

Face à cette stagnation, le gouvernement québécois se propose toutefois d'ap-

Voir page 6: Référendum

au sommaire

■ L'Association des parents catholiques lance une campagne pour "sauver l'école privée" —page 3

■ Le cabinet Lévesque après six mois: un éditorial de Claude Ryan

■ Le voyage de M. Trudeau à Paris: un commentaire de Michel Roy —page 4

■ Féminin pluriel: un appel aux femmes mécontentes du PQ —page 7

L'école anglaise pour la communauté anglophone

Divisé sur la langue, le PLQ fait un compromis

par Pierre O'Neill

TROIS-RIVIERES — Les libéraux provinciaux demeurent divisés sur la question de la langue d'enseignement. Incapables de s'entendre, ils ont décidé en fin de semaine d'établir une position commune temporaire: l'école anglaise sera réservée aux seuls membres de la communauté anglophone.

Les travaux du conseil de direction, réuni à l'Auberge des Gouverneurs de Trois-Rivières, s'étaient déroulés sans anicroche. Les choses se sont gâtées lorsque vint le temps de discuter de l'orientation de la politique linguistique du parti.

Après un premier tour de table, il est apparu que près de la moitié des membres du conseil de direction favorisaient le libre choix de la langue d'enseignement pour les parents. Quelques-uns des plus influents ténors du parti,

dont Mme Thérèse Lavoie-Roux, M. Fernand Lalonde et M. André Raynaud, ont alors tenté de démontrer que l'accès à l'école anglaise devait, dans une certaine mesure, être limité. Au terme de quelques heures d'échanges, plusieurs participants, déçus de l'orientation du débat, ont quitté la réunion. Entre autres, les députés John Springale, Noël Saint-Germain et Zoël Saindon.

Au cours de la conférence de presse qui a clôturé les débats du conseil de direction, le chef intérimaire du parti a expliqué que les participants en étaient venus à un "consensus" sur une position commune dont il fallait s'attendre qu'elle évolue, soit pour limiter, soit pour faciliter l'accès à l'école anglaise.

D'ici là, la position officielle du parti libéral du Québec implique que tous les Québécois doivent envoyer leurs enfants à

l'école française, sauf les "membres de la communauté anglophone". Interrogée par les journalistes, Mme Thérèse Lavoie-Roux a expliqué que ce critère équivaut essentiellement à celui de la langue maternelle. Elle souligne que ce critère d'appartenance à la communauté anglophone est plus généreux, plus souple que celui de la langue maternelle. Ainsi, les enfants d'un immigrant italien parlant couramment l'anglais pourraient être admis à l'école anglaise.

Le conseil de direction s'est montré préoccupé par d'autres aspects du problème linguistique. Les participants ont insisté sur la nécessité de mesures pour assurer une meilleure qualité de l'enseignement de l'anglais. Ils ont par ailleurs conclu que le Québec ne devrait pas songer à limiter l'accès à l'école anglaise s'il n'est pas prêt dès mainte-

nant à donner des garanties pour un enseignement plus systématique, et généralisé, de l'enseignement de la langue seconde. Pour sa part, l'ex-ministre responsable de l'application du bill 22 sous les libéraux, M. Fernand Lalonde, a indiqué que les membres du conseil de direction condamnent l'approche coercitive prévue par le projet no 1 du gouvernement péquiste, au chapitre de la francisation des entreprises.

Le projet de manifeste que les libéraux avait adopté au début de leurs délibérations, samedi, traitait superficiellement de la question dans le domaine scolaire. "Le régime doit d'abord faire en sorte que tous les Québécois aient une connaissance suffisante de la langue seconde, le français pour les anglophones et l'anglais pour les francophones, tant pour faire du français la langue commune au Québec

que pour permettre aux francophones de participer pleinement à la vie nord-américaine." Le texte résume ainsi: "L'accès à l'école anglaise serait soumis à un régime de liberté mitigée dont les modalités restent à déterminer."

Le chef intérimaire du parti, M. Gérard-D. Lévesque, a fait savoir au cours de la conférence de presse que le gouvernement sera formellement pressé par l'opposition officielle de scinder le projet de loi pour permettre une discussion distincte sur cette question de la langue d'enseignement.

A l'instar de M. Lévesque, Thérèse Lavoie-Roux, estime qu'un consensus aurait pu être atteint depuis longtemps sur la question linguistique mais que les réactions et oppositions se sont chaque fois cristallisées sur la délicate matière de la langue d'enseignement.

Choix du PLQ

Retour à la libre entreprise

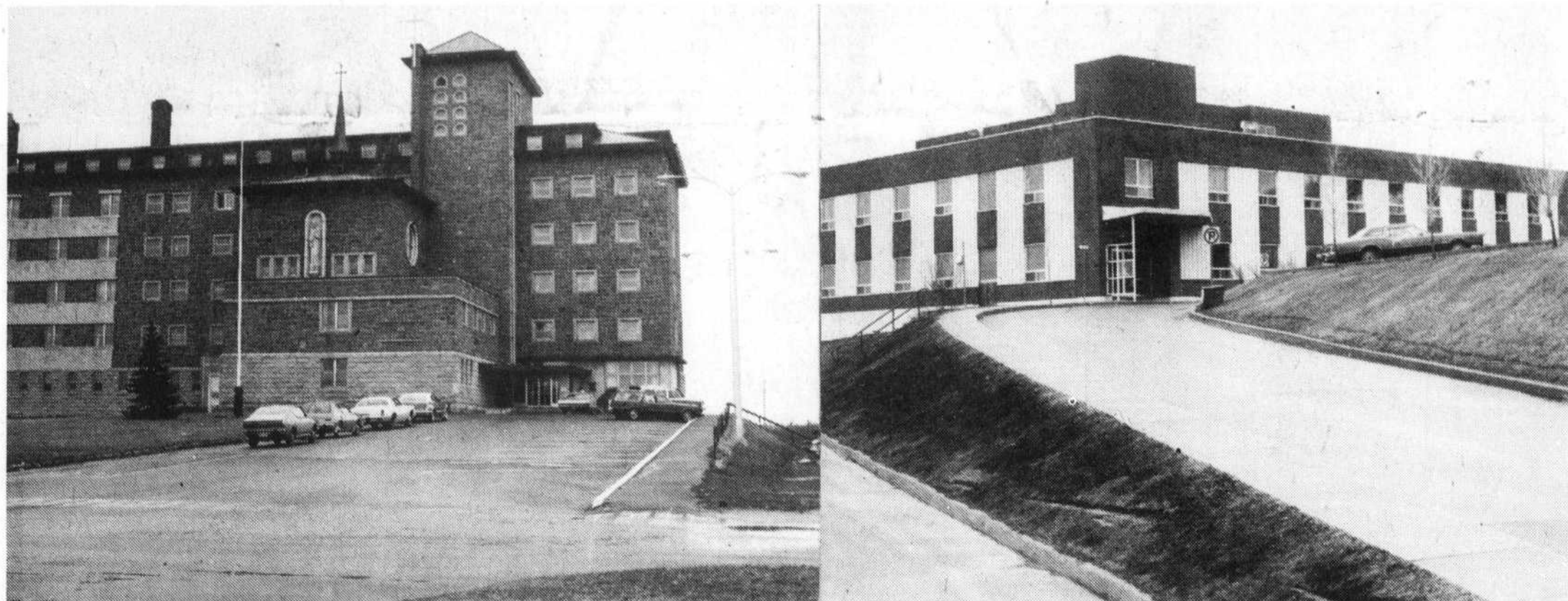
TROIS-RIVIERES (par Pierre O'Neill) — Le Parti libéral du Québec propose un retour au régime de la totale liberté d'entreprise ainsi que l'arrêt de l'extension du secteur public dans l'activité économique.

Les propositions contenues dans un projet de manifeste adopté en fin de semaine à Trois-Rivières par le conseil de direction impliquent une réforme fondamentale des orientations économiques, politiques, sociales et constitutionnelles du Parti libéral du Québec.

L'économiste André Raynaud a été étroitement associé aux travaux du comité de la commission politique qui a produit le projet de manifeste. C'est ainsi que le chapitre de l'économie est plus complet et plus articulé que les autres. Une quinzaine d'universitaires, de syndicalistes, d'hommes d'affaires et de députés du parti ont été consultés ou ont participé au travail du comité. Le document est diffusé au niveau des régions et des comités par l'entremise des membres du conseil général et servira de base aux débats du congrès d'orientation que le parti tiendra à l'automne.

Le Conseil de direction est formé d'une centaine de militants dont 10 représentants de l'île parlementaire, des présidents régionaux et des présidents de commissions permanentes du parti. Au cours de ce week-end les participants ont égale-

Voir page 6: Entreprise



Deux hôpitaux indépendants l'un de l'autre ou deux pavillons d'un même hôpital régional? L'hôpital Hôtel-Dieu de Hauterive (à gauche), construit en 1954 et administré par une communauté religieuse, est situé sur un terrain relativement plat et dégagé. On peut l'agrandir par les côtés et le rénover pour l'amener aux normes modernes des services hospitaliers. En 1975, il a terminé l'année avec un excédent des revenus sur les dépenses de \$184.125. D'autre part, l'hôpital général de Baie-Comeau (à droite), construit en 1968 avec l'aide d'une souscription publique de \$850.000, est situé sur un buton rocheux. A l'origine, on avait prévu la possibilité d'ajouter un étage. En 1975, il a terminé l'année avec un excédent des dépenses sur les revenus de \$290.274.

Deux ministres retardent le développement des services hospitaliers sur la Côte nord

par Alain Duhamel

Les interventions des ministres Lucien Lessard et Denis Lazure dans des projets fort avancés de développement des services hospitaliers sur la Côte nord ont compromis leur exécution et retardé d'au moins deux ans l'addition d'une soixantaine de lits et de nouveaux services médicaux.

Depuis plusieurs années, les hôpitaux de Baie-Comeau, d'une capacité de 70 lits, et Hôtel-Dieu de Hauterive, d'une capacité de 169 lits, se développaient parallèlement et en concurrence dans un contexte de grande rivalité entre deux villes voisines. A l'automne de 1976, de patients efforts parvenaient enfin à réaliser une fusion volontaire des deux institutions hospitalières, accompagnée d'une spécialisa-

tion des vocations de chacune d'entre elles.

Or, après l'élection du Parti québécois et les interventions des ministres des Transports et des Affaires sociales, les instigateurs du projet de fusion volontaire des hôpitaux, lesquels avaient même reçu les chaleureuses félicitations des hauts fonctionnaires provinciaux pour cet heureux précédent, ont eu la surprise de voir leur principal partenaire, le Ministère des Affaires sociales (MAS) se désister de son engagement.

Par la décision qu'il rendait au début d'avril, M. Denis Lazure prévenait la mise en chantier des travaux d'agrandissement de l'hôpital général de Baie-Comeau, remettait en cause un protocole d'entente intervenu entre son ministère et les deux hôpitaux le 9 décembre 1976, et portait de

250 à 300 le nombre de lits accordés à la région.

Ce protocole, outre la fusion des deux corporations hospitalières, prévoyait que l'hôpital de Baie-Comeau se spécialiserait dans les soins aigus et que l'hôpital de Hauterive se spécialiserait dans les soins de longue durée, conformément aux décisions prises par les prédécesseurs de M. Lazure, MM. Claude Forget et Claude Castonguay, clauses entérinées par des arrêtés en conseil.

L'article 4 du protocole d'entente se lit en effet comme suit: "Les deux corporations aux présentes (Baie-Comeau et Hauterive) et le ministère des Affaires sociales s'engagent à respecter les vocations des centres hospitaliers, telles que définies aux arrêtés en conseil portant les numéros 1917-74 et 1918-74, ainsi que l'es-

sentiel des programmes fonctionnels."

Dès lors, les administrateurs des hôpitaux avaient en mains la consécration de plusieurs années de travail et un nouveau centre hospitalier régional, avec deux pavillons spécialisés comportant en tout 250 lits. Le programme de construction et de réaménagement physique des lieux était évalué à environ \$6 millions.

Comment le ministre des Affaires sociales a-t-il pu en si peu de temps et unilatéralement renoncer à son engagement, compromettre les efforts et les énergies de plusieurs bénévoles et, dans les faits, reporter à deux ans au moins l'établissement de nouveaux lits et de nouveaux services médicaux?

A Baie-Comeau, le maire de la ville, M. Henry Leonard, le président du conseil d'administration de l'hôpital, M. Roger

Levasseur, n'entretiennent aucun doute sur le rôle qu'a joué le député de Saguenay et ministre des Transports, M. Lucien Lessard. A leurs yeux, M. Lessard est intervenu politiquement dans un processus administratif en persuadant son collègue du cabinet, M. Denis Lazure, d'accorder à l'hôpital de Hauterive les soins aigus, au mépris de toutes les décisions précédentes.

"M. Lessard voit dans le dossier hôpital un règlement de compte avec la ville de Baie-Comeau, avec les multinationales... C'est le contrepoint pour M. Lessard de la mise en place du palais de justice", devait déclarer le maire de Baie-Comeau dans une entrevue diffusée récemment.

Le ministre Lessard affirme que depuis 1973, il a toujours maintenu la même atti-

Voir page 6: Côte nord



<p>GROS LOT \$684,071.00 APPROXIMATIF VENDREDI</p>	<p>NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE</p>						<p>Mini-loto</p>	<p>TIRAGE: 707 VENDREDI 13 MAI 13-5-77 42 séries émises - 90.000 chacune</p>							
	8	9	26	28	30	36		<p>NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +</p> <p>35</p> <p>Ventes totales: \$1,349,174.00</p>	NO	SÉRIE	NUMÉRO	PRIX	<p>GAGNANTS POSSIBLES</p>	NUMÉROS SANS SÉRIE	PRIX
	6 SUR 6	0	\$498,423.80		1 ^{er}	39			31135	\$50,000	164	31135		\$1,000	
	5 SUR 6	61	\$1,910.90		2 ^e	29			63001	\$50,000		63001			
	4 SUR 6	3,001	\$107.90		3 ^e	18			32645	\$50,000		32645			
5 SUR 6+	0	\$77,712.40		4 ^e	15	70460	\$50,000		70460						
											14.952	135	001	\$25	
												645	460		

Trudeau a présenté la question québécoise en Europe sous le seul angle linguistique

des quatre coins du pays

par Lise Bissonnette

OTTAWA — Entre la poire et le fromage, vendredi soir dernier, juste vers la fin de l'heure du dîner, quelque 15 millions de Français étaient à l'écoute de leur première chaîne de télévision et du premier ministre canadien, Pierre Elliott Trudeau, fort mal interviewé par deux hurluberlus. Plus aptes à animer les Folies bergères qu'une émission d'affaires publiques, connaissant le Canada visiblement aussi bien que Tom-boucto, même eux ne pouvaient cependant loucher la question et le Québec...

Ce n'était que la dixième fois environ qu'il y répondait en autant de jours et c'était aussi, il faut le dire, une activité hautement prévisible aussi bien que hautement prévue au programme du voyage de M. Trudeau en Islande, en Angleterre et en France, outre sa participation à des "sommets" ou à des tête-à-tête avec des chefs de gouvernements. La même question amena donc la même réponse: "Ce

serait trop bête de se casser la gueule uniquement pour une question linguistique."

Inlassablement, malgré son penchant pour les contacts avec la presse, dans un langage habituellement un peu plus châtié, M. Trudeau s'est fait l'exégète du problème canadien, ne cherchant pas à se rallier des appuis, a-t-il dit, mais à aider à sa compréhension. Toujours, à une ou deux exceptions près, il l'a présenté comme un simple conflit "de langues" dont la solution serait "l'égalité linguistique" qu'il n'a cessé de proposer aux Canadiens.

Dès la veille de son départ, s'entretenant avec cinq journalistes britanniques venus le rencontrer à Ottawa, il formulait ce qui allait par la suite devenir presque un cliché, de conférence de presse en entrevue: "C'est une question difficile mais d'autres pays l'ont résolue et aucune raison ne saurait être assez forte pour briser un pays comme le Canada, si prospère, si avancé dans la voie des libertés individuelles, simplement pour

trouver une solution, complexe mais certes pas impossible, au problème linguistique."

Il allait reprendre des propos quasi identiques devant deux reporters de l'Agence France-Presse qui l'interrogeaient dans des circonstances semblables, puis en France, dans une entrevue à la British Broadcasting Corporation (BBC) ou encore au quotidien français Le Monde, au cours de quelques conférences ou rencontres imprévues avec la presse, et enfin à la chaîne française TFI.

C'est seulement au cours de ses entretiens avec les journalistes britanniques, puis avec Le Monde, qu'il a fait brièvement allusion aux insatisfactions économiques et sociales des Québécois.

Parlant avec les premiers de ses réticences au projet de loi numéro un du gouvernement québécois, qui veut instaurer l'unilinguisme français dans la province, il rappelle avoir toujours été d'avis que "la force de la langue française au Québec devrait résulter de l'excellence de la société qui y vit et s'y développe, plutôt que des lois. Et en ce sens, poursuit-il, je crois très importante la "révolution tranquille", comme on l'a appelée, ou tout autre mouvement qui reconnaît les aspirations légitimes des Québécois de langue française, leur donnant un rôle économique plus grand, de meilleures institutions, et le reste".

Au Monde il a déploré "le manque de doigté et de générosité" du Canada anglais. "Quand on est aussi fort majoritairement sur le plan de la population, de l'économie, que le sont les Canadiens anglophones, on peut se permettre d'être très généreux avec les francophones. Or nous avons dû mener des combats épuisants pour avoir quoi? Du français sur les timbres, la monnaie bilingue, c'étaient des guerres de tranchée interminables."

Mais, là aussi, il identifie étroitement l'insatisfaction des Québécois à leur angoisse linguistique. "En fait, ajoute-t-il, la grande crainte des Québécois est que la langue française soit condamnée à terme au Québec à cause de l'immigration d'Italiens, d'Espagnols, etc, qui deviennent Canadiens à la seconde génération. Si vous pouviez vraiment affirmer aux Québécois que, dans un siècle, le Québec sera francophone à 80% comme il l'est maintenant, je crois que vous les rassureriez tout à fait. Ils pensent que la seule possibilité de s'assurer d'être encore français dans un

siècle, c'est d'être séparés du Canada. Mais pouvez-vous leur garantir cela par un moyen légal ou politique quelconque?"

Parlant à la BBC du "contrat social" qui doit lier les Canadiens appelés désormais à le renouveler "consciencement" après la victoire du Parti québécois, il est encore plus clair, s'il se peut. Il faut faire certaines choses les uns pour les autres, dit-il, "par exemple corriger les disparités économiques dans le cas des provinces Maritimes qui sont beaucoup plus pauvres que d'autres régions du Canada, ou encore créer une égalité linguistique afin que les Canadiens de langue française puissent reconnaître le gouvernement central comme leur gouvernement car ils pourront lui parler, lui écrire et traiter avec lui dans leur langue, le français."

À l'égard du nouveau gouvernement du Québec, il ne s'est guère montré agressif, reconnaissant ici et là la validité de son objectif de faire du Québec une province aussi française que l'Ontario est anglaise. Il s'est employé surtout à démystifier la façon dont il est arrivé au pouvoir, une victoire que les Européens ont évidemment identifiée à une montée irrésistible de l'indépendantisme.

Il cite les derniers sondages qui, dit-il, ne révèlent "pas plus de 10 à 15% de séparatistes fermes et peut-être deux fois plus de sympathisants ou de personnes qu'ils pourraient rallier" (BBC). Cela n'a rien à voir, dit-il aux journalistes britanniques "avec les 40% de la population qui ont voté pour le Parti québécois aux dernières élections parce qu'il était l'opposition officielle et qu'il représentait la seule façon de se débarrasser du gouvernement d'alors."

Il aime aussi à raconter que le gouvernement québécois n'est pas vraiment indépendantiste: "Le Québec a toujours voulu jouer sur les deux tableaux, il a toujours voulu être indépendant, mais... il a toujours voulu que le Canada soit indépendant, mais... Vous le voyez aujourd'hui dans les discours de MM. Lévesque et Morin: ils veulent l'indépendance, mais... l'association." (Le Monde)

À ceux qui lui demandent s'il ne serait pas prêt, justement, à négocier une quelconque forme d'association, il répond avec quelque indignation. "En quoi la souveraineté - association pourrait-elle vous gêner?" demande l'un des reporters de TFI. "En quoi cela vous gênerait, vous, qu'on vous coupe en deux?" réplique-t-il sur le ton propre à l'émission de ce soir-là.

Plus précisément, il explique aux journalistes britanniques qu'il ne saurait être question, pour lui en tout cas, d'accepter de s'asseoir à table pour négocier une association, une fois l'indépendance faite, mais qu'il est toujours prêt à revoir immédiatement le partage constitutionnel canadien, même si cet exercice le laisse personnellement sceptique quant à son utilité.

Si on cherche vraiment à lui faire sortir sa boule de cristal, il prédit plutôt que l'indépendance ne se fera pas et reproche à ses interlocuteurs leur tendance à nager "dans l'hypothèse absolue". C'est dans ces circonstances, sur les marches de l'Elysée, qu'il a lancé son désormais célèbre "si ma grand-mère avait des roues, ça ferait un bel autobus".

Mais si on le prend au sérieux, il serait bien prêt à affirmer que sa grand-mère pourrait avoir des roues, donc faire un bel autobus, car le soir même, lors de l'émission télévisée, il refusait qu'on traite le rêve des indépendantistes québécois "d'utopie". "Ça se peut," lance-t-il. "Ce n'est pas une menace hypothétique, elle est dans l'ordre du possible et je crois que ce serait désastreux comme le croient plusieurs Canadiens et une majorité de Québécois," dit-il à la presse britannique.

Un peu partout il a repris des propos semblables à ceux qu'il a tenus depuis le mois de novembre dernier, et notamment à Washington, sur l'aspect régressif des nationalistes, et les qualités pluralistes qu'il apprécie chez les nations modernes.

Propos que Le Monde a repris en conclusion du résumé qu'il publiait vendredi des trois heures d'entrevue que lui avait accordé le premier ministre: "La faiblesse de notre θέση est qu'elle fait appel à l'intelligence et à l'esprit plutôt qu'aux tripes, mais qu'est-ce que la civilisation, sinon un appel aux démarches rationnelles plutôt qu'aux démarches émotives? Comment vivrait-on en société

si nos lois n'étaient pas basées sur la raison mais sur la seule passion? Est-il moins noble de chercher une unité basée sur l'esprit, l'humanisme, sur la conjonction de deux civilisations comme l'anglaise et la française, que d'en chercher une basée sur l'éthnie, la langue ou la religion? Dans quel sens est l'avenir de l'homme?"

Une seule fois, au cours de son périple européen, M. Trudeau s'est-il impatienté de devoir répondre à tant de questions sur le problème québécois. "Je ne crois pas si important de passer toute une conférence de presse à parler des problèmes internes du Canada en France" lance-t-il au Centre culturel canadien de Paris à des journalistes canadiens qui insistent beaucoup pour savoir pourquoi il n'avait pas parlé du Québec avec le président français, M. Valéry Giscard d'Estaing.

Mais, comme la presse française elle-même continuait à s'y intéresser, il a bien dû se résigner. La question du Québec est souvent la seule qui leur vient à l'esprit en voyant passer M. Trudeau et leur connaissance du Canada est parfois, sauf notables exceptions, bien mince... Fallait-il rire ou pleurer en entendant par exemple le reporter de TFI dire à M. Trudeau en le remerciant avec étonnement "de parler si bien notre belle langue". Tout à fait comme si cela était une incongruité de ce côté-ci de l'Atlantique.

Gaz du nord

Le Canada doit développer de toute urgence ses réserves septentrionales de gaz naturel et qu'ils puissent suffire à leurs besoins énergétiques d'ici 10 ans parce que d'ici là, le pétrole importé sera une denrée rare. Tel est le cri d'alerte qu'a lancé en fin de semaine le ministre de l'Énergie, M. Alastair Gillespie, qui prenait la parole à Whitehorse, dans le Yukon. Interrogé sur le tracé que pourrait suivre un gazoduc, M. Gillespie a expliqué que le gouvernement était à se documenter sur la question et qu'il prendrait une décision en septembre.

Conférence des conférences

M. John Diefenbaker a proposé hier à Charlottetown la tenue d'une conférence nationale sur l'avenir du Canada, qui réunirait des Canadiens de toutes les classes, pendant des semaines et des semaines, et qui permettrait de déterminer quel genre de pays ils veulent. L'ex-premier ministre conservateur, à qui l'université de l'Île de Prince-Édouard a conféré un doctorat honorifique, a déclaré d'autre part qu'il avait constaté un changement dans l'attitude de M. René Lévesque, "qui commence à réaliser qu'un Québec indépendant éprouverait des difficultés énormes dans le monde économique d'aujourd'hui".

Les premiers citoyens

Le président de la Confédération des Indiens du Québec, le chef Andrew Delisle, s'est élevé en fin de semaine contre la charte de la langue française. Les Indiens, a-t-il soutenu, continueront à exercer leurs droits de premiers citoyens du Canada dans la langue de leur choix. Les Indiens du Québec n'appuieront jamais la charte de la langue française, du moins tant et aussi longtemps que le gouvernement n'aura pas défini ses politiques vis-à-vis des Indiens.

Une erreur

Une malencontreuse erreur dans cette chronique, samedi nous a fait écrire, sous le titre "L'avenir de CFVO", que Radio-Canada s'était porté acquéreur de cette station. Il aurait fallu lire Radio-Québec.

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE AVIS D'AUDITION

SOYEZ AVISÉS que l'Office national de l'énergie a ordonné qu'une audition commence le 14e jour de juin 1977, à 10h, heure locale, et soit tenue au Holiday Inn, Haymarket Square, en la ville de la St-Jean, province du Nouveau-Brunswick, ainsi qu'à tout (tous) autre(s) endroit(s) désigné(s) par l'Office pour entendre les demandes présentées par:

1) la Tenneco LNG Inc. en vue d'obtenir des licences, conformément à la Partie VI de la Loi, qui l'autorisent à importer du gaz naturel liquéfié (GNL), à un endroit situé sur la côte sud de la province du Nouveau-Brunswick, près de la ville de St-Jean, et à exporter du gaz naturel à un endroit situé sur la frontière internationale entre le Canada et les États-Unis, près de la ville de St-Stephen, dans la province du Nouveau-Brunswick;

2) la Canadian Lowell Gas Ltd. en vue d'obtenir des licences, conformément à la Partie VI de la Loi, qui l'autorisent à importer du gaz naturel liquéfié (GNL), à un endroit situé sur la côte sud de la province du Nouveau-Brunswick, près de la ville de St-Jean, à exporter du gaz naturel liquéfié (GNL) et du gaz naturel à un endroit sur la frontière internationale entre le Canada et les États-Unis, près de la ville de St-Stephen, dans la province du Nouveau-Brunswick, et à réimporter du gaz naturel à la frontière internationale, près de Niagara Falls, dans l'État de New York;

3) la TransCanada PipeLines (Nouveau-Brunswick) Limited et la Lornetern LNG Limited en vue d'obtenir un certificat de commodité et de nécessité publiques, conformément à la Partie III de ladite Loi; lequel est décrit de façon plus détaillée dans les demandes. Les délibérations se poursuivront dans l'une des deux langues officielles, et des services d'interprétation simultanée seront fournis au cas où l'une des parties présentes demande ces services lors de son intervention.

ET L'OFFICE ORDONNE ÉGALEMENT QUE:

1. Tout répondant ou intervenant qui a l'intention de former opposition aux demandes ou d'y intervenir, dépose auprès du Secrétaire de l'Office, le ou avant le 16e jour de juin, 1977, trente (30) exemplaires d'une déclaration écrite dans l'une des deux langues officielles, qui:

- doit contenir une déclaration concise des faits d'après lesquels pourra être déterminée la nature de l'intérêt que le répondant ou l'intervenant a dans les demandes.
- doit comprendre une déclaration concise précisant si chacune de ces parties appuie ou s'oppose aux demandes ou prend toute autre position relativement à ces demandes.
- peut admettre ou nier la totalité ou l'un quelconque des faits allégués dans les demandes.
- doit porter le nom et l'adresse du répondant ou de l'intervenant, ou du procureur à qui toute communication doit être envoyée, et
- doit mentionner la langue officielle dans laquelle le répondant ou l'intervenant souhaite être entendu.

2. Tout répondant ou intervenant doit, le ou avant le 6e jour de juin 1977, faire parvenir trois (3) exemplaires de sa réponse ou de sa plaidoirie, et les renseignements, détails ou documents à l'appui, à chacun des demandeurs et un (1) exemplaire aux procureurs généraux des provinces de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l'Ontario.

3. Toute partie intéressée puisse examiner des copies des demandes, ainsi que tout renseignement supplémentaire également déposé au bureau de:

Office national de l'énergie
Immeuble Trebla
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5

et au bureau de:

Palmer O'Connell, Leger
Turnbull and Turnbull
1 Brunswick Square
Saint-Jean, Nouveau-Brunswick

et

en ce qui concerne la demande de la Tenneco, au bureau de:

Gowling et Henderson
Barristers and Solicitors
160, rue Elgin
Ottawa (Ontario)
K1N 8S3

en ce qui concerne la demande de la Canadian Lowell,

à l'adresse suivante:

Canadian Lowell Gas Ltd.
50, Keil Drive North
Chatham (Ontario)
N7M 5M1

en ce qui concerne la demande de la TCPL (NB), à

l'adresse suivante:

TransCanada PipeLines Limited
B.P. 54
Commerce Court West
Toronto (Ontario)
M5L 1C2

en ce qui concerne la demande de la Lornetern, à

l'adresse suivante:

Canadian Pacific Limited
910, rue Peel
Montréal (Québec)
H3C 3E4

FAIT en la ville d'Ottawa dans la province de l'Ontario, ce 10e jour de mai 1977.

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

Brian H. Whittle,
Secrétaire

White sera exécuté le 15 juin

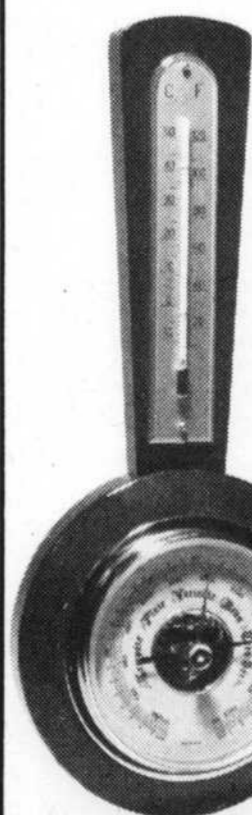
MCKINNEY, Texas (AFP) — Un juge du Texas a fixé au 15 juin la date d'exécution d'un condamné à mort, Robert Excel White, qui veut mourir plutôt que de vivre avec le souvenir de son crime. Il a été condamné pour le meurtre en 1974 d'un employé d'un supermarché âgé de 73 ans.

La date de son exécution avait une première fois été fixée au 10 décembre mais avait été ajournée après intervention de la Cour suprême. Il n'y a pas eu d'exécution au Texas depuis 1964. Si la sentence est effectivement appliquée, White mourra sur la chaise électrique. Le Texas vient d'adopter une loi qui prévoit l'exécution des condamnés à mort au moyen d'un injection de produit mortel, mais elle ne prendra effet qu'à partir du 1er septembre.

Une seule exécution a eu lieu aux États-Unis depuis 1967, celle de Gary Gilmore le 17 janvier dernier dans l'Utah.

OGILVY

Thermomètre-baromètre



27.50

Ce thermomètre-baromètre de marque Forrester vous est offert avec une garantie de 90 jours. Les inscriptions Celsius-Fahrenheit disposées sur un fond de couleur ou sont disponibles en français et en anglais. Le tout est présenté dans un élégant boîtier en bois.

Écrivez ou composez 842-7711 (frais additionnels de .50 pour toute marchandise payés sur livraison) Ogilvy, Montres et appareils-photo, au rez-de-chaussée Centre-ville seulement, à l'angle des rues de la Montagne et Ste-Catherine

OGILVY

300 000 enfants comptent sur moi!

le 13 juin je vote



ÉLECTIONS SCOLAIRES LE 13 JUIN 1977

BUREAU DES ÉCOLES PROTESTANTES DU GRAND MONTRÉAL

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné que le Président d'élection du Bureau des écoles protestantes du grand Montréal recevra des candidats éventuels, la proposition écrite à la charge de commissaire, aux lieu, date et heure suivantes:

- Bureau du président d'élection 4400 avenue West Hill, salle 19 Montréal, Qué. H4B 2S9. Dates: Mai 16, 17, 18, 19, 20, 24, 25, 26, 27, 30, 31 et le 1, 2, 3 juin 1977. Horaires: de 9h à 12h et de 13h30 à 16h45.
- Date: Le 6 juin 1977. Horaires: de 12h à 14h.

Les candidats intéressés sont priés de noter que les propositions écrites sont présentement disponibles au bureau du Président d'élection.

Dès que les propositions seront acceptées par le Président d'élection, d'après les conditions prescrites par la loi, chaque candidat aura droit de recevoir 3 copies de la liste électorale du quartier où il ou elle se présente.

La proclamation des candidatures aura lieu le 6 juin 1977 entre 15h et 17h dans la salle de conférences, 6000 avenue Fielding, Montréal, Qué. Toute élection par acclamation sera annoncée à cette date.

Avis est aussi donné que la votation aura lieu le lundi 13 juin 1977 de 9h à 19h et que les résultats seront donnés dès que reçus au Bureau des écoles protestantes du grand Montréal, 6000 avenue Fielding, Montréal, Qué. Cet avis public est donné conformément à l'article 129 de la loi de l'instruction publique.

R.G. Magnussen
Président d'élection



Profitant d'un moment d'inattention du bandit qui les tenait en otages, Mme Carla Blair, de Youngstown, Ohio, a pu lancer ses enfants aux policiers qui encerclaient sa maison, samedi. Mme Blair a recouvré sa liberté quelques heures plus tard, quand le bandit s'est remis aux manes de la police. (Téléphoto AP)

La Fédération des femmes réclame une loi-cadre sur l'emploi à temps partiel

par Renée Rowan

SHERBROOKE — Tel qu'il existe présentement, le travail à temps partiel constitue un piège, mais il représente en même temps une option pour bon nombre de femmes. En voie de progression au Québec, il est donc impérieux qu'une loi-cadre vienne régir ce type de travail de façon à protéger ceux et celles qui le choisissent.

Les 160 participantes au 10e congrès de la Fédération des femmes du Québec, dont le thème était cette année "Le travail à temps partiel... piège ou option?" ont donc décidé, majoritairement, de recommander que le gouvernement amende la loi du salaire minimum par la promulgation d'une loi-cadre sur les conditions minimales d'emploi, loi qui devra accorder à tous les travailleurs à temps partiel le pro rata sur toutes les conditions de travail avec les travailleurs à temps plein, c'est-à-dire des salaires et des avantages sociaux égaux.

On a en outre recommandé d'amender le code du travail pour faciliter la syndicalisation des travailleurs à temps partiel et permettre la syndicalisation sectorielle.

Au Canada et au Québec, ce sont surtout des femmes mariées qui travaillent à temps partiel, soit deux employés à temps partiel sur trois. Ce type de travail s'est développé surtout dans le secteur tertiaire (commerce, services, emplois administratifs, enseignement, soins infirmiers), et dans plus de quatre cas sur cinq, ce sont des emplois peu qualifiés.

Dans un document de travail préparé par l'Institut de recherches appliquées sur le travail (IRAT) pour la FFQ, il ressort que les travailleurs rémunérés au salaire minimum, ont les pires conditions de travail, ils vivent des plus bas salaires étant souvent moins payés, à travail égal, que les employés à temps plein. Ils n'ont aucune sécurité d'emploi, ni même celle d'un nombre d'heures minimum de travail par semaine ou par mois. L'employeur a toute liberté dans l'agencement des horaires de travail, comprennent où le travailleur devra accepter des heures de travail par jour au-delà de ses capacités physiques sans que lui soit accordé un salaire supplémentaire) ou d'ho-

raires brisés, sans que les heures d'attente entre les appels au travail soient indemnisées de quelque façon. Ils ne bénéficient ni de jours fériés chômés et payés, ni de congés de maladie. La femme enceinte ne bénéficie non plus d'aucune sécurité d'emploi si elle veut reprendre son travail après son accouchement. De plus, ces travailleurs ne bénéficient d'aucun des avantages sociaux habituellement accordés aux syndiqués: assurance vie-maladie-salaire, régime de retraite.

Face à toutes ces injustices, les auteurs du rapport de l'IRAT, Mmes Hélène David, sociologue, présidente du comité sur la condition féminine de la CSN, et Collette Bernier, soulignent que "les conclusions de l'analyse des différentes conséquences du travail à temps partiel (...) convergent toutes vers une condamnation du travail à temps partiel".

Cette recherche a principalement porté sur les effets sociaux négatifs du travail à temps partiel. Il n'y a pas eu à l'intérieur de cette étude, d'enquête auprès des femmes elles-mêmes pour connaître les motifs qui font qu'elles optent pour ce mode de travail plutôt que pour le temps plein. Dans les commissions de travail, samedi, il est clairement ressorti que les femmes ne se sentent pas encore complètement équipées pour le travail à temps plein, qu'elles ont encore des choix à faire, que tant que la redéfinition des rôles à l'intérieur du couple ne sera pas un fait accompli (il reste encore énormément de chemin à faire dans cette voie), elles continueront de favoriser le temps partiel, mais un temps partiel garantissant des avantages égaux à ceux de tous les travailleurs.

Dans cet esprit, l'assemblée réunie en plénière, hier, a donc adopté majoritairement de recommander de ne pas restreindre le nombre des travailleurs et travailleuses à temps partiel, rejetant ainsi la proposition du rapport de l'IRAT de promouvoir une législation qui fixerait aux employeurs des normes restrictives à l'engagement de travailleurs occasionnels, pigistes et à temps partiel, qui sont peu syndiqués.

Actuellement, les femmes, aussi bien que les hommes, n'ont pas la possibilité d'exercer des choix réels face aux formu-

les d'emploi qui leur conviennent — temps plein ou temps partiel. Pour leur permettre ce droit au travail et un libre choix, la FFQ revendique la mise sur pied d'un réseau de garderies, comme priorité économique, utilisant les ressources communautaires telles que: l'attribution des locaux scolaires et du personnel disponible dans ce réseau au service des besoins des enfants et des parents, ainsi que le développement de services de garde en milieu de travail, la mise sur pied de services de garde auxiliaires (pour personnes âgées, handicapés, familles en crise) ainsi que le développement de services d'entretien ménager, accessibles à des prix modiques.

Les travailleurs à temps partiel, les femmes en particulier, sont souvent très peu informés de leurs droits et, par le fait même, ne se rendent pas toujours compte des injustices dont ils sont victimes. En conséquence, les délégués au congrès ont adopté une résolution demandant aux associations féminines du Québec de mettre sur pied dans leurs régions des programmes d'information sur les problèmes du travail à temps partiel, afin de permettre à la femme de faire un choix rationnel face à ses options de travail. On a également décidé que la FFQ serait présente à la Commission parlementaire chargée d'étudier la loi sur les conditions minimales d'emploi.

Peu de recherches prospectives ont été effectuées jusqu'à présent dans notre milieu, sur le réaménagement des horaires de travail pour tous — réduction générale des heures de travail, flexibilité des horaires — pour permettre le recyclage et le perfectionnement, la créativité culturelle, la participation aux activités communautaires et familiales.

La FFQ a donc reçu mandat de susciter l'intérêt de la population aux horaires de travail variables, et d'entreprendre une recherche sur les nouvelles formules d'organisation flexible du travail telles que pratiquées ailleurs: le travail couplé ("job pairing"), partagé ("job sharing"), bi-localisé ("split location work"), le travail à temps partiel, la semaine décroissante pour les pré-retraités, afin d'étudier les possibilités d'application de ces formules en milieu québécois.

Mme Ghislaine Patry-Buisson, qui a occupé la présidence de la Fédération des femmes de 1974 à cette année, sera remplacée par Mme Sheila Finestone, membre de la FFQ depuis la création de cet organisme, dont elle a été vice-présidente. Mme Finestone a aussi été présidente de la Fédération des femmes des services communautaires juifs.

Entrée à la FFQ, "attirée, a-t-elle expliqué, par la largesse de sa charte, qui invite toutes les Québécoises, sans distinction de race, origine ethnique, couleur ou croyance à travailler ensemble au mieux-être des femmes du Québec." Mme Finestone a déclaré hier en acceptant la présidence de la FFQ: "Nous sommes un mouvement que l'on peut qualifier de politique, dans le sens où nous sommes un moyen de pression au service de toutes les femmes. Nous sommes cependant une association non-partisane et entendons le demeurer tout en continuant de faire pression auprès des gouvernements afin qu'ils travaillent à améliorer la qualité de la vie."

Le nouvel exécutif se complète de Mmes Lucille Rinfret, Jeanne Gariépy et Claire Fèvre, vice-présidentes, Cora Houdet, secrétaire, et Madeleine Saint-Jacques-Roberge, trésorière.

Marchez. Ça vous fera une belle jambe.



Cours de Cuisine Plein Air
Techniques Fines recettes
2 COURS
Professeur: *Henri Bernard*
BAR B Q TRADITIONNEL
24, 25 ou 26 mai
BAR B Q EXOTIQUE
31 mai, 1er ou 2 juin
Chaque cours dure 4h00
comprend 1 livret de recettes et 1 repas
RENSEIGNEMENTS, MENUS
843-6481
PERMIS DE CULTURE PERSONNELLE
2015 DE LA MONTAGNE
1610 MONTRÉAL
SUR RÉSERVATION SEULEMENT
Institut Culinaire Henri Bernard

Une initiative de l'Association des parents catholiques

Vaste campagne pour "sauver l'école privée"

par Rodolphe Morissette

L'Association des parents catholiques du Québec a lancé en fin de semaine une vaste campagne visant à sauver l'enseignement privé dans la province. L'avenir de ce dernier serait fortement menacé, en effet, par un ensemble de mesures administratives récentes émanant du ministère de l'Éducation.

"Nous vaincrons!" a lancé la présidente de l'APCQ, Mme Adeline Mathieu, à la fin du colloque de deux jours que l'Association a tenu au Collège Marie-Victorin de Montréal-Nord sur le thème "La liberté d'enseignement" et qui regroupait quelque 450 délégués issus de 17 diocèses de la province.

A l'unanimité, l'assemblée a voté hier après-midi en faveur d'une "Requête au ministre de l'Éducation" dont le texte, préparé par l'APCQ, a été publié en 150.000 exemplaires, lesquels circulent au Québec depuis trois semaines. Chaque exemplaire peut porter 18 signatures.

y prie le ministre de maintenir la loi 56 sur l'enseignement privé (1968) et de continuer à la faire respecter; de maintenir le financement à 60% ou à 80% des écoles privées à tous les niveaux (y compris l'élémentaire et le pré-élémentaire) et de n'imposer aucune restriction au développement normal du secteur privé d'enseignement.

M. Jean Meunier, vice-président de l'Association des collèges du Québec, laquelle participait au colloque, a déclaré que dès mercredi prochain, la requête en question porterait déjà 250.000 signatures. L'objectif: 750.000 pétitionnaires. "Quand nous aurons atteint notre objectif, nous fermerons toutes les écoles, a dit M. Meunier, nous louerons un immense camion et nous nous rendrons tous à l'Assemblée nationale y déposer la requête."

La raison de cette vaste campagne est double. D'une manière générale d'abord, on redoute le gouvernement péquiste, puisque le programme officiel du PQ (1974) comporte un article qui recommande l'abolition des subventions à l'enseignement privé, sauf de niveau universitaire (art. 16). Plus immédiatement, cependant, un certain nombre de mesures administratives prises depuis le début de l'année par le ministère de l'Éducation à l'endroit des institutions privées leur font sentir que c'est en quelque sorte "le commencement de la fin". En effet, il serait désormais impossible d'obtenir l'autorisation d'ouvrir de nouvelles écoles privées d'enseignement général et les demandes de déclarations "d'intérêt public" ou de reconnaissance "pour fins de subventions" — qui donnent droit respectivement à un financement à 80% et à 60% par le gouvernement, restent sur les tablettes.

L'APCQ estime que ces mesures nouvelles sont inspirées par le rapport du Comité de révision de la loi de l'enseignement privé créé au début de 1975. Un rapport déposé récemment, non publié et que l'Association considère comme un "moratoire".

De plus, l'APCQ, avec l'Association des institutions d'enseignement secondaire et quelques autres organismes représentant

les institutions privées d'enseignement, dénonce le manque à gagner de \$15 millions pour l'année 1977-78 dans le réseau privé et qui résulte de coupures opérées par le Conseil du Trésor.

"Des mesures par lesquelles le gouvernement nous force en quelque sorte à négocier sous la table ou dans le dos de la loi 56 la disparition lente des institutions privées d'enseignement", a déclaré hier M. Laurent Méthot, directeur général du Collège Mont-Saint-Louis et membre du conseil général de l'AIES. "Nous n'en serions point là, a-t-il conclu, si depuis 10 ans la CEQ et ses enseignants avaient employé leurs énergies à améliorer la qualité de l'enseignement public..."

Les associations qui participaient au colloque de l'APCQ revendiquent toutes le droit, fondamental à leurs yeux, de choisir entre les systèmes privé et public d'enseignement. Et d'après la présidente de l'APCQ, cette "liberté d'enseignement se situe dans la ligne de la liberté d'entreprise".

Samedi et dimanche, les délégués ont travaillé en ateliers, dont quatre portaient

sur les divers niveaux d'enseignement et deux sur l'éducation chrétienne et les attentes des parents. Les quelque 20 résolutions qui s'en sont dégagées seront acheminées au Conseil provincial de l'APCQ. L'une de ces recommandations a été émise d'emblée par Mme Mathieu. Il s'agit d'obliger les professeurs qui enseigne-

ront à l'école catholique à avoir d'abord suivi un cours sur "la philosophie d'inspiration catholique de l'éducation"; de plus, une clause spéciale devrait être ajoutée aux contrats d'engagement des enseignants qui obligerait ces derniers à se conformer aux exigences d'une école catholique.

Adolescent poignardé

La Sûreté du Québec fait enquête sur le meurtre d'un adolescent dont le corps a été retrouvé en fin de semaine dans un boisé de l'île Perrot, non loin de Montréal.

La victime, Jean-Pierre Hébert, 13 ans, de Sainte-Anne-de-Bellevue, était portée disparue depuis mercredi dernier. Ce sont des promeneurs qui ont découvert le cadavre, à une dizaine de mètres de la route.

Les premières observations indiquent que la victime a été battue puis tuée par neuf coups de couteau. Les recherches n'ont pas permis de retrouver l'arme du crime dans les environs.

aujourd'hui

À 11 h, au Complexe Desjardins, M. Marcel Léger, ministre délégué à l'Environnement, lance la Semaine québécoise de l'Environnement.

À 12 h, à l'hôtel Windsor M. Claude Taylor, président-directeur général de la Société Air Canada, s'adresse aux membres du Cercle canadien de Montréal.

À 19 h, ouverture officielle de la Semaine de police à Longueuil, à l'hôtel de ville, 300 ouest, rue Saint-Charles.

À 20 h, M. Guy Joron, ministre délégué à l'Énergie, préside, en la cafétéria de l'Hydro-Québec, boul. Dorchester, au vernissage de la cinquième exposition de la direction culturelle et du club de récréation de l'Hydro.

À 20 h, M. Camille Laurin, ministre d'État au Développement culturel, participe à une assemblée publique de la section Rosemont de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, à la salle des pompiers, 2600 est, boul. Saint-Joseph.

À 20 h, le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, rencontre les membres des comités d'écoles de la région administrative V de la CECM, à l'école secondaire Marie-Anne, 100 est, rue Sauvé.

À 20 h, réunion publique du Conseil scolaire de l'île de Montréal, au 1415 est, rue Jarry. Le Conseil se penchera entre autres sur le rapport d'étapes sur les priorités à accorder dans le domaine de la construction d'équipements sportifs, de même que sur une étude préconisant une nouvelle orientation de sa politique des milieux défavorisés, et sur l'enseignement des français aux anglophones.

À 20 h, conférence publique de MM. Yves LeCorff et Emile Jacqmain sur les cultures normales et hâtes de la tomate, du piment, du concombre et du melon, au Jardin botanique.

Cliniques de la Croix-Rouge: A Sorel, clinique du maire, des Filles d'Isabelle et de CJSO, à l'hôtel de ville, 71, rue Charlotte, de 13 h à 21 h, et à Tracy, en la salle des Syndicats nationaux, 900, rue de l'Église, de 13 h à 21 h. A Montréal, en la salle Saint-Justin, 5025, rue Joffre, de 15 h à 17 h et de 18 h 30 à 21 h.

Ma maison sous les arbres...

au Domaine des Hauts-Bois du Mont Bruno
Aux 1000 demeures personnalisées déjà construites, nous vous offrons d'ajouter la vôtre:

39 plans de toutes catégories à compter de \$33.062 y compris un terrain.

Des changements aux plans sont autorisés avant la signature de la convention.

Vous pouvez acheter un terrain, boisé ou non, à terme à 7% d'intérêt pour construction immédiate ou future de votre plan par l'entrepreneur de votre choix.

Votre plan sera sujet à approbation, politique adoptée afin d'éviter une répétition excessive des mêmes modèles.

Dans l'intervalle, vous louez un appartement-jardin tout confort.

Vous y trouverez, écoles, loisirs, sports, centre de commerce et de services communautaires.

Domaine des Hauts-Bois du Mont Bruno

ITINÉRAIRE: Par le pont Jacques-Cartier et la route 2 ou par le pont Lefort, à l'extrémité de la route 20, itarscanadiennet pour 9 minutes jusqu'à la sortie 62 de Sainte-Julie où des enseignes indiquent l'endroit.

Le Mont Bruno est un environnement de forêts et de lacs propices à la détente et aux sports de plein air, à quelques minutes de Montréal.



Nouvelle émission

\$100,000,000

HYDRO-QUÉBEC

Obligations à 10%, série DD, échéant le 1er juin 1997
(rachetables à 100 à compter du 1er juin 1993)

À être datées du 1er juin 1977

PRIX: 99.25 pour rapporter approximativement 10.09%
(plus intérêt couru, s'il en est)

Conseillers juridiques:
MM. Létourneau, Stein, Marseille, Delisle & LaRue

Nous offrons ces obligations pour notre compte, sous les réserves d'usage quant à leur vente antérieure et au changement de prix, à leur émission et livraison par la Province et à leur acceptation par nous et sous réserve de l'attestation de leur validité juridique par les conseillers juridiques.

Un exemplaire de la circulaire d'offre sera fourni sur demande

Lévesque, Beaubien Inc.		A.E. Ames & Cie Limitée	
René T. Leclerc Incorporée	Greenshields Incorporée	Nesbitt Thomson Valeurs Limitée	Tassé & Associés, Ltée
Dominion Securities (Québec) Limitée	Wood Gundy Limitée	Molson, Rousseau & Cie Limitée	Crang & Ostiguy Inc.
Merrill Lynch, Royal Securities Limitée	Geoffrion, Robert & Gélinas Ltée	Grenier, Ruel & Cie Inc.	Brault, Guy, O'Brien Inc.
Burns Fry Limitée	McLeod, Young, Weir & Cie Limitée	Bell, Gouinlock & Compagnie, Limitée	Pitfield, Mackay, Ross & Compagnie Limitée
Richardson Securities of Canada	Mead & Cie Limitée	Maison Placements Canada Inc.	Casgrain & Compagnie Limitée
McNeil, Mantha Inc.		Raymond Camus Inc.	
Banque Canadienne Nationale	Banque de Montréal	La Banque Provinciale du Canada	La Banque Royale du Canada

Mai 1977

éditorial

Le cabinet Lévesque après six mois

Six mois à peine après l'élection qui le portait de manière inattendue au pouvoir, il est trop tôt pour prétendre énoncer un jugement équilibré sur le gouvernement péquiste qui préside depuis le 15 novembre aux destinées du Québec. Ne fût-ce qu'en raison du changement profond que signifiait la victoire du PQ, il fallait s'attendre au début à des flottements plutôt nombreux, à des erreurs pratiques, à des gaucheries. Tout cela a d'autant moins fait défaut que se manifesta vite chez la nouvelle équipe un grand désir d'action qui n'a eu d'égal jusqu'à maintenant que l'inexpérience politique et administrative de la plupart de ses membres.

C'est l'automne, à vrai dire, qui donnera la vraie mesure du gouvernement Lévesque. Celui-ci aura alors eu tout le temps voulu pour mettre en place le dispositif administratif dont il a besoin et roder les pièces maîtresses d'un programme législatif qui n'a été livré jusqu'à ce jour qu'en pièces très fragmentaires. Jusque là, il faudra se contenter de juger le gouvernement à l'aune des gestes faits au jour le jour.

En attendant cette échéance, on peut cependant dresser un bilan au moins provisoire de la performance des ministres du gouvernement. Ceux-ci, du moins la plupart d'entre eux, ont déjà eu amplement l'occasion de se manifester. On peut donc commencer à se faire une certaine idée de leur valeur. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils paraissent former une équipe de qualité fort inégale.

Si l'on veut respecter la conception qui préside à la formation du cabinet, il faut d'abord s'arrêter à la performance des super-ministres, MM. Camille Laurin, Bernard Landry, Jacques Lévesque, Pierre Marois et Robert Burns. Si l'on excepte M. Burns, dont le rôle administratif demeure limité, un seul parmi les super-ministres paraît s'être imposé jusqu'à maintenant. Il s'agit de M. Camille Laurin, dont l'influence a été prépondérante dans la préparation et la défense du projet de loi sur la langue française.

Nous avons dit à maintes reprises les réserves que nous inspire le projet de loi sur la langue. Il serait vain d'y revenir. Cette parenthèse étant faite, une grande interrogation demeure au sujet de la formule même des super-ministères. Cette formule a déjà été tentée sans trop de succès en Ontario et en Grande-Bretagne. Rien n'indique qu'elle soit destinée à connaître un succès foudroyant au Québec. Là où elle semble fonctionner à la satisfaction du super-ministre immédiatement impliqué, elle suscite inévitablement des doutes quant à l'autorité réelle des titulaires des ministères dont les décisions et les projets tombent sous le regard de chaque super-ministre. MM. Laurin et Landry, par exemple, se montrent fort actifs dans leur secteur respectif. Dans la mesure même où ils interviennent efficacement, on se demande en contrepartie de quels pouvoirs réels disposent des ministres comme Jacques-Yvan Morin et Rodrigue Tremblay.

Il tombe de même sous le sens que le plus important de tous les ministres "économiques" est M. Jacques Parizeau, qui dirige à lui seul trois organismes-clés: les Finances, le Conseil du Trésor et le Revenu. Peut-on concevoir que M. Parizeau exerce son action en se considérant comme soumis de quelque manière à la surveillance de M. Landry?

Parmi les ministres chargés de ministères traditionnels, certains ont fait jusqu'à ce jour bonne figure. D'autres, au contraire, ont suscité des doutes et des interrogations.

Dans la première catégorie, on peut ranger MM. Jacques Parizeau, Claude Morin,

Jacques-Yvan Morin, Marc-André Bédard, Guy Tardif, Claude Charron, Guy Joron et Yves Bérubé.

M. Parizeau a sans doute commis à Toronto deux ou trois discours qui n'ont guère contribué à accréditer auprès des auditoires auxquels il s'adressait la thèse qu'il était allé leur vendre. Dans l'ensemble, il a néanmoins donné l'impression de s'être attelé avec vigueur et compétence aux tâches très lourdes qui lui ont été confiées. Décevant pour certains milieux qui réclament à tout prix des réformes sans en mesurer le coût, son premier budget était cependant conforme aux exigences d'une situation difficile.

MM. Claude Morin et Jacques-Yvan Morin, dans leur secteur respectif, ont fait montre d'une application et d'un sens de la mesure qui n'auront à vrai dire étonné personne. Indépendamment de leurs idées politiques, ils se sont tous deux montrés capables d'objectivité et de rigueur. Ces traits ne sont pas démentis chez eux depuis le 15 novembre.

A la Justice, M. Bédard n'a ni l'assurance ni la force qu'incarnait Jérôme Choquette. Dans ses interventions publiques, il est laborieux et tourmenté. Mais son honnêteté et son engagement au service du bien public ne font aucun doute. S'il peut apprendre que le ministre de la Justice, à plusieurs égards, est garant de la protection des droits des citoyens dans tous les domaines et non seulement dans ceux qui relèvent de ses attributions immédiates, il justifiera les attentes que son honnêteté foncière suscite à son endroit.

Parmi les ministres qu'on n'hésite pas à considérer comme valables, le plus étonnant est probablement M. Guy Tardif. Après un début plutôt préoccupant autour des affaires financières de Montréal et d'une affaire impliquant des locataires et des propriétaires à Laval, M. Tardif n'a pas tardé à s'affirmer comme un travailleur consciencieux et résolu. On a d'excellentes raisons de croire qu'il apportera bientôt un renouveau dans les affaires municipales.

Quant à MM. Charron, Joron et Bérubé, ils ont fait montre dans leur domaine respectif d'un bon jugement et d'une compréhension réelle des problèmes dont ils ont la charge. Aucun n'a encore produit les grandes décisions administratives ou les synthèses législatives que l'on est en droit d'attendre de chacun. Au moins, on a l'impression qu'ils parlent et agissent avec prudence, avec un souci marqué de posséder à fond les dossiers.

À maintes reprises, depuis le 15 novembre, il est arrivé à des ministres du cabinet Lévesque de "s'enfermer" dans des déclarations ou des initiatives douteuses, ou encore de témoigner d'une connaissance fort squelettique des problèmes de leur ministère. Ces ministres ont contribué à donner au gouvernement une image hésitante et flottante. À moins qu'ils ne s'améliorent très vite, M. Lévesque devra songer à les muter ou à les renvoyer.

Le premier nom qui vient à l'esprit à cet égard est celui de M. Jacques Couture. Titulaire de deux ministères, M. Couture ne semble à son aise dans aucun. Il n'a aucune expérience administrative et ne paraît guère, en conséquence, mesurer les implications de ses déclarations. Il apporte néanmoins au sein du gouvernement une note "populiste" qui n'est pas à dédaigner quand on sait combien un gouvernement peut être vite enclin à s'éloigner des citoyens. Peut-être conviendrait-il de redéfinir son rôle de manière qu'il soit tout simplement la voix des gens ordinaires au sein du cabinet.

Un autre ministre dont l'action suscite de vives inquiétudes est M. Denisazure. Le ministre des Affaires sociales est animé d'intentions sociales et politiques généreuses. Il semble tout ignorer, cependant, des règles élémentaires de cohérence et de respect qui doivent présider à ses rapports avec les organismes qui constituent le réseau des Affaires sociales. Depuis six mois, il a multiplié les déclarations intempestives et les gaffes politiques et administratives. Combien de temps M. Lévesque pourra-t-il tolérer un ministre aussi erratique et improvisateur à la tête de l'un des plus importants ministères de son gouvernement?

De M. Rodrigue Tremblay, vu ses antécédents académiques, on attendait une forte performance. Jusqu'à ce jour, l'action du ministre de l'Industrie et du Commerce a toutefois été plutôt décevante. Son embarquée au sujet des comptes économiques était pour le moins prématurée; il s'en est sorti sans autorité. Au lieu de chercher sans cesse des boucs émissaires du côté d'Ottawa, il aurait profité de l'abandon au sein de son propre ministère d'une action vigoureuse et solide.

Plutôt faibles jusqu'à ce jour ont également été Madame Lise Payette, ainsi que MM. Jean Garon, Lucien Lessard et Louis O'Neill. Madame Payette aime parler avec assurance. Mais cela lui convenait mieux au temps où elle animait une émission de caractère superficiel à la télévision. Aux institutions financières, elle a encore beaucoup à faire avant de pouvoir compter sur le respect des personnes compétentes. On se demande si M. Lévesque ne devrait pas la confier à la protection des consommateurs et confier à un autre ministre la partie "institutions financières".

De M. Garon, les porte-parole des agriculteurs ont pu constater que sa connaissance des dossiers agricoles laisse beaucoup à désirer. M. Lessard, pour sa part, s'avère un politicien bagarreur mais détestable et assez imprégné de l'esprit de la vieille école qui faisait passer la partisanerie avant la politique véritable. Sa sortie de l'autre jour envers la Commission des droits de la personne était indigne et grossière. On déplore qu'aucun de ses collègues, pas même le ministre de la Justice, n'ait eu le courage de s'en désolidariser.

Dans ce paysage, M. Louis O'Neill entraine en scène en novembre, entouré de la confiance de plusieurs. Depuis six mois, il n'a guère été à la hauteur de la tâche, du moins dans la partie publique de son rôle. Certaine déclaration récente du ministre laisse entendre qu'il voudrait s'ériger en directeur de conscience de la nation dans le domaine des ondes: c'est une bienveillance dont on peut, Dieu merci, se passer.

Quant à MM. Marcel Léger, Denis De Belleval et Yves Duhaime, ils accomplissent peut-être du bon travail. Mais l'écho ne nous en est guère parvenu. Il faut en conséquence reporter à plus tard l'appréciation de leur performance.

Les mythes que l'on pouvait nourrir au sujet de la compétence exceptionnelle du nouveau gouvernement québécois n'auront pas eu la vie longue. Devant les titres académiques d'un grand nombre de ministres, on était enclin à attendre des merveilles au chapitre de la performance. Mais de la salle de cours ou du bureau du technocrate à la sagesse et à l'efficacité politiques, il y a souvent un monde de différence. Voilà la première, la plus importante leçon des six derniers mois. Pour l'instant, le gouvernement Lévesque reste à l'essai. Pour produire le rendement qu'on attendait de lui, il aura besoin d'ajustements sérieux.

Claude RYAN

Le mot du silencieux

Pérégrinations

par ALBERT BRIE

Les seules expériences valables sont celles qui laissent des cicatrices.

Les idées arrêtées habitent les esprits aux allures de prisons.

Le cadre, dans la grande entreprise, est un employé décoratif placé en bordure du patron pour lui donner du relief.

Écartelés entre le passé et l'avenir, nous ballotons au-dessus du présent.

On entend réclamer partout l'égalité des chances, nulle part l'égalité des risques.

Dans le respect de l'opinion de l'autre, le plus poli des hommes ne fait guère mieux que de s'en ficher.

On ne sent plus l'inconfort d'une situation quand elle nous est habituelle. On éprouvera même du désagrément de la voir changer pour un mieux.

Celui qui prédit des calamités, nous l'écouterons parce qu'il est un prophète; quant à celui qui annonce des jours meilleurs, nous en rions parce qu'il est un songe-creux.

Exorcisme: Cette mort que vous avez vue de près, faites-en le portrait-robot.

Cette chose que l'on appelle le Progrès, devant lequel l'homme est prêt à toutes les recules...

Nous ne pardonnons pas au passé de s'être fait sans nous. Voilà pourquoi nous savons grâces à certains historiens de l'arranger comme il nous plaît.

Quand on est gaffeur, il vaut mieux poser des rideaux que des questions.

Souvent on nous reproche ou on nous loue d'être ce que, de notre point de vue, nous ne sommes pas assez.

Une célébrité que vous admirez, il en va comme pour un paysage. Elle demande que vous la regardiez à distance et sous un certain angle. Si vous vous déplacez ou cherchez à la voir de trop près, elle se défait.

Parfois les bénéficiaires de vos bontés ont la reconnaissance si vive qu'ils vous placent dans l'obligation de récider.

Parce qu'un ivrogne, sous l'effet de l'alcool, ne sait pas ce qu'il dit, cela ne prouve pas qu'il ne dit pas ce qu'il sait.

J'ai horreur des voyages qui exigent des préparatifs trop grands. C'est comme si je disposais mon esprit à courir au-devant d'un désastre.

Arithmétique. Le temps que je mets à gagner de l'argent plus le temps que je prends pour le dépenser égale le temps que je n'ai plus pour en jouir.

Si Dieu n'avait pas été inventé, il faudrait qu'il l'existe.

Vous dites que la solitude vous est insupportable, et moi je prétends que dans la solitude, c'est vous qui ne pouvez pas vous supporter.

S'essouffler à courir après une idée et arriver enfin à mettre la main dessus pour la trouver décevante est une expérience qui m'a appris qu'il y a de bonnes idées qui sont belles à condition de les laisser couler.

Lorsqu'un médecin déclare qu'il ne peut plus rien pour son malade, il est modeste. Il peut encore l'achever.

lettres au DEVOIR

Pourquoi cette intervention de M. Réjean Lachapelle ?

Monsieur le directeur, Je m'interroge sur les motifs qui ont inspiré la "collaboration spéciale" de M. Réjean Lachapelle du 25 avril dernier. S'il n'avait pour but que de vous avertir, M. Ryan, il aurait pu faire mieux en citant simplement le scénario offert en épilogue par Richard Joy dans la version 1972 de *Langages en Conflit*: "Le Québec se dirige vers une homogénéité francophone... nous devons nous attendre à ce que le français remplace graduellement l'anglais comme langue de travail, ce qui accélérera un mouvement qui paraît désormais irréversible". Qu'en pense M. Lachapelle? Certains gens trouveront ce scénario plausible. Faudrait-il alors qu'en s'attendissant sur la possible "disparition tendancielle" du groupe anglophone, le gouvernement s'abstienne d'intervenir dans le domaine de la langue de travail?

Bien sûr, le but de M. Lachapelle n'était certainement pas de vous alerter, M. Ryan. Mais alors, s'il voulait offrir des renseignements démographiques susceptibles de guider le législateur dans sa tâche difficile, il laisse singulièrement celui-ci sur sa faim. Quel est le profil démographique de ces émigrants anglophones: leur groupe ethnique, lieu de naissance (dans le cas du Tableau 4), citoyenneté, revenu, profession, connaissance du français, et le reste? Encore plus inexplicable, M. Lachapelle est complètement muet quant aux données concernant les immigrants anglophones qui proviennent de l'étranger et, surtout, des autres provinces canadiennes. Toujours si son but était d'informer le législateur, pourquoi n'a-t-il pas renvoyé le lecteur à l'éclairante étude du sociologue Gary Caldwell, *A Demographic Profile of the English-Speaking Population of Quebec, 1921-1971* (Centre international de recherche sur le bilinguisme, Université Laval, 1974) qui connaît pourtant bien M. Caldwell puisqu'il siège en même temps à l'exécutif de l'Association des démographes du Québec. Caldwell résume ses observations de façon particulièrement pertinente (c'est moi qui souligne):

"Le taux d'accroissement naturel de la population anglophone d'origine britannique est maintenant si bas qu'elle n'assure plus son renouvellement... Quant à l'"exode" de la population anglophone du Québec... dans les années soixante... l'émigration anglophone a été considérable... au moins trois fois celle de la population francophone... Si l'immigration anglophone disproportionnée venait à se rapprocher de l'importance proportionnelle de la population anglophone, celle-ci subirait rigoureusement un déficit migratoire net. Si en plus la population anglophone venait à ne plus bénéficier que d'une part congrue des transferts linguistiques, les deux principaux supports de cette population seraient disparus: vu ses taux actuels d'émigration et d'accroissement naturel, cette population décroîtrait très rapidement".

Voilà ce qui situe le problème avec un minimum d'articulation. Alors quoi? Jean Bienvenue avait-il tort de tenter de ramener quelque peu l'immigration anglophone à des proportions moins exorbitantes? Personne n'en a pourtant dit mot. Serait-ce également équitable et désirable de chercher à rapprocher les transferts linguistiques d'un bilan neutre? Si oui, la proportion d'anglophones au Québec diminuera, tout comme est depuis longtemps amorcée la "disparition tendancielle" des anglophones d'origine britannique du Québec. Mais alors, faudrait-il en pleurer? Surtout vu que la "disparition tendancielle" de la population québécoise (et donc des Canadiens-français) par rapport à l'ensemble du Canada est elle aussi depuis longtemps amorcée? Ou encore, faudrait-il s'abstenir d'agir? Surtout quand c'est l'importance proportionnelle de la population francophone du Québec qui décline depuis 1951?

Je sais que M. Lachapelle n'avait pas comme motivation de vous faire de grosses peurs, M. Ryan, ni de présenter une analyse démographique vraiment adéquate. Il désirait avant tout mettre en question l'utilité et la sagesse politique d'un régime scolaire qui dirigerait vers l'école

française les enfants de familles canadiennes élevant domicile permanent au Québec. Il faut évidemment ménager toutes les chances d'une entente à l'amiable avec le Canada anglais, mais sans céder cependant sur l'essentiel. Cet aspect particulier de la Charte du français est-il vraiment si gratuit que d'aucuns le pensent, et est-ce sagesse politique ou faiblesse que de laisser son vis-à-vis poursuivre à son gré une provocation majeure?

J'avais pourtant déjà saisi M. Lachapelle du danger d'aliénation définitive qui plane sur l'Outaouais québécois. Il aurait valu la peine de rappeler son existence à tant et tant d'intellectuels, d'éditorialistes et d'hommes politiques québécois, francophones comme anglophones, un peu trop séduits par leur nombril métropolitain. De par sa situation géolinguistique, les gestes posés par Ottawa sur la rive québécoise et le mouvement des Anglo-Ontariens vers Gatineau, Hull et Aylmer depuis la fin des années soixante, vu de l'Outaouais québécois le régime scolaire proposé par la Charte paraît un moyen absolument nécessaire et tout à fait équitable de sécuriser le fait français dans cette partie du Québec.

Par son mutisme sur cette question, dois-je comprendre que M. Lachapelle est prêt lui aussi à sacrifier le fait français dans l'Outaouais sur l'autel du bon entendement avec le Canada anglais? Membre également de l'ADQ, je m'attendais à mieux de mon président. Et qu'en pensent donc les Michel Roy, Charles Taylor, Gérard Godin. Connaissiez-vous le mot qu'avait Duplessis pour l'Outaouais? Etes-vous ravi, comme l'était Bourassa, par la tentative de dénationalisation, voire d'ethnocide menée dans Hull et l'Outaouais par le gouvernement fédéral? A votre décharge, peut-on supposer que vous n'y avez jamais jusqu'à maintenant vraiment réfléchi. Au moins y a-t-il enfin aujourd'hui quelqu'un à Québec qui comprend lui, le drame et l'enjeu dans l'Outaouais québécois.

Charles CASTONGUAY
Hull, le 8 mai 1977

Le voyage de M. Trudeau à Paris ou les "roues" de "grand-mère"

par MICHEL ROY

Tout compte fait, on se demande encore ce qu'allait faire M. Trudeau à Paris. Les visites officielles ou semi-officielles à l'étranger, particulièrement en France, ont évidemment leur importance, d'autant que le chef du gouvernement fédéral est le premier artisan de la politique étrangère et que ses interventions sont prises au sérieux dans les grandes capitales.

Mais, venant à la suite des sommets économique et atlantique de Londres, le voyage à Paris ne semblait pas répondre à ce moment-ci à des attentes précises. Déjà, les questions relatives à l'inflation, au pétrole, au dialogue Nord-Sud et aux ventes d'uranium avaient été abordées lors de la réunion de la semaine précédente à Downing Street où se trouvaient aussi le président Valéry Giscard d'Estaing et le premier ministre, M. Raymond Barre. Quant aux relations commerciales franco-canadiennes, elles ne pèsent pas lourd ni pour la France ni pour le Canada. Il ne reste, pour justifier le déplacement, que l'attachement sentimental que créent des liens linguistiques et culturels, et le souci de maintenir des relations cordiales avec un pays qu'affectionne le Canada et pour lequel M. Trudeau a toujours eu une certaine prédilection en dépit d'incidents passés.

On a voulu insister, du côté canadien, sur le caractère tout à fait normal d'une visite dont on affirme qu'elle avait été remise quelques fois depuis un an, qui était prévisible donc. Peut-être avait-elle été envisagée officieusement, mais rien ne permettait de la prévoir à si brève échéance avant l'annonce d'une autre mission, celle de M. Claude Morin à Paris.

Passer derrière M. Morin

Si bien qu'au moment où fut prise à Ottawa la décision de faire un saut en France au lendemain des sommets de

Londres, il était assez clair que le premier ministre voulait ainsi passer derrière le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec pour le cas où celui-ci aurait commis aux yeux d'Ottawa quelque faute politique, ou simplement pour faire contre-poids au succès anticipé de la visite de M. Morin.

Mais on connaît la suite. Le ministre québécois, insistant à juste titre sur l'amitié franco-québécoise, sur la nécessaire continuité des échanges déjà bien établis et sur de souhaitables progrès dans le développement d'une collaboration commerciale et technique, a tenu en France un langage à la fois digne et mesuré. Il avait même pris la précaution de préciser qu'il ne venait surtout pas solliciter un concours politique à Paris puisque l'avenir politique du Québec et du Canada relève naturellement des Québécois et des Canadiens. Tout au plus, a-t-il voulu profiter de l'occasion pour exposer à ses interlocuteurs français les orientations et les objectifs de son gouvernement. On chercherait en vain dans le comportement de M. Morin à Paris des sujets de griefs entre Ottawa et Québec. Autant l'homme, par tempérament, que son gouvernement, pour des raisons politiques, ont-ils voulu éviter de relancer la guerre des tapis rouges et des drapeaux.

Un seul événement devait infléchir quelque peu ce programme: M. Jacques Chirac, maire de Paris et leader du Rassemblement pour la République qui domine la coalition gouvernementale à l'Assemblée nationale, a exprimé à haute voix des vœux de réussite à l'adresse du gouvernement indépendantiste du Québec. C'était, bien sûr, parce qu'il le croit, et que ce sentiment est partagé par beaucoup de ceux qui se réclament de l'héritage du général de Gaulle. C'était aussi parce qu'il ne déplaçait pas à M. Chirac de contredire publiquement la politique officielle de neutralité et d'attentisme

du gouvernement français à l'égard du contentieux constitutionnel canadien. Donc, cet incident relève autant de la politique intérieure française que de relations franco-canadiennes. Or, justement, M. Morin savait cela et, tout en se montrant en apparence sensible à des vœux qu'il avait si peu sollicités, le ministre du Québec n'a pas dansé de joie après les avoir entendus. Simple- ment, parce que le Québec d'aujourd'hui veut dissiper jusqu'aux apparences d'une quelconque complicité avec la France.

Ce n'est donc pas l'allocation de M. Chirac qui pouvait justifier le passage de M. Trudeau à Paris. On aura du reste remarqué que le premier ministre canadien, dès son départ d'Angleterre, avait indiqué que, pas plus que M. Morin, il n'était intéressé aux tapis rouges et aux honneurs. Ce "pas plus que M. Morin" exprimait un peu tardivement sa réaction favorable à la visite du ministre québécois en France. C'était peut-être une façon de réparer ce qu'il avait dit du même homme deux semaines plus tôt à Saskatoon où, la passion aidant, M. Morin n'était qu'un "imposteur" à ses yeux.

Comme il n'avait plus rien à "réparer" et que la France officielle n'avait rien à se faire expliquer, encore moins à se faire pardonner puisque le ministre des Affaires étrangères, M. Louis de Guiringaud, avait insisté il y a 15 jours sur "l'obligation de réserve" de la France à l'égard du Québec et du Canada, M. Trudeau pouvait seulement avec ses hôtes français, à l'Élysée comme à l'hôtel Matignon, revoir rapidement et superficiellement certaines des questions sur lesquelles s'étaient penchés les participants au sommet économique de Londres. Les hommes politiques du gouvernement n'éprouvaient nullement le besoin d'interroger M. Trudeau au sujet du Québec. Ce qui, du reste, a paru satisfaisamment le premier ministre.

Les "roues" de "grand-mère"

En revanche, l'opinion publique française, pour autant qu'elle s'intéresse aux affaires canadiennes et québécoises, se montrait forcément plus curieuse. Ce sont donc les représentants de la presse française qui ont relancé le débat sur la question constitutionnelle. Ils ont ainsi appris que la "grand-mère" du premier ministre n'avait pas de roues et qu'elle ne serait donc jamais un "bel autobus". Ce qui revient à dire, sous les formes d'un douteux proverbe autrichien (dont l'origine réelle se situe dans les ruelles de l'Outremont des années quarante) que l'hypothèse d'un Québec souverain est bien peu plausible pour M. Trudeau. Ce qui ne l'empêche pas d'en examiner soigneusement tous les aspects avec la rédaction du "Monde" et, à la télévision nationale, de répondre que la solution "draconienne et inacceptable" de la séparation ne s'impose pas pour "résoudre un problème linguistique". Sur ce point, à Winnipeg et à Montréal comme à Paris et à Londres, le premier ministre est rigoureusement fidèle à sa conception du problème canadien et au modèle idéal de sa solution abstraite: l'égalité des deux langues officielles, une fois acquise au Canada, aura corrigé le déséquilibre et le Parti québécois n'aura plus aucune raison de poursuivre ses objectifs; les électeurs, en tout cas, n'en verront plus aucune le suivre. S'il était seulement possible de réduire la crise canadienne à une problématique aussi simpliste, il y a longtemps qu'on aurait cessé d'en parler à Paris.

Mais c'est peut-être parce que beaucoup de Français ne comprennent pas encore clairement la portée de cette crise que le présentateur parisien de l'émission de télévision à laquelle M. Trudeau avait été invité vendredi a

Voir page 6: Voyage

Une publicité de mauvais goût

M. Yves Duhaime, ministre du Tourisme, Comme bien d'autres, j'ai entendu à la radio le message publicitaire apparemment commandité par votre ministère et qui incite les Québécois à visiter cette année le Québec. Bien que je sois fondamentalement d'accord avec l'objectif recherché, je pense que les moyens utilisés sont de fort mauvais goût.

En effet, personne ne critiquera un message qui vante les mérites intrinsèques de notre belle Province. Pourquoi cependant recourir aux comparaisons et déconseiller les États-Unis aux Québécois. Ce message publicitaire dit en effet que cette année nous n'irons pas aux États-Unis et qu'il n'est pas question de se rendre à Plattsburgh ou à Old Orchard.

Le Québec est-il si difficile à vendre au plan touristique qu'il faille inciter nos gens à ne pas visiter telle région, telle province ou

tel pays? Avez-vous pensé M. le ministre, ce qui se produirait si les Américains ou les Ontariens décidaient d'utiliser les mêmes procédés en incitant leurs citoyens à rester chez eux et à ne pas visiter notamment le Québec? Sans être en mesure de citer des chiffres, j'ai la nette impression que nous serions rapidement perdants à ce petit jeu.

De plus, pour un gouvernement qui se targue d'être le défenseur de la langue française et du bon français, n'est-il pas paradoxal que ce message, toujours apparemment commandité par votre ministère utilise l'expression "attendre en ligne aux lignes"? Oh! je sais qu'il s'agit là d'une belle rime mais pourquoi cautionner ainsi un anglicisme? On entend encore des gens qui disent traverser "les lignes" lorsqu'ils se rendent aux États-Unis mais nous savons tous qu'il s'agit d'une frontiere.

J'espère donc que vous retirerez le plus tôt possible ce message et que vous lui en substituerez un en bon français qui vantera les avantages touristiques du Québec sans pour cela déprécier ceux de nos voisins.

Me Yves TARDIF,
avocat.
Ville d'Anjou, le 5 mai 1977.

■ Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur: Claude Ryan
Rédacteur en chef: Michel Roy
Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny
Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Laignon
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$55 par année; six mois: \$30. À l'étranger: \$60 par année; six mois: \$33; trois mois: \$21. Éditions du samedi: \$15 par semaine. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$150 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées

des événements

des hommes

Le discours d'adieu du bâtonnier André Brossard

Des dangers nouveaux qui mettent en cause la liberté même de la profession d'avocat

Il m'est impossible de discuter des multiples problèmes qui remettent en cause le rôle et l'existence de l'avocat, sans les considérer en regard du changement survenu dans notre contexte socio-politique le 15 novembre dernier. Je tiens à affirmer, au départ, que les remarques qui vont suivre veulent être absolument objectives, sans aucun esprit de partisanerie, mais réalistes. Le Barreau a toujours été apolitique, a toujours réussi à se tenir au-dessus des querelles partisans, et il faut qu'il en demeure toujours ainsi. Je n'ai pas l'intention de violer cette règle même si certaines des remarques qui vont suivre peuvent choquer, à première vue.

Que s'est-il donc passé le 15 novembre dernier? Beaucoup plus qu'un simple changement de gouvernement. C'est une modification profonde de l'échiquier politique qui a vu accéder au pouvoir un nouveau gouvernement, qui a une philosophie sociale bien déterminée, qui s'appuie sur un programme d'action politique précis et sur des engagements électoraux formels, et qui vise, surtout, un objectif fondamental qui, à ses yeux, doit être le moteur premier de ses décisions et de ses actions.

La conviction profonde de ce nouveau gouvernement de la nécessité d'atteindre à tout prix cet objectif fondamental ne peut faire autrement que modifier substantiellement les règles traditionnelles du jeu politique auxquelles nous étions habitués. Parce qu'il est convaincu que son programme et ses options sociales sont essentielles à la réalisation de cet objectif, le nouveau gouvernement a paru, jusqu'à maintenant, imperméable aux consultations extérieures et aux recommandations qui émanent soit de l'ancien régime, soit des corps intermédiaires qui lui sont étrangers.

Aucun des moyens traditionnels d'influence, que ce soit la pression politique, les commentaires indépendants des editorialistes, les opinions de tiers objectifs, ne paraît le faire bouger. J'ai bien dit: "ne paraît", car souvent les apparences sont trompeuses. L'exposé du ministre de la Justice nous permet en effet de croire qu'il y a au gouvernement au moins quelques oreilles réceptives à nos suggestions et recommandations, pourvu que la solidarité ministérielle ne les empêche pas d'y donner suite.

Se croyant peut-être possesseurs de la seule vérité sociale et politique, certains ministres ne vont-ils pas jusqu'à modifier les règles du jeu démocratique en transformant des tournées dites de consultation, en tournées de propagande et d'information unilatérale?

Enfin, l'avocat, pour beaucoup trop de membres de ce gouvernement, et je m'empresse immédiatement d'exclure de cette catégorie le ministre de la Justice, ne paraît être considéré que comme un parasite social, sans rôle utile dans la société. Cette conception de l'avocat est projetée sur le Barreau. Evidemment, lorsque l'on est animé d'un objectif qui

prime tout et dont la réalisation nous paraît justifier les options sociales et politiques prédéterminées pour l'atteindre, tout organisme d'opposition, de contestation ou de critique, quels qu'en soient les motifs, la légitimité ou les aspects positifs, devient vite, dans un tel contexte, un vulgaire empêchement de tourner en rond. Lorsqu'un ministre se permet de souhaiter publiquement la suppression du Parlement, pour administrer plus efficacement et plus rapidement la province, on n'a pas à être surpris qu'un simple organisme comme le Barreau ne puisse obtenir une oreille sympathique.

Et pourtant, l'été dernier, nos interventions sur le projet de Loi 41 avaient été tellement appréciées par ceux qui étaient alors dans l'opposition, mais au pouvoir aujourd'hui.

■ Au terme de son mandat d'un an, le bâtonnier sortant du Barreau du Québec, Me André Brossard, de Montréal, a tenu samedi, à la clôture des assises annuelles du Barreau qui ont eu lieu à Québec, à faire le point sur les défis nouveaux auxquels doit faire face la profession d'avocat. Aux yeux de M. Brossard, les perspectives n'étaient guère réjouissantes dès avant le changement de gouvernement

C'est sur cette toile de fond qu'il nous faut considérer les problèmes externes et internes de notre profession dont la plupart existaient d'ailleurs, en toute honnêteté, bien avant le 15 novembre.

Les dangers externes

Quant aux difficultés externes, qu'il me suffise de les rappeler brièvement:

1) Il y a saturation des champs classiques de la demande en services juridiques et surproduction d'avocats, provenant de multiples causes et entraînant des responsabilités de toutes les parties en cause; qu'il s'agisse du Barreau qui n'a pas su prévoir plus tôt que les demandes de la société en matière de services juridiques ne fussaient plus pour répondre à l'offre; qu'il s'agisse des autorités gouvernementales qui ne se sont jamais donné la peine de procéder à une étude rationnelle des besoins et des demandes de la société dans toutes les sphères d'activités humaines, se contentant de produire des universitaires à la tonne pour remplir de vagues promesses d'accessibilité universelle à l'enseignement supérieur, sans se soucier des conséquences; qu'il s'agisse de nos milieux d'enseignement qui, encore aujourd'hui, hésitent, faute d'études rationnelles sur les besoins du marché, à réorienter et recycler ailleurs les étudiants pendant qu'il en est encore temps; qu'il s'agisse des universités qui préfèrent faire de l'argent à bon compte avec les étu-

dants des facultés dites humaines sans se préoccuper de l'avenir réservé à ceux-là; qu'il s'agisse enfin de tous et chacun d'entre nous qui devons apprendre à surmonter notre réticence à partager davantage avec les jeunes un marché qui se restreint quotidiennement.

2) Parallèlement à cette surproduction d'avocats, nous voyons d'autres professionnels envahir graduellement des champs de pratique qui, jusqu'à aujourd'hui, nous paraissent réservés, dans les faits, sinon en droit; les notaires en matière corporative, de fiducie, et dans le champ plus vaste de la consultation générale; les comptables dans le domaine du droit fiscal et du droit corporatif; les évaluateurs professionnels en matière d'expropriation; les conseillers en relations industrielles en matière de droit du travail; etc... etc...;

survenu le 15 novembre. Mais elles se sont davantage assombries par suite de l'attitude manifestée dans plusieurs domaines par le gouvernement actuel du Québec. Des dangers graves, externes et internes, menacent la liberté de l'avocat, selon M. Brossard. Voici de larges extraits de l'allocation d'adieu dans laquelle le bâtonnier sortant a décrit ces dangers.

3) Enfin, d'autres champs de pratique menacés de nous être retirés ou sont grugés par des directives administratives: mauvaise application du libre choix en matière d'Aide Juridique; recommandation de l'Office de Révision du Code Civil visant à conférer aux notaires l'exclusivité de tout acte immobilier nécessitant l'enregistrement; (heureusement, le ministre de la Justice, s'est engagé à ne pas suivre cette recommandation de l'Office de Révision du Code Civil); rumeur de constitution de banques d'avocats par l'Etat en matières municipale et scolaire. Etc..., etc.

L'assurance automobile et les Petites Créances

Si les problèmes précités existaient, soit à l'état réel, soit à l'état latent, avant le 15 novembre, la situation s'est considérablement aggravée et détériorée, depuis ce temps, dans d'autres domaines. Qu'il me suffise de mentionner les dossiers de l'assurance automobile, de la Loi des Petites Créances, pour n'en citer que deux.

Je ne crois pas qu'il y ait lieu d'élaborer longuement sur le dossier de l'assurance automobile. Qu'il me suffise de réitérer que jamais le Barreau n'acceptera un régime en vertu duquel la grande majorité des victimes d'accidents d'automobiles perdront leur droit à une indemnisation pleine et entière de tous les dommages et de tout le préjudice subi. Jamais le Barreau n'acceptera une philosophie sociale en vertu de laquelle la grande majorité des victimes d'accidents automobiles devront perdre ce droit pour que les auteurs responsables reçoivent exactement la même indemnité que les victimes innocentes.

Jusqu'à ce jour, le ministre Payette, dans sa tournée dite "de consultation", s'est limitée à attaquer les avocats et le Barreau, comme si c'était là l'objet de sa tournée, mais sans donner aucune réponse aux objections soulevées par le Barreau à l'encontre du régime qu'elle propose. J'invite le ministre Payette, dans les deux semaines qui nous séparent de l'audition publique du Barreau à Montréal, à étudier son dossier pour tenter de trouver les réponses à nos objections. Il ne sera plus temps alors de continuer la démagogie sur le dos de notre profession et nous exigeons qu'elle dise la vérité à la population sur les effets, pour tous, du régime qu'elle propose.

Le dossier des petites créances est un autre dossier ré-ouvert depuis le 15 novembre. Répétons simplement que l'augmentation de la juridiction de cette Cour nous paraît être une violation du principe reconnu tant par la Déclaration Canadienne des Droits de l'Homme que par la Charte des Droits et Libertés de la Personne, à savoir, le droit fondamental de tout citoyen d'être représenté par avocat devant tout tribunal de quelque juridiction qu'il soit. Il me paraît bizarre que l'on modifie, à nouveau, pour une deuxième fois en une seule session, la Charte des Droits et Libertés de la Personne, car on pourra alors se demander sérieusement si elle vaut plus que le papier sur lequel elle est écrite.

Le programme du Parti québécois en matière d'Aide Juridique constituait également une source nouvelle d'inquiétude majeure. Nous sommes très heureux d'avoir appris, du ministre de la Justice, qu'il n'avait aucune intention de donner suite à cette partie du programme.

Si les avocats étaient les seuls affectés et concernés par les problèmes que nous venons de voir, on pourrait peut-être considérer nos inquiétudes avec un sourire cynique. Mais, au-delà des difficultés auxquelles nous faisons face, le public et le citoyen sont les plus susceptibles de souffrir éventuellement de la disparition de la pratique privée, libre et autonome, si tel devait être un jour, l'effet cumulatif des problèmes précités.

Au-delà des droits que le citoyen peut perdre, tel le droit à une indemnisation pleine et entière, au-delà des entraves toujours présentes aux libertés démocratiques du citoyen, tel que les phénomènes de législation par réglementation, les législations rétroactives, l'incompréhensibilité et le fouillis des lois, le plus grave danger pour le citoyen n'est-il pas la perte éventuelle de l'avocat libre et autonome? Et c'est là le danger qui pourrait menacer de larges secteurs de la province de Qué-

bec, si l'exercice de la pratique privée y devenait non rentable ou même impossible.

Les perspectives de redressement

Est-il nécessaire de rappeler, comme le soulignait le ministre de la Justice, et, contrairement à ce qu'a déclaré lui aussi le Président de l'Office des Professions, que sans avocat libre, les citoyens demeurent sans aucune défense devant la multitude des lois et règlements qui les régissent, devant l'écrasant appareil des gouvernements modernes, devant la puissance des forces économiques qui les dominent, devant la lourdeur d'une législation où personne ne peut se retrouver? Porte-parole et défenseur de son client devant les tribunaux, l'avocat est un des

essentiels dans la société qu'il veut bâtir. Le discours du ministre de la Justice, n'en est-il pas la meilleure preuve? La situation présente, aussi inquiétante qu'elle puisse nous paraître à ce sujet, est-elle tellement différente de celles qui ont existé, dans le passé, lors de l'avènement au pouvoir de nouveaux gouvernements animés d'une philosophie bien déterminée et d'objectifs précis qui nous forcent à repenser notre rôle et notre fonction? Encore une fois, je ne crois pas qu'il faille dramatiser les problèmes à ce niveau à cause d'un contexte immédiat qui nous paraît dangereux mais qui n'est pas nécessairement permanent.

Les solutions à nos problèmes demanderont évidemment de l'imagination, de la persévérance, une vigilance de tous les instants, une force de persuasion pour convaincre nos interlocuteurs de la nécessité de faciliter les débouchés aux avocats, plutôt que de les restreindre, et d'aider à la réorientation nécessaire de la pratique du droit. Nous devons avoir le courage également de remettre en question des valeurs traditionnelles peut-être dépassées par l'évolution sociale. Il nous faudra, cependant, pour atteindre ces fins, maintenir au sein de notre organisme professionnel une unité de pensée et d'action sans lesquelles on pourrait assister à la disparition graduelle du Barreau et par conséquent, de l'avocat.

Les dangers internes: dissensions et politisation

Ceci m'amène à parler brièvement des deux dangers internes que j'ai pu voir poindre durant mon année de bâtonnat et auxquels il nous faut remédier sans délai. Le premier de ces dangers provient d'une division de nos forces au sein d'organismes multipliés mais visant des fins identiques. J'ai eu l'occasion de dire à plusieurs reprises, que jamais je ne me suis senti en conflit d'intérêt au Barreau, en défendant, d'une part, la protection du Public et, d'autre part, les droits des avocats à une existence économique équitable, qu'ils soient de la pratique privée, à l'emploi de l'Etat, de contentieux ou d'universités.

De plus, l'attitude actuelle du gouvernement à notre égard, est susceptible de se modifier au fur et à mesure que ce nouveau gouvernement apprendra à nous connaître et à mieux apprécier notre rôle

Le président de l'Office des Professions prétend que nous pouvons manquer de crédibilité en défendant à la fois les intérêts du public et ceux de nos membres. Pensons-nous sérieusement que nous gagnerions de la crédibilité, si une fraction importante des membres du Barreau formait une association parallèle qui ne pourrait se justifier que par une affirmation voulant que les intérêts socio-économiques des avocats soient contradictoires avec ceux du public? Au contraire, ce serait autant la crédibilité des avocats que la crédibilité du Barreau qui seraient irrémédiablement détruites puisque ce n'est pas en changeant de chapeau que nous améliorerons notre image.

Si on a le droit de critiquer les moyens d'action utilisés par le Barreau, si on a le droit de critiquer les hommes qui dirigent le Barreau, si on peut prétendre que les structures actuelles, telles que constituées, ne sont pas représentatives de la réalité des avocats, tout cela peut se corriger de l'intérieur sans nous diviser de façon irrémédiable. Nous devons toujours nous souvenir que les lois ne se négocient pas, que les gouvernements ne répondent qu'à la population qui les a élus, et que le plus que nous puissions jamais faire est de tenter de les influencer au moyen de nos connaissances, de notre expertise et de nos ressources. Notre obligation en est une des moyens mais non de résultat, que seul le Législateur lui-même doit assumer.

L'autre danger, peut-être relié au contexte du 15 novembre, provient d'une certaine politisation de nos effectifs, normale dans une société démocratique où l'avocat, comme tout autre citoyen, a droit à ses idées et à ses options politiques, mais dangereuse, lorsqu'elle risque de mettre en péril la viabilité et l'existence du Barreau.

J'ai malheureusement eu l'occasion de sentir et de vivre, durant les derniers mois, une intolérance et une intransigence en certains milieux, à l'égard de positions du Barreau, qui ne correspondaient pas à l'optique purement partisane de ces mêmes milieux. Je me dois de

Voir page 6: Des dangers

ASSURANCE-AUTOMOBILE

SI PAS PLUS D'UNE RÉCLAMATION DEPUIS 3 ANS

POSSIBILITÉ D'ÉCONOMISER ENTRE \$50 ET \$200

André G. Guérin : 282-1415

(Agent d'assurances générales)

La Cité dans la nature

contiguë au Parc Provincial du
MONT ST-BRUNO
LE DOMAINE DES

HAUTS-BOIS

Aux mille demeures personnalisées déjà construites en versant de montagne, s'ajoute maintenant un choix d'immeubles de luxueux

APPARTEMENTS-JARDINS

- Des 2, 3 et 4 1/2 pièces à compter de \$190.
- Structure de béton assurant haut standard d'insonorisation et protection d'incendie.
- Chauffage électrique, contrôle dans chaque pièce.
- Lave-vaisselle, cuisinière, réfrigérateur.
- Moquette type "Shag".
- Parking: intérieur et extérieur.
- Foyer.
- Piscine.
- Concierges et gardes de sécurité.
- Patio 200 pi. car. Balcon aux étages 100 pi. car.
- Patagers.
- Terrain boisé et paysagé
- Autobus au métro Longueuil
- S.V.P. pas d'animaux.

Le mont Bruno, sur la Rive sud site du DOMAINE DES HAUTS-BOIS, propice à la détente et aux sports de plein air.

est un environnement de forêt et de lacs

APPARTEMENTS MODÈLES

73, Boul. Des Haut-Bois
Tél.: 649-1091 — 649-1551

Heures de visite:
Lundi à vendredi 9:00 à 20:30
Samedi et dimanche 12:30 à 17:30

ITINÉRAIRE: SUR LA RIVE SUD

À 9 minutes du pont-tunnel Lefontaine, sortie 82 de la route 20 (Transcanadienne) ou des enseignes indiquent le DOMAINE DES HAUTS-BOIS de Ville Ste-Julie.



L'ASSURANCE AUTOMOBILE...
LE STADE OLYMPIQUE AUX EXPOS...
LE LIVRE BLANC SUR LA LANGUE...



UN GOUVERNEMENT AU POUVOIR PEUT-IL TENIR LES PROMESSES D'UN PARTI D'OPPOSITION

Sous la direction de Daniel Latouche, professeur à l'Université McGill et éditorialiste à Montréal-Matin, plus de trente spécialistes tentent de répondre à cette question en se basant sur le programme du PQ et en le confrontant à la réalité sociale, politique, économique et culturelle du Québec aujourd'hui.

ET CE N'EST PAS SI SÛR...

Ce premier bilan prospectif complet est contenu dans

PREMIER MANDAT

Deux volumes que viennent de publier les Éditions de l'Aurore Plus de 600 pages. En vente partout

Si vous ne les trouvez pas en librairie, vous pouvez recevoir ces livres chez-vous en remplissant le bord de commande ci-dessous

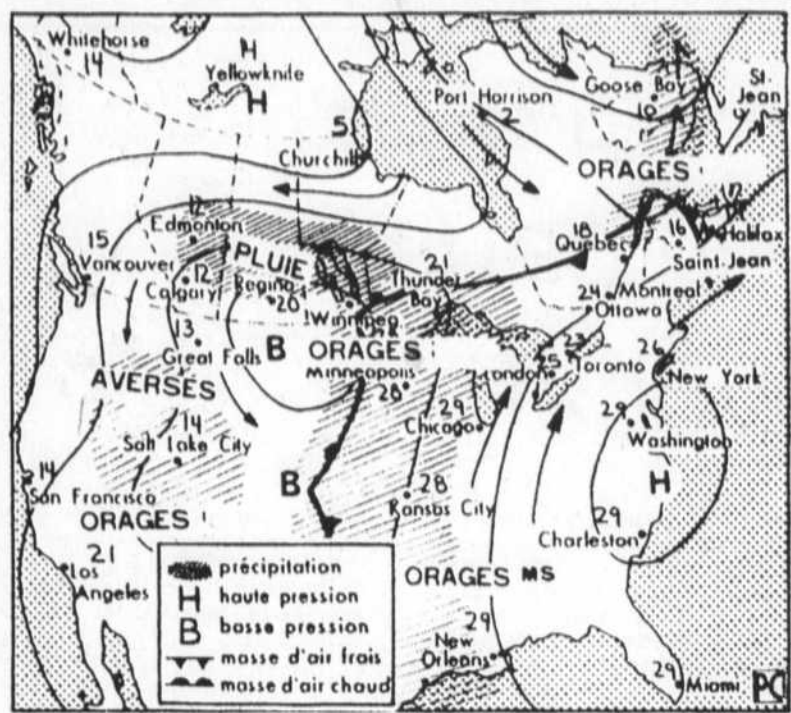
Envoyez-moi, port payé: PREMIER MANDAT, TOME I, L'ÉCONOMIQUE ET LE SOCIAL \$9.95 PREMIER MANDAT, TOME II, LE CULTUREL ET LE POLITIQUE \$9.95

Ci-joint \$ _____
Nom _____
Adresse _____
Prov. _____ Code postal _____

Recevez-vous LE PETIT ALMANACH DES LETTRES? Si non, cochez cette case et nous vous l'enversons gratuitement.

Les Éditions de l'Aurore, 1651 St-Denis, Montréal, H2X-3K4

la météo



Région de Chibougamau: passages nuageux avec possibilité d'averses et risque d'orages; maximum 16. Mardi: ensoleillé.

Régions de l'Abitibi et de Pontiac-Témiscamingue: ciel variable et temps chaud, risque d'orages en après-midi et en soirée; max. 25. Mardi: nuageux.

Régions de la Haute-Mauricie et du nord des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux, risque d'orages en fin de journée; max. 20. Mardi: dégagement.

Régions du sud des Laurentides, Montréal et de l'Outaouais: ensoleillé, vents modérés l'après-midi; max. 24. Mardi: averses et risque d'orages.

Région du lac Saint-Jean: ensoleillé, puis ennuagement et possibilité

d'averses ou d'orages l'après-midi ou la soirée; max. 16. Mardi: ensoleillé.

Régions de Québec et de Trois-Rivières: ensoleillé avec passages nuageux; max. 20; averses et risque d'orages dans la nuit de lundi à mardi. Mardi: dégagement.

Région des Cantons de l'Est: ensoleillé avec passages nuageux; max. 20. Mardi: averses et risque d'orages.

Régions de Baie-Comeau et de Sept-Îles: ensoleillé puis ennuagement; averses et risque d'orages l'après-midi et la soirée; max. 15. Mardi: ensoleillé.

Régions de Rimouski et de la Gaspésie: nuageux dans l'après-midi, averses et risque d'orages en soirée; max. 15. Mardi: passages nuageux.

nal de concert avec le gouvernement fédéral.

La spécificité culturelle du Québec et les droits du français ailleurs au Canada seraient reconnus officiellement dans la constitution de manière à conférer au Québec et aux communautés françaises hors du Québec des garanties constitutionnelles inspirées de l'idée des deux peuples fondateurs.

La nouvelle constitution serait élaborée à partir des principes suivants: reconnaissance et définition du bilinguisme en tant que principe dans la constitution canadienne; inclusion d'une formule d'amendement à la constitution assurant certaines garanties au Québec; établissement d'un mécanisme permanent de révision constitutionnelle; constitution d'un tribunal constitutionnel; délimitation du pouvoir fédéral de faire des lois pour la paix, l'ordre et le bon gouvernement; répartition des pouvoirs non prévus suivant le mécanisme permanent de révision constitutionnelle; limitation à l'exercice du pouvoir fédéral de déclarer d'intérêt national des travaux locaux.

REFERENDUM

porter certains correctifs, dans la mesure de ses moyens, précise-t-on. A court terme, il s'agit de rendre efficaces les projets d'emplois dont le budget et le discours inaugural faisaient état.

On mettra aussi l'accent sur la politique d'achat du gouvernement pour en faire une véritable politique "d'achat chez nous". Même si les critères d'application ne sont pas encore tous adoptés, il faut, selon M. Lévesque, commencer tout de suite. "L'achat chez nous" est l'une des clés du développement économique. "Il n'y a pas une collectivité qui a une tête sur les épaules qui ne dit si je consomme chez nous, c'est mon emploi que je maintiens", affirme le premier ministre, qui promet de faire de cette politique un sujet de discussion du sommet économique de La Malbaie.

A moyen terme, c'est à la définition d'une politique de développement économique que l'on veut s'attaquer. On n'a jamais eu de stratégie de développement économique au Québec soutient M. Lévesque, qui voit là l'une des causes du taux de chômage élevé actuel. Celui-ci convient qu'une telle politique ne s'improvise pas, et qu'il faut commencer à la préparer dès maintenant.

Quant au programme législatif de l'Assemblée nationale d'ici à l'ajournement d'été, outre le projet sur la langue et celui sur le financement des partis, on prévoit mettre l'accent sur un train de mesures sociales, à savoir politique sur les droits des handicapés et projet de loi sur la protection de la jeunesse, et sur une série de mesures pour amorcer la réforme du code du travail.

D'autre part, conscient que la période d'apprentissage prend fin, M. Lévesque procédera à un léger remaniement ministériel pour faire entrer au cabinet deux nouveaux ministres.

Ce remaniement, qui devrait se faire d'ici la fin du printemps, sera doublé toutefois d'un second remaniement, cette fois au niveau des sous-ministres dans le but de combler certaines vacances et procéder à certaines mutations.

Déjà certaines rumeurs avaient laissé croire que le premier ministre effectuerait bientôt un remaniement de son Conseil des ministres, n'étant pas satisfait du travail de certains de ses collaborateurs. Hier encore, M. Lévesque, tout en faisant état des difficultés qui accompagnent la fonction de ministres et de l'apprentissage que chacun des 24 membres de son cabinet devait effectuer, a nié cette rumeur, affirmant qu'il n'y aurait pas de remaniement en profondeur du Conseil des ministres avant la fin de l'année.

Au contraire, le premier ministre semble avoir renouvelé sa confiance à chacun de ses ministres, et pour soulager certains d'entre eux qui ont la responsabilité de plus d'un ministère à la fois, il nommera au cours des prochaines semaines deux nouveaux ministres.

Il ne révèle pas le nom de ceux-ci bien entendu, mais il apparaît certain que les deux premiers noms sur sa liste sont ceux de Mme Jocelyne Ouellette, députée du comté de Hull, et de M. Pierre-Marc Johnson, député d'Anjou et fils de l'ancien premier ministre Daniel Johnson.

L'épandage à la confiance dont fait preuve M. Lévesque envers l'ensemble de ses ministres ne va pas sans certaines réserves. C'est ainsi qu'à l'Étape on a abondamment discuté du rôle et du travail des membres du cabinet. L'apprentissage que la plupart, sinon la totalité, des ministres ont eu à faire de leur nouveau métier est en bonne voie, selon M. Lévesque. Celui-ci souligne que la période de "la chance au coureur" prend fin et que le gouvernement dans son ensemble est en voie d'atteindre son rythme de croisière.

Par contre, M. Lévesque croit que les ministres devront dorénavant être plus présents auprès de leurs concitoyens. Pour assurer cette présence, il faudra alléger "la pression infernale de la routine et du cas par cas" à laquelle plusieurs ont dû s'astreindre depuis leur nomination, de dire le premier ministre, qui insiste aussi sur la "jonction" qui est nécessaire avec la Fonction publique et plus particulièrement les hauts fonctionnaires, pour alléger la tâche du ministre.

A mots couverts, M. Lévesque parlait également du climat de confiance qui doit exister entre les ministres et les fonctionnaires. "Pas besoin de lire la confession d'un enfant du siècle", a-t-il dit en faisant allusion aux déclarations tenues par la jeune députée des Îles-de-la-Madeleine, Mme Denise Leblanc, qui, ces jours derniers, s'en prenait aux lenteurs et à l'obstruction faite par des fonctionnaires souverts politiques.

Même si plus tard il devait annoncer une sorte de remaniement sous-ministériel, M. Lévesque a expliqué que cette "jonction" entre ministres et fonctionnaires nécessite une période d'ajustement en raison de la méfiance qui existe au point de départ. Prenant la défense des fonctionnaires, il a soutenu qu'il est classique mais faux de croire que les fonctionnaires soient complices de l'ancien gouvernement. Avec les changements apportés à la Commission de la Fonction publique par le passé, la loyauté des fonctionnaires appartient à l'État et à leurs fonctions, explique-t-il. S'il y a une résistance instinctive au changement de la part des commis de l'État, M. Lévesque la juge normale et même saine dans la mesure où cette résistance force un nouveau gouvernement à réfléchir.

La méfiance des politiciens à l'endroit des fonctionnaires est aussi chose récipro-

Baie-Comeau: le projet de fusion des services hospitaliers retardé

Suite de la page 1

Interrompant la réunion, le ministre, selon les témoignages que nous avons, s'est retiré, vraisemblablement pour consulter le député de Saguenay.

Le ministre Lucien Lessard confirme que son collègue des Affaires sociales l'a consulté à cette occasion. "En fait, il m'a consulté, mais je n'étais pas au courant de l'article 4 du protocole; il m'a consulté sur la fusion des deux conseils d'administration..." et M. Lessard ajoute qu'à son avis, la fusion des conseils d'administration lui apparaît nécessaire et s'imposera, éventuellement.

Apparemment rassuré, le ministre Denis Lazure autorise le sous-ministre à paraphraser, au nom du MAS et du gouvernement québécois, le protocole d'entente sans amendement, ni clause permettant explicitement au ministère d'en modifier les effets. Le sous-ministre, M. Jacques Brunet, s'exécute séance tenante.

Le 9 février 1977, au moment où les administrateurs de Baie-Comeau allaient octroyer un marché de construction de plus de \$3 millions, un télégramme leur parvient du directeur des chargés de projet du MAS, M. Louis Lepage, dans lequel il réclame une "extension inconditionnelle de validité de soumission..." En langage clair, ce télégramme signifie le report du projet à une autre date et, probablement, une réévaluation.

Le 14 février, le député de Saguenay rencontre les administrateurs des hôpitaux et du Conseil régional de la santé et des services sociaux et justifie son intervention en des termes semblables à ceux qu'il nous a livrés plus haut.

Le 18 mars, le ministre des Affaires sociales se rend dans cette région dans le cadre d'un colloque sur la santé mentale. Son passage lui permet de visiter les hôpitaux et de rencontrer les administrateurs. M. Lazure réserve sa décision finale pour le début d'avril et ne s'engage donc pas sur-le-champ.

Le 4 avril, par un communiqué, M. Lazure annonce qu'il accorde 300 lits au lieu de 250, modifie les vocations des établissements telles que définies dans le protocole, fait arrêter les travaux à Baie-Comeau et indique que ses fonctionnaires entreprendront de nouvelles études techniques.

"Dans ce contexte, l'orientation que j'ai retenue, écrit M. Lazure, relativement à la vocation des pavillons Baie-Comeau et Hauterive est restée notamment à des économies potentielles dans la

réalisation des projets... La construction et les réaménagements consécutifs à la décision que je vous transmets aujourd'hui devraient pouvoir se réaliser dans un délai de deux ans".

L'addition d'une soixantaine de lits à la capacité actuelle (239 lits) ne parvient pas à effacer, dans l'esprit des administrateurs de l'hôpital de Baie-Comeau, l'impression que le ministre des Affaires sociales les a bernés. Ils sont convaincus que le ministre des Affaires sociales ne respecte plus le protocole d'entente dans lequel il s'est lui aussi engagé. Aussi, ont-ils renoncé à la fusion et rétabli le statu quo.

Le sous-ministre des Affaires sociales, M. Jacques Brunet, nous affirme qu'il a toujours été entendu que le ministère pouvait changer son orientation et ce faisant libérer les parties en cause de leurs obligations. "Ces gens-là tenaient absolument à la signature du protocole; nous leur avons signalé cette possibilité et que le ministre irait sur place et à ce moment-là, ce serait son privilège de changer sa décision".

Mais en ajoutant une soixantaine de lits, M. Brunet estime que le ministère modifie les données du problème du développement des services hospitaliers dans cette région et n'est plus lié à un engagement auquel il avait consenti malgré tout. Avec 300 lits, le ministère croit à l'impossibilité d'agrandir l'hôpital de Baie-Comeau à moins d'y investir une somme considérable d'argent. Il a donc conclu en faveur de l'hôpital de Haute-riève. Il y a une semaine, les fonctionnaires du ministère des Affaires sociales se sont rendus à Baie-Comeau et à Hauterive entreprendre de nouvelles études techniques.

Les administrateurs de l'hôpital de Baie-Comeau ont déjà dépensé \$451,000 en honoraires dans ce projet d'agrandissement. Le réaménagement du stationnement a coûté \$85,000. La ville de Baie-Comeau a dépensé \$170,000 pour la construction d'une nouvelle voie d'accès à l'hôpital et a cédé le centre culturel, dans lequel elle avait investi environ \$20,000 conjointement avec le gouvernement fédéral en 1967, pour en faire une clinique externe en étroite relation avec un hôpital affecté aux soins aigus. Cette transformation a coûté \$210,000.

Seul le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, a refusé de livrer ses commentaires au DEVOIR.

de reconstruire le premier ministre. Les fonctionnaires ont souvent vu passer plusieurs gouvernements et parfois font preuve d'un certain cynisme, explique-t-il, tout en assurant que cette période de méfiance achève et débouchera sur une confiance réciproque.

Dans les changements que le premier ministre propose d'apporter bientôt dans la distribution des postes de sous-ministres, M. Lévesque se garde cependant de donner l'impression de vouloir procéder à une purge. Il y a plusieurs vacances, plusieurs postes de sous-ministres qui sont occupés par interim et certaines mutations sont à effectuer, dit-il. Notons par exemple qu'aux moins six ministères n'ont pas de sous-ministre en titre (Travaux publics, Transports, Agriculture, Immigration, Affaires culturelles, Affaires intergouvernementales). On peut penser que par la même occasion, certaines mutations viseront à faire place à de nouveaux venus comme le souhaitait malgré tout certains au sein de la députation ministérielle.

Le nouveau, les visiteurs de Baie-Comeau et de Hauterive constatent que leurs interlocuteurs ne sont pas à l'aise. Le ministre Lazure lui-même ne paraît pas assuré de l'attitude de son ministère.

Le 9 décembre 1976, M. Roger Levasseur, président du conseil d'administration de l'hôpital de Baie-Comeau, et M. Claude Grégoire, président du conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu de Hauterive, se rendent à Québec, signer un protocole d'entente en compagnie du sous-ministre des Affaires sociales, M. Jacques Brunet. Tous les interlocuteurs à cette réunion attestent que le sous-ministre hésitait à signer, au point où la réunion a dû se porter chez le ministre lui-même.

De nouveau, les visiteurs de Baie-Comeau et de Hauterive constatent que leurs interlocuteurs ne sont pas à l'aise. Le ministre Lazure lui-même ne paraît pas assuré de l'attitude de son ministère.

Semaine décisive en Afrique australe

LONDRES (Reuter) — L'Afrique australe se trouvera au centre de l'actualité cette semaine avec le lancement d'une nouvelle initiative anglo-américaine sur la Rhodesie, une rencontre entre le vice-président américain et le premier ministre sud-africain, une conférence de l'ONU sur la Namibie et le Zimbabwe, et une visite à Johannesburg de M. Andrew Young acceptée à contre-cœur par les Sud-Africains.

Ces grandes manœuvres diplomatiques trahissent l'impatience de plusieurs pays, dont les États-Unis, devant la stagnation des négociations sur l'avenir de la Rhodesie et de la Namibie. Les pays occidentaux, spécialement l'administration Carter, entendent faire savoir aux gouvernements de Pretoria et de Salisbury qu'à moins de changements radicaux dans leur politique de ségrégation raciale, ils ne pourront plus compter sur leur soutien.

Diplomates et experts juridiques anglais et américains se rendent à Lusaka aujourd'hui pour entamer une série de consultations avec les dirigeants de cinq pays de la ligne de front (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie), face à la Rhodesie, les nationalistes du Zimbabwe et les chefs des gouvernements minoritaires blancs d'Afrique australe.

Il s'agit de MM. John Graham, sous-secrétaire d'État adjoint chargé des questions africaines au Foreign Office, Henry Steel, conseiller juridique du ministère britannique des affaires étrangères et Stephen Lowe, ambassadeur des États-Unis à Lusaka.

Ils entendent approfondir les contacts pris par le secrétaire au Foreign Office, M. David Owen, lors de sa tournée en avril en Afrique australe, et tenter de voir dans quelle mesure une reprise de la conférence de Genève sur la Rhodesie aurait des chances d'aboutir à un règlement rapide. Anglais et Américains souhaitent voir le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, céder la place d'un gouvernement de la majorité africaine en 1978 à la suite de l'adoption d'une constitution d'indépendance et des élections générales en Rhodesie.

M. Smith n'a pas accueilli avec une chaleur particulière ces nouvelles consultations, y voyant de nouveaux efforts déployés par Londres et Washington pour donner satisfaction aux dirigeants des cinq pays de la ligne de front et à MM. Joshua Nkomo et Robert Mugabe, les deux dirigeants nationalistes qui co-président le "front patriotique" de Rhodesie. Ils regrettent en outre que Salisbury ne soit pas "le centre de l'opération" anglo-américaine.

Le premier ministre rhodésien est conscient que cette nouvelle initiative accentue encore les pressions dont la minorité blanche de Rhodesie est l'objet de la part des grandes puissances l'incitant à accepter un transfert du pouvoir dès l'an prochain après l'adoption d'une constitution d'indépendance et la tenue d'élections générales dans le pays.

Zimbabwe, Namibie et leur décolonisation seront les thèmes d'une conférence organisée par les Nations unies cette semaine à Maputo en présence du secrétaire général, M. Kurt Waldheim et des représentants de quelque soixante-dix pays.

M. Andrew Young, représentant permanent des États-Unis aux Nations unies; dirigera la délégation américaine à cette conférence. Il est attendu auparavant à Libreville pour y rencontrer le président

Bongo, qui présidera le prochain sommet de l'Organisation de l'unité africaine fin juin.

M. Young a confirmé hier qu'il se rendrait les 21 et 22 mai en Afrique du Sud. "Nous estimons que la visite permet de promouvoir le type de contacts directs si nécessaires à une évolution pacifique en Afrique australe," précise-t-il dans un communiqué à Lisbonne où il s'est entretenu hier avec le vice-président Walter Mondale des conclusions de la conférence de trente-trois ambassadeurs américains en Afrique qu'il a présidée à Abidjan la semaine dernière.

M. Mondale a dit avoir transmis à M. Young les instructions que lui avait communiquées le président Jimmy Carter vendredi dernier à la Maison-Blanche à propos de la politique américaine à l'égard de Pretoria.

Cette question sera au centre des entretiens qu'aura M. Mondale avec M. John Vorster jeudi à Vienne.

Bongo, qui présidera le prochain sommet de l'Organisation de l'unité africaine fin juin.

M. Young a confirmé hier qu'il se rendrait les 21 et 22 mai en Afrique du Sud. "Nous estimons que la visite permet de promouvoir le type de contacts directs si nécessaires à une évolution pacifique en Afrique australe," précise-t-il dans un communiqué à Lisbonne où il s'est entretenu hier avec le vice-président Walter Mondale des conclusions de la conférence de trente-trois ambassadeurs américains en Afrique qu'il a présidée à Abidjan la semaine dernière.

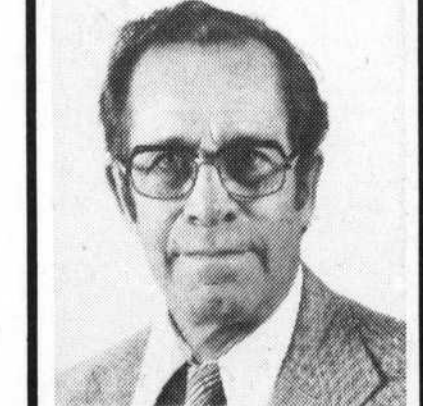
M. Mondale a dit avoir transmis à M. Young les instructions que lui avait communiquées le président Jimmy Carter vendredi dernier à la Maison-Blanche à propos de la politique américaine à l'égard de Pretoria.

Cette question sera au centre des entretiens qu'aura M. Mondale avec M. John Vorster jeudi à Vienne.

DÉCÈS

PÉLÉADEAU. — À Laprairie, le 14 mai 1977 à l'âge de 91 ans est décédé, Mme veuve Médéric Péleadeau, née Marie Trudeau, elle laisse dans le deuil ses fils Léopold (époux de Marcelle Brossard) Gérard, (époux de Evelyn Longtin) ses petits enfants Paul, André, Marie, Geneviève et Pierre ainsi que plusieurs petits enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 17 mai. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgeois Limitée, No 223 rue St-Jacques, Laprairie, pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 2 heures, et de la cimetière de Laprairie lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NÉCROLOGIE



Le Dr Louis de Gozague GÉLINAS, est décédé ce samedi 14 mai 1977. Il était professeur à la faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal depuis sa fondation et y créa le département de pathologie. Depuis 1973, il était secrétaire de cette faculté. C'était un homme droit, généreux et aimé des siens. Son corps sera inhumé au cimetière de Saint-Hilaire, ce lundi à 14 heures, après avoir été exposé à la maison Demers. Le service religieux aura lieu à l'église de Saint-Hilaire. Une fondation Dr Louis de Gozague GÉLINAS est créée en faveur des déficients mentaux de Saint-Hilaire. Les dons sont acceptés chez le notaire L. Handfield (133 rue Messier, St-Hilaire 467-5335)

suites de la première page

ENTREPRISE

ment fait le point sur les campagnes de recrutement et de financement. Ils ont enfin nommé un avocat de Montréal, Me Michel Robert, à la présidence de la commission politique.

Le projet de manifeste propose essentiellement: une constitution canadienne renouvelée sur la base d'un partage "réel" de la souveraineté nationale dans une association de type fédéral; une réforme en faveur des municipalités qui reprendraient leurs sources de financement; un rôle restreint de l'État dans l'économie; une attitude plus critique en-

vers l'entreprise publique; une réaffirmation de la nécessité de concurrence dans le secteur privé; une politique salariale plus rigoureuse dans le secteur public.

A propos du problème des relations de travail, le manifeste Raynauld suggère: "un syndicalisme libre" où les syndicats seraient tenus de respecter la démocratie; des peines plus sévères contre les grèves illégales; une restriction du droit de grève dans les services essentiels et le retour à un meilleur équilibre de "forces" entre le gouvernement et les syndicats.

Au plan social, le manifeste indique la nécessité d'établir le revenu minimum garanti dans un système associé à un régime d'assurance-santé obligatoire.

Le partage de souveraineté dans l'association politique, le projet le manifeste l'explique en ces termes: "Les gouvernements des États membres jouissent de la souveraineté dans leurs domaines de compétence et le gouvernement fédéral, de son côté, jouit également de la souveraineté dans ses domaines de compétences.

Le gouvernement fédéral serait constitué d'une assemblée fédérale dont les membres seraient élus directement par la population et d'une seconde assemblée dont les membres seraient des représentants des États membres. Le partage de souveraineté impliquerait la participation des États membres sur le plan internatio-

au fil des mots

Le bâtiment (1)

par Louis-Paul Béguin

Quand le bâtiment va, tout va

Avoir sa maison bien à soi est un rêve que, de par le monde, tous les hommes ont fait, font et feront. J'ai moi-même succombé déjà trois fois à la tentation: ma maison, en plein Montréal, est la troisième et j'espère la dernière. Ayant fait faire des rénovations et certains travaux d'agrandissement, je me suis intéressé au vocabulaire de cette industrie qui est dans le fond un art fort ancien. De tous temps, depuis qu'ils ont quitté leurs cavernes, les hommes ont bâti, souvent près des rivières ou dans les vallées fertiles, leurs habitations.

Le vocabulaire de la construction — ou du bâtiment, terme plus vaste qui signifie l'ensemble des activités de la construction ou de la démolition d'immeubles — est bien anglicisé, hélas, on s'en rend compte en écoutant les ouvriers et même l'entrepreneur qui s'obstine d'ailleurs à s'appeler contracteur, l'anglais disant contractor. L'entrepreneur est une personne physique ou morale qui a accepté de faire un travail (ouvrage) pour le compte d'un client ou d'un propriétaire. L'entrepreneur général, fait qu'on l'entend ici, fait souvent fonction de maître d'oeuvre tel qu'on l'entend en Europe. L'entrepreneur est responsable, nous dit le Code national du bâtiment, conjointement avec le propriétaire, de tous les travaux. Si l'entrepreneur s'engage à faire tous les travaux, y compris la conception et les études préliminaires, on dit parfois qu'il y a un marché clé en main, ce qu'on appelle "turnkey contract" en anglais. Si l'entrepreneur doit faire une soumission, et cela parce qu'il y a eu appel d'offres, on dit qu'il est soumissionnaire. Si c'est lui qui a demandé le moins cher dans une adjudication (ou un appel d'offres), on l'appelle l'entrepreneur moins-disant ici on a tendance à l'appeler le plus bas soumissionnaire, ce qui est bien lourd. "Moins-disant" me semble aussi obscur.

Avant de s'occuper du permis de construire (et non permis de construction), il faut bien entendu s'arrêter sur le genre de maison qu'on désire avoir. Une famille en général portera son choix sur une maison individuelle (one-family house, single house). Par définition, la maison est

lièrement réservé à l'habitation. Une habitation est un lieu où vit l'homme seul ou avec sa famille. L'habitation (ou la maison) individuelle (ne pas se servir d'unfamiliale dans ce cas, qui ne décrirait aucunement le genre de maison en question) peut avoir plusieurs niveaux (levels). Le split level anglais est la maison à paliers. Une maison individuelle à un niveau est un bungalow, ou un pavillon (au milieu d'un jardin). Le cottage est une maison de campagne, petite, élégante, de style rustique. Les maisons jumelées ont un mur mitoyen, et sont disposées par couple semi-detached houses. Une maison en rangée, c'est-à-dire qu'elle fait partie d'une série de maisons juxtaposées (row houses ou town houses). La maison isolée désigne ce qu'on nomme en anglais detached house. Par univers pavillonnaire, on entend une banlieue bâtie de pavillons.

Ce qu'on appelle parfois ici la localisation du terrain est, en français, sa situation. On fait un plan de situation (en anglais, location plan). Toutefois, ce plan permet de localiser le terrain. On parle dans le Code du bâtiment de plan d'implantation. Il me semble qu'il s'agit du plan de situation. Là où je ne comprends plus, c'est l'expression permis de bâtiment, dans le Code, page 29. Permis de bâtiment temporaire ne signifie pas grand chose. Veut-on dire permis temporaire? Non, il s'agit d'un bâtiment provisoire. Est-ce un permis de construire un bâtiment qui ne doit pas rester debout longtemps? L'article n'est pas clair. On y parle de l'usage de courte durée du bâtiment. Et on ne dit pas si le bâtiment doit être démolí par la suite. Ce qui est temporaire, est-ce le bâtiment lui-même, ou l'usage qu'on en fait?

Signalons encore que, pour la classification des terrains, on tient compte de la pression admissible sur les sols: d'où l'expression terrains incompressibles ou peu compressibles (graviers, sables, cailloux terreux, par exemple), et des terrains affouillables ou inaffouillables. Ces mots sont peu connus en dehors du domaine. L'affouillement « l'action de creusement des eaux » empêche la construction sur les sols qui en sont marqués. On voit l'importance de la reconnaissance du sol, avant toute exécution des travaux.



Des habitants d'Anse Rouge, en Haïti, se massent autour d'une fontaine installée récemment dans cette petite ville ravagée par la sécheresse et la famine. On a entrepris, il y a peu, un effort massif pour soulager la population haïtienne, parmi laquelle la sécheresse a exercé ses sévères. Plusieurs douzaines de morts ont été enregistrées dans cette région. (Téléphoto AP)

Les médias et la conscience nationale

La définition donnée par O'Neill inquiète la FPJQ

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) exprime "certaines inquiétudes" que lui inspirent les récentes déclarations

de M. Louis O'Neill, pour qui "il incombe aux radiodiffuseurs de favoriser la formation d'une conscience collective nationale".

Décès de Me Renault Saint-Laurent

QUÉBEC (PC) — Le fils de l'ancien premier ministre Louis Saint-Laurent, Me Renault Saint-Laurent, est décédé vendredi à Québec, à l'âge de 66 ans. Avocat bien connu, Me Saint-Laurent était associé de l'étude légale Saint-Laurent, Monast, Walters et Vallières, fondée par son père en 1908. Après ses études à l'université Laval, il avait été admis au Barreau du Québec en 1935 et fut élu, en 1960, à la présidence de l'Association du Barreau canadien.

Me Saint-Laurent était membre de l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem et administrateur de plusieurs sociétés dont la Banque canadienne nationale, IAC Limitée, Reed Paper Ltd., Scott Paper Ltd. et Rothmans of Pall Mall Canada Ltd.

Il laisse dans le deuil son épouse et six enfants.

Les funérailles auront lieu, demain, à l'église Saint-Dominique, à Québec, et l'inhumation se fera au cimetière de Compton.

Dans une lettre adressée au ministre des Communications, Mme Armande Saint-Jean, présidente de la FPJQ, écrit notamment: "Il est certain qu'en soi les médias contribuent, à travers l'éveil et le développement d'une certaine conscience politique des individus, à la définition d'une identité collective, mais c'est davantage une conséquence de leur influence dans la société qu'un rôle spécifique qu'on pourrait souhaiter les voir jouer".

Aussi, la présidente de la Fédération se permet-elle "de solliciter des éclaircissements quant au sens" que M. O'Neill accorde à ce passage de son discours de Jonquière, le 29 avril, touchant les "obligations" qu'assigne le ministre à la radio-télévision.

Le ministre disait notamment: "La plus importante (de ces obligations) est que la raison d'être d'une station de radio ou de télévision ne soit pas la seule rentabilité financière, mais bien plutôt la rentabilité sociale, et qu'elle devienne un instrument privilégié de développement. Il incombe aux radiodiffuseurs de favoriser la formation d'une conscience collective nationale (et il faut bien distinguer cela de la position fédérale de favoriser l'unité nationale)

tout en permettant largement l'expression de la dynamique particulière à chacune des régions du territoire québécois.

"En d'autres termes, ajoutait M. O'Neill, les radiodiffuseurs ne peuvent pas rester à l'écart des décisions majeures que doit prendre la société québécoise. Ils doivent s'engager dans le débat national et leur engagement doit se faire uniquement en fonction des intérêts de la collectivité, même si cela est au détriment de leurs intérêts particuliers. C'est ça un service public qui a une préoccupation de rentabilité sociale".

Mme Saint-Jean fait observer à M. O'Neill que "ce passage de son discours suscite dans notre esprit certaines inquiétudes d'autant plus vives que nous traversons présentement une période agitée où nous croyons absolument fondamental de préserver l'institution qu'est la liberté de la presse et le droit du public à l'information contre toute manipulation ou assujettissement auxquels voudraient les soumettre quelque pouvoir politique que ce soit".

Rappelons que la FPJQ a vigoureusement dénoncé l'enquête instituée à Radio-Canada par le CRTC, de même que les propos tenus par M. André Ouellet, ministre fédéral, qui a soutenu que la société d'État doit s'employer à promouvoir la cause de l'unité nationale, au besoin par la propagande.

féminin pluriel

Appel aux femmes mécontentes du PQ

par Renée Rowan

A la veille du congrès du Parti québécois qui aura lieu à Montréal le dernier week-end de mai, trois femmes insatisfaites du programme du Parti lancent un appel aux Québécoises en vue d'un immense regroupement.

"Notre objectif, ont expliqué Andrée Lavigne-Péloquin, Andrée Yanacopulo et Denise Lavigne au cours d'une conférence de presse qui avait lieu à la Librairie des femmes d'ici, c'est de solidariser les femmes du Québec afin de forcer le gouvernement, quel qu'il soit, à agir en tenant compte aussi de nos priorités à nous."

Des propositions intéressantes sont inscrites au cahier du prochain congrès, écrivent-elles dans un message adressé ces jours-ci à 1.800 Québécoises et aux déléguées au congrès du PQ. "Nous considérons cependant, poursuivent-elles, que ce programme est incomplet: on n'y fait pas mention de l'avortement; on ne parle d'institution égalitaire qu'à propos du mariage; la rémunération prévue au point 1-b (rémunération à celui des deux conjoints qui assume le travail au foyer) nous apparaît dangereusement ambiguë; ou chaque travailleur a droit à un salaire minimum garanti pour le nombre d'heures travaillées, ou bien vaut mieux ne plus parler de société égalitaire et juste."

Les femmes veulent l'indépendance, mais elles veulent aussi qu'elle se fasse avec elles et pour elles. "Autrement dit, précisent Andrée et Denise, il faudrait que les femmes arrê-

tent, avant l'indépendance, de coller des timbres pour le PQ, si elles ne veulent pas, après l'indépendance, se retrouver renvoyées à leurs casseroles."

Andrée Lavigne-Péloquin, ex-militante du PQ, cinq fois déléguée aux congrès nationaux, Denise Lavigne, péquiste mais dans "l'opposition", et Andrée Yanacopulo, indépendantiste mais pas péquiste, suivront de très près le prochain congrès à titre d'observatrices. Elles invitent les 1.800 femmes à qui elles ont adressé leur lettre et toutes celles que la chose préoccupe, à venir les rencontrer après le congrès "afin d'en faire ensemble le bilan et de voir si le PQ est encore capable de contenir 53% de son électorat. Car, disent-elles, ce 53% est actuellement sollicité par deux thèses opposées: fédéralisme et indépendantisme. Nous sommes très conscientes de l'enjeu que représente le vote des femmes lors du référendum."

Après avoir expliqué le pourquoi de sa démobilitation comme militante du PQ et du peu de cas que l'on a fait jusqu'à maintenant des demandes et des besoins des femmes, Andrée Lavigne-Péloquin note que "les permanents nationaux et régionaux payés sont des hommes. Les secrétaires, payées ou bénévoles, sont des femmes. Les bénévoles de la base qui accomplissent les tâches humbles et quotidiennes sont en grande majorité des femmes. "Sans les militantes, le Parti québécois ne pourrait pas tenir," dit Jacques Parizeau, aujourd'hui ministre des Finances. J'avoue m'être sentie de plus en plus mal à

l'aise dans ce parti de participation qui, en fait, ne faisait que reproduire le schéma du pouvoir mâle des vieux partis de gauche, et où j'avais cru pouvoir être enfin citoyenne à part entière. Et j'ai pris conscience que mon militantisme qui me faisait défendre les plus démunis m'orientait progressivement et irréversiblement vers la lutte spécifique des femmes. Le PQ ne pouvait me contenir dans toute ma réalité: être humain sexué femelle ayant potentiel, droits et devoirs égaux en plus de la faculté de reproduire les Québécoises de demain. J'en suis donc venue à l'inévitable conclusion que ma démarche politique n'avait qu'une avenue cohérente: solidariser les femmes du Québec afin de forcer le gouvernement, quel qu'il soit, à agir en tenant compte aussi de nos priorités à nous."

Le but visé par ces trois femmes est-il de mettre sur pied un parti politique féminin? "Pas pour l'instant, répondent-elles. Ce n'est pas exclus, mais ce n'est pas non plus pour nous un objectif formel."

Elles définissent en ces termes le cadre de référence du Regroupement des Québécoises: "Solidariser les femmes; auto-financement et autogestion du mouvement; les actions concrètes entreprises ne perdront jamais de vue l'objectif de prise de conscience et de solidarité, prioritairement en ce qui a trait aux besoins spécifiques des femmes. Ce qui ne nous exclut pas pour autant de la lutte menée pour une société juste et démocratique, bien au contraire."

Leur première action sera l'organisation, à la suite du congrès du PQ d'une rencontre-bilan qui aura lieu fin juin ou, à défaut, au tout début de septembre. Toutes les femmes intéressées à participer à cette rencontre ou à donner leurs commentaires sur le congrès ou sur l'idée d'un Regroupement des Québécoises n'ont qu'à écrire aux soins du Regroupement des Québécoises, C.P. 99, succursale G, Montréal, H2W 2M9.

Forum, le journal de l'université de Montréal, tirait dans une récente livraison: "La place de la femme cadre et professionnelle à l'U de M: une étude sérieuse s'impose".

Une trentaine d'employées de cette institution participaient au début d'avril à une journée d'étude sur la femme cadre ou professionnelle, organisée par le comité du statut de la femme cadre mis sur pied par l'Association des cadres et professionnels de l'U de M en décembre 1976.

Le travail en commissions a permis de constater l'absence de données objectives et la difficulté d'en obtenir des sources officielles afin de tracer un portrait sur une base collective de la femme cadre ou professionnelle à l'U de M. Afin de dépasser les témoignages personnels qui se sont abondamment exprimés au cours de cette rencontre, les femmes présentes ont été unanimes à proposer la tenue d'une étude sérieuse sur la question.

Pour mener à bien cette étude, il a été recommandé que le comité reçoive une aide financière de l'Association des cadres et des professionnels de l'U de M.

CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION FONDATION CANADIENNE DE LA RÉTINITE PIGMENTAIRE



Stanley M. Lipson,

La campagne de souscription de la Fondation Canadienne de la Rétinite Pigmentaire se tiendra du 16 au 31 mai 1977, et sera présidée par Monsieur Stanley M. Lipson, bien connu dans le secteur de l'assurance à Montréal.

Le but de cette campagne est de financer des recherches dans le domaine de la Rétinite Pigmentaire.

L'objectif de la campagne au Québec est de \$100.000.

Vous pouvez adresser vos dons à la Fondation Canadienne de la Rétinite Pigmentaire.

Case Postale 368 Côte St-Luc, Québec

Pour les adeptes du soleil !



De gauche à droite: robe de coton blanche à rayures bleues ou rouges, tailles "Junior" 7 à 13, \$35; robe à épaule simple avec rayures multicolores dans un tissu de coton pur, de couleur écru, tailles 8 à 14, \$35; robe de polyester rouge ou bleu marine à pois blancs, tailles 10 à 20, \$34.

De gauche à droite: robe pour enfants de polyester et coton avec culotte bouffante, couleurs orange, jaune ou bleu, tailles 2 à 4, \$18; robe-fourreau de coton pur avec plis et piqûres, couleurs rouge ou blanche, tailles "Junior", 7 à 13, \$40; robe de coton pur à motifs provençaux or sur fond bleu ou rouge sur fond vert, tailles 8 à 14, \$85. Voilà de quoi passer votre été en beauté !

Achats en personne
Ogilvy, Robes et Boutique Jeunesse, au deuxième
Ogilvy, Bazar des modes et Bambino, au troisième
Centre-ville seulement, à l'angle des rues de la Montagne et Ste-Catherine

OGILVY

Importations Signature

NON, CE N'EST PAS UNE VENTE !

Épargnez de 25% à 50% sur nos vêtements de saison pour dames, collection de couturiers d'une grande qualité.

NON, CE N'EST PAS UNE VENTE !

Ce sont des rabais que nous offrons en tout temps et sur tous nos vêtements.

NOUS NE VENDONS PAS N'IMPORTE QUOI !

Notre marchandise est exclusive et les prix sont de 25% à 50% plus bas que dans tout autre magasin.

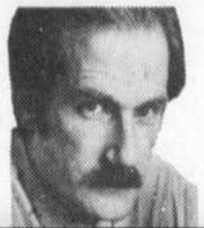
IMPORTATIONS SIGNATURE
1410 rue Stanley, suite 509
Édifice "Castle" Tél.: 288-3481.
(coin Stanley et Ste-Catherine)

OUVERT AU PUBLIC
Du mardi au vendredi
10hres à 18hres
Samedi de 10hres à 16hres

La nouvelle culture maraîchère de L'Acadie: le macadam

patrimoine

par ALAIN DUHAMEL



Sur les terres maraîchères de L'Acadie, il pousse de moins en moins de légumes... La nouvelle culture a forme de rectangles, de briques, de macadam.

Les villageois de l'Acadie n'en sont peut-être pas encore conscients, mais un cancer urbain ronge leur village. Tous les symptômes y sont: augmentation rapide de la population, construction domiciliaire en hausse nette, mutation de l'activité agricole tendant graduellement vers l'abandon des terres, absence de règlementation et de contrôle du développement, patrimoine immobilier et traditionnel en péril, etc.

Le maire du village, M. Joseph Tremblay, se sent impuissant face à ces transformations rapides, presque sauvages. "Nous ne pouvons pas empêcher le développement", nous dit-il en soulignant que l'administration municipale n'a pas beaucoup de pouvoirs et ne pourra rien entreprendre sans l'aide du gouvernement provincial.

Si tous les villageois pouvaient monter au sommet du clocher de l'église, ils verraient, sur tous les azimuts, les taches sombres des toits neufs de bardeaux d'asphalte. L'horizon s'embrume de constructions résidentielles alignées à la manière des banlieues, s'assombrit de parcs de roulottes.

La population de L'Acadie, au recensement de 1971, dépassait à peine 1.600 habitants. Aujourd'hui, elle dépasse les 3.000. En 1976, la municipalité délivrait un peu plus de 50 permis de construction. Avant la mi-année, selon le maire du village, l'administration municipale a déjà largement dépassé ce chiffre.

Chaque année, nous dit M. Tremblay, des agriculteurs laissent les terres. "D'autres s'en tirent avec des grosses cultures, comme le foin, le blé d'Inde et le grain. Cela leur permet d'aller travailler en dehors". Et d'autres encore songent à la subdivision de leur terre afin d'y faire construire des maisons sur des petits lots.

"Il y a bien des années que j'entends le gouvernement nous parler de zonage agricole..." dit M. Tremblay sur un ton qui ne laisse guère de place aux illusions ou aux espoirs.

Il ne faut pas être grand visionnaire pour deviner quel sort les développements de la rive sud métropolitaine et de la ville de Saint-Jean-sur-le-Richelieu réservent au village de l'Acadie. Coincé entre ces deux pôles, le village agricole, qui pourrait nourrir les citoyens de ces deux régions, cédera aux pressions de la spéculation foncière, deviendra municipale et même ville.

Que deviendront alors les traits distinctifs des habitants de l'Acadie, que restera-t-il de l'histoire de ce village? Quelques édifices classés monuments historiques au milieu d'une petite ville qui n'aura plus l'esprit ni les traits de ses fondateurs.

La colonisation des terres de cette région a commencé en 1753 lorsque les Pères jésuites ont concédé une terre à Pierre Brosseau. C'est véritablement en 1768 que la région a pris un développement important par l'arrivée des exilés

canadiens. Leur établissement dans ce lieu a été tel qu'ils lui ont donné leur nom. Et les rangs, devenus chemins, portent les noms de l'histoire acadienne: Grand Pré, Evangéline, des Acadiens, etc. Même la rivière, que l'on a appelée Rivière-des-Morelles puis Petite-rivière-de-Montréal porte aujourd'hui le nom de Rivière de l'Acadie.

Les Acadiens bâtissent du solide, comme pour assurer une permanence dont l'histoire les a privés jusque là. On trouve encore aujourd'hui les granges de pierres et d'autres bâtiments de ferme en robuste maçonnerie. Ils savent construire car leur église, érigée au début du XIXe siècle demeure l'un des joyeux de l'architecture religieuse au Québec.

Gérard Morrisset, qui fut conservateur du musée de la province, la distinguait des autres églises québécoises construites à la même époque par les proportions majestueuses du pignon, l'élan du clocher, l'allure martiale de la façade et la faible saillie du transept dont les croisillons prennent allure de contreforts dans ce contexte. Le gouvernement du Québec l'a classée monument historique en 1957. Plus tard il devait aussi classer le presbytère, construit en 1821 et la première école, elle aussi construite en pierres vers 1830.

"Est-ce l'aspect champêtre du lieu, avec sa petite rivière, bien banale en soi, qui avec son cours ombragé et capricieux déroule ses boucles jusqu'au bassin de Chambly; est-ce la silhouette pure du

clocher de l'église, véritable joyau d'architecture, ou la beauté pittoresque de quelques anciennes maisons; ou est-ce encore l'histoire évoquée au détour de la route par le nom de ses chemins: "Grand Pré, Evangéline, des Acadiens, des Patriotes, des Vieux moulins", qui attirent le citadin à venir s'y enraciner, ou le visiteur de passage?", demande Pierre Brault, dans *L'Acadie et son église* (Editions Mille roches, Saint-Jean-sur-le-Richelieu, 1977).

Assurément. Pour un certain temps encore.

Mais, si les villageois de L'Acadie veulent préserver leur identité dont les traits se sont si magnifiquement manifestés dans un patrimoine encore visible et encore senti, ils doivent définir les objectifs d'un développement qui se présente à eux de l'extérieur avec d'autres fins que celles d'assurer l'avenir d'une communauté avec laquelle ils s'épanouissent.

Et pour cela, point n'est besoin d'attendre l'hypothétique initiative d'une administration provinciale. Les villageois, avec l'aide d'un conseil municipal éclairé et certaines autres institutions, notamment l'école d'architecture et d'aménagement de l'université de Montréal, pourraient entreprendre l'inventaire de leurs biens culturels, de leurs biens agricoles, déterminer une vocation et l'articuler, et mettre au point une manière d'intégrer les nouveaux villageois en enrichissant leur identité. Ils éviteraient ainsi de la mettre en péril.



L'Acadie, son église, sa vieille école, ses bâtiments de ferme en pierre, sa rivière et son histoire et ses habitants de souches anciennes composent un village ayant des traits distinctifs. Mais, un cancer bien connu des villages anciens de la région métropolitaine a commencé à le ronger.

Le bâtonnier accuse Mme Payette de démagogie

QUEBEC (PC) — Le bâtonnier du Québec, Me André Brossard, a accusé samedi le ministre Lise Payette de faire de la démagogie sur le dos des avocats dans le présent débat sur l'assurance-automobile. S'adressant aux membres du Barreau canadien, section du Québec, et du Barreau du Québec, réunis en congrès à Québec, Me Brossard a souligné que le ministre des institutions financières, Compagnies et Coopératives préférerait attaquer le Barreau et les avocats plutôt que de répondre aux objections soulevées par ces professionnels au régime d'assurance-automobile qu'elle propose.

"Nous exigeons qu'elle dise la vérité à la population sur les effets, pour tous, du régime qu'elle propose", a lancé le bâtonnier sortant, après avoir affirmé que Mme Payette avait transformé ses tournées de

consultations en tournées de propagande et d'information unilatérale.

Me Brossard a par ailleurs reproché au nouveau gouvernement de faire la sourde oreille aux recommandations venant tant de l'ancien régime que des corps intermédiaires qui lui sont étrangers. "Aucun des moyens traditionnels d'influence, que ce soit la pression politique, les commentaires indépendants des editorialistes, les opinions de tiers objectifs, ne paraît le faire bouger", a déclaré Me Brossard dans son discours d'adieu.

Il a cependant fait exception pour le ministre de la Justice, Me Marc-André Béard, qui lui semble avoir des "oreilles réceptives". Faisant plus loin allusion à Mme Payette, le bâtonnier a ajouté: "Lorsqu'un ministre se permet de souhaiter publiquement la suppression du Parle-

ment, instrument ultime de la démocratie, pour administrer plus efficacement et plus rapidement la province, on n'a pas à être surpris qu'un simple organisme comme le Barreau ne puisse obtenir une oreille sympathique."

Dans la deuxième partie de son discours, Me Brossard s'est penché sur les multiples problèmes qui remettent en cause, selon lui, le rôle et l'existence même de l'avocat. Il a reconnu que bon nombre de ces problèmes existaient bien avant l'arrivée au pouvoir du Parti québécois, mais que la situation s'est détériorée considérablement depuis le 15 novembre dernier, particulièrement en regard des dossiers de l'assurance-automobile, de la Loi des petites créances et de celle de l'aide juridique.

Il a rappelé la saturation qui existe dans

les champs classiques de la demande en services juridiques et la surproduction d'avocats, qui s'accompagne de l'envahissement graduel, par d'autres professionnels, des champs de pratique jusqu'à récemment réservés aux avocats.

L'effet cumulatif de ces problèmes pourrait conduire à la disparition de la pratique privée, mais il est d'avis que le Barreau saura poursuivre la lutte pour conserver toute l'autonomie et la liberté de l'avocat. Selon lui, c'est le citoyen qui serait le plus susceptible de souffrir de la disparition de la pratique privée. "C'est dans cette optique que le Barreau a lutté et luttera encore contre la socialisation de la profession et contre toutes les causes qui pourraient mener à une telle socialisation", a-t-il dit.

Me Brossard demeure donc optimiste

face aux changements sociaux qui s'annoncent et refuse de qualifier la situation d'irréversible.

L'avocat saura trouver de nouveaux débouchés, affirme-t-il, "comme dans le domaine de la protection du consommateur, le domaine du droit social, successoral et immobilier, des domaines où l'avocat est actuellement absent et où pourtant le citoyen a le plus besoin d'être conseillé et représenté".

C'est au cours de cette journée de samedi que les congressistes ont durement critiqué, lors d'une réunion où perlaient une lourde émotion, plusieurs aspects du projet de loi numéro un sur la langue officielle. Plusieurs centaines d'avocats ont alors rejeté une résolution qui eût empêché le Barreau de prendre publiquement position sur le Bill un.

L'Aircanurope, c'est

abordable

À votre tour d'aborder en Aircanurope

À l'abordable!

Les tarifs Noliprix d'Air Canada vous offrent toute l'année des vols réguliers aller-retour en 747 au prix des vols nolisés ordinaires pour Londres et Paris, départ de Mirabel. Plus souples, les tarifs Apex d'Air Canada vous proposent des vols économiques, peu importe le point de départ et d'arrivée. N'oublions pas les tarifs excursion, les tarifs réguliers et la vaste gamme de circuits d'Air Canada. Votre agent de voyage et Air Canada connaissent toutes les façons d'aborder en Aircanurope.

La Suisse d'abord!

La sympathie naturelle des Suisses vous ravira dès le premier abord. La générosité de l'accueil, la beauté des paysages alpins et la haute qualité de vie vous combleront. De Zurich, destination d'Air Canada, rayonnez à travers la campagne et au-delà, visitez la Grèce, l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche ou la France. À votre tour!

Ils sont abordables, ces Français!

Air Canada vous propose le circuit "France 77" (IT7AC1CIRF1). À compter de \$69 par personne, deux personnes par chambre, transport aérien non-compris, vous serez logé trois nuits, à l'hôtel Fremiet dans le XVIème. Le transport aller-retour entre l'aéroport et l'hôtel ainsi que les taxes et les frais de service sont compris. Air Canada vous offre aussi "France en liberté" (IT7AC1CIRF2). À compter de \$234 par personne, deux personnes par chambre, transport aérien non-compris, ce circuit vous fournit une Renault 4, kilométrage illimité. L'hébergement pour 6 nuits est assuré par la chaîne Mapotel qui compte plus de 117 établissements à travers la France: demi-pension en province; à Paris, seul le petit déjeuner continental est compris. Les taxes et les frais de service sont compris.

AIR CANADA

Détenteur d'un permis du Québec.

Gérard Pelletier

Il faut créer une "familiarité" France-Canada

par Lise Bissonnette

OTTAWA — "Téléphone-moi quand tu le voudras", avait dit le président américain au premier ministre canadien dès leur première rencontre à Washington, en février. Le président français, M. Valéry Giscard d'Estaing, n'en est sans doute pas encore à appeler Pierre Elliott Trudeau par son prénom ni à lui "passer des coups de fil" impromptus. Mais la visite "privée" que ce dernier vient de lui rendre à Paris a sans doute fait plus pour dégeler les relations Canada-France,

encore loin du niveau désirable entre pays de mêmes racines, que bien des visites officielles, selon l'ambassadeur canadien en France, M. Gérard Pelletier.

"Il faut réussir à créer entre le gouvernement canadien et le gouvernement français, et surtout entre leurs gouvernements, une familiarité semblable à celle qui préside aux relations entre dirigeants canadiens et américains, ou britanniques", de dire M. Pelletier, qui accordait samedi une entrevue au Devoir, dans l'avion qui ramenait M. Trudeau à Ottawa et qu'il avait pris au passage pour un court séjour au pays.

Analysant pour le profane les bienfaits à prime abord peu apparents de ces très courtes rencontres (M. Trudeau n'aura guère passé plus de deux heures et demie avec M. Giscard d'Estaing), il assure que pareille préoccupation n'a rien d'insignifiant. Car la décontraction permet plus d'efficacité et il s'était lui-même promis, à son arrivée à Paris en 1975, d'inaugurer avec la France "une ère nouvelle de collaboration plus étroite en matière de commerce et d'économie", secteurs des plus chétifs entre les deux pays.

A aucun moment il n'évoquera le caractère "concurrentiel" entre Ottawa et Québec que les médias ont prêté à cette visite, après le passage à Paris du ministre québécois des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, il y a deux semaines. Sauf si on le questionne bien sûr, et il se contente alors de s'amuser de la fièvre de ceux qui mesurent les poudres de tapis, minutent les rencontres, scrutent les listes d'invités, et traquent les chefs de protocole. Il se dit

convaincu que ni René Lévesque, ni Claude Morin n'en ont cure plus que lui.

Au niveau où les choses comptent, dit-il, on ne trouve pas trace de ces intrigues et c'est au contraire "main dans la main" que travaillent actuellement l'ambassade canadienne et la délégation du Québec à Paris, notamment en matière de commerce et d'immigration.

A l'entendre se passionner, on se rend compte que c'est plutôt là qu'il a mis son pain sur la planche, en ambassadeur nouveau genre, comme on n'a cessé de le remarquer depuis son entrée en fonction. Qu'il s'agisse de la France ou du Canada en effet, les échanges commerciaux entre les deux pays ne dépassent pas 1% du produit national brut (PNB) de chacun. A l'intérieur de ce mince 1%, on a tout de même connu entre 15% et 20% d'augmentation annuelle de volume des échanges depuis 1974, fait remarquer M. Pelletier, mais cela reste bien sûr insuffisant.

Le journaliste refait surface en lui quand il s'agit d'expliquer les "amours ratées" des industriels français et canadiens, dans ces milieux d'affaires qu'il observe et découvre presque, pour sa part, depuis un an et demi. Citant "Le mal français", le célèbre et percutant ouvrage d'Alain Peyrefitte, le nouveau ministre français de la Justice, qui déplore notamment la perception qu'ont les étrangers d'une France et de français capricieux, imprévisibles et de relations difficiles, il affirme que les industriels canadiens participent des préjugés généraux.

"Il sont un peu paresseux et préfèrent traiter cinq dollars d'affaires avec un Américain

que se donner la peine d'en faire dix avec un Français, dit-il, et cela tient en partie au fait qu'ils n'aiment pas s'embarasser d'un système financier et bancaire un peu différent du leur, et qu'ils ne comprennent pas comment un homme d'affaires peut être efficace quand il les reçoit par exemple en grande pompe, prenant tout son temps à table en plein cœur d'un après-midi de travail..."

Il restent tout à fait incrédules quand on leur démontre, chiffres à l'appui, que la productivité des ouvriers français dépasse celle des ouvriers américains, selon une étude récente. Et c'est à ce genre d'activités pédagogiques que M. Pelletier passe une bonne partie de son temps.

Il n'a d'ailleurs pas moins à faire avec les investisseurs français qu'il trouve "un peu plus nerveux" depuis l'élection d'un gouvernement indépendantiste au Québec, mais non pas vraiment anglois.

Selon ses observations, il n'y a aucun mouvement de fuite des capitaux français du Québec ou du Canada actuelle-

ment. "Mais ce qui est remarquable, ajoute-t-il, ce sont surtout les investissements qui ne viennent pas." Peut-être les investisseurs sont-ils en attente, ou ont-ils le goût d'investir ailleurs, on ne le sait trop encore.

Et ils ont eux aussi leurs paresseuses. "Ils ne comprennent pas le système fédéral, remarque-t-il. Ils se demandent pourquoi M. Trudeau ne peut pas, par exemple, dire à un premier ministre provincial ce qu'il convient de faire ou ne pas faire avec les richesses naturelles de son territoire."

L'environnement québécois les attire toujours d'abord, dit-il, mais depuis un an, il devient de plus en plus notable que les missions commerciales françaises cherchent à aller dans toutes les provinces.

Il n'est pas d'avis, comme certains l'ont cru après la visite de M. Trudeau à Washington, que le Canada ait mis en

veilleuse sa "troisième option", cette nouvelle orientation de sa politique étrangère qu'il voulait, au début des années 70, tenter de diversifier

de plus en plus les marchés extérieurs aux Etats-Unis, pour réduire la dépendance canadienne à l'égard du voisin, américain.

On ne modifie pas du jour au lendemain une structure d'échanges solidement ancrée, fait remarquer M. Pelletier en alignant les chiffres. Le Canada fait 70% de son commerce extérieur avec les Etats-Unis et il en va de même pour la France avec ses partenaires du Marché commun, ce qui ne laisse à chacun que bien peu de marge à découvrir dans l'ensemble des marchés mondiaux.

Sans la traiter "d'amours ratées", l'ambassadeur reconnaît que l'immigration française est aussi en souffrance au Canada, même si celui-ci dépense des sommes cinq fois plus importantes qu'ailleurs, par tête d'immigrant, pour les attirer ici.

Le nombre d'immigrants est peu élevé et il a même baissé au cours des dernières années, passant par exemple de 3.891 en 1975 à 3.251 en 1976. Selon les données officielles de Statistiques Canada, la France

vient ainsi après des petits pays comme la Guyane ou le Portugal, et ne surclasse Haïti (3.061 immigrants) que de justesse.

Ce ne sont pas les resserrements dans la nouvelle politique d'immigration qui causent ces difficultés, assure M. Pelletier, mais peut-être plus simplement le fait que les Français sont moins intéressés qu'autrefois à quitter leur pays, qu'ils sont somme toute "bien chez eux".

Encore là, nous sommes aux prises avec bien des idées préconçues, dit Gérard Pelletier en s'amusant de ceux qui imaginent encore la France comme un vaste ensemble de "banlieues" rouges de Mémilmontant, remplie d'un peuple sous-payé et d'enfants mal nourris, dans un manque de confort antédiluvien.

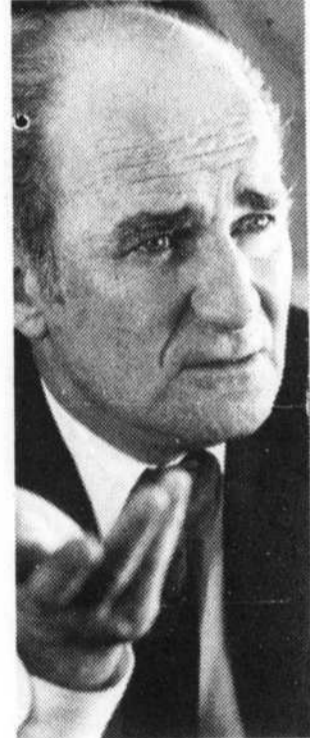
Le personnel qualifié, les cadres et les ingénieurs, sont peut-être mieux payés en France qu'au Canada et ils y ont certes une plus grande sécurité, dit-il; le niveau de vie général s'est élevé à un point qui supporte fort bien la comparaison et qui devrait nous

inciter au moins à revoir nos perceptions folkloriques.

Et il souligne gentiment en passant que le taux de chômage qui sévit chez nous n'a rien de particulièrement attrayant non plus, vu de l'étranger.

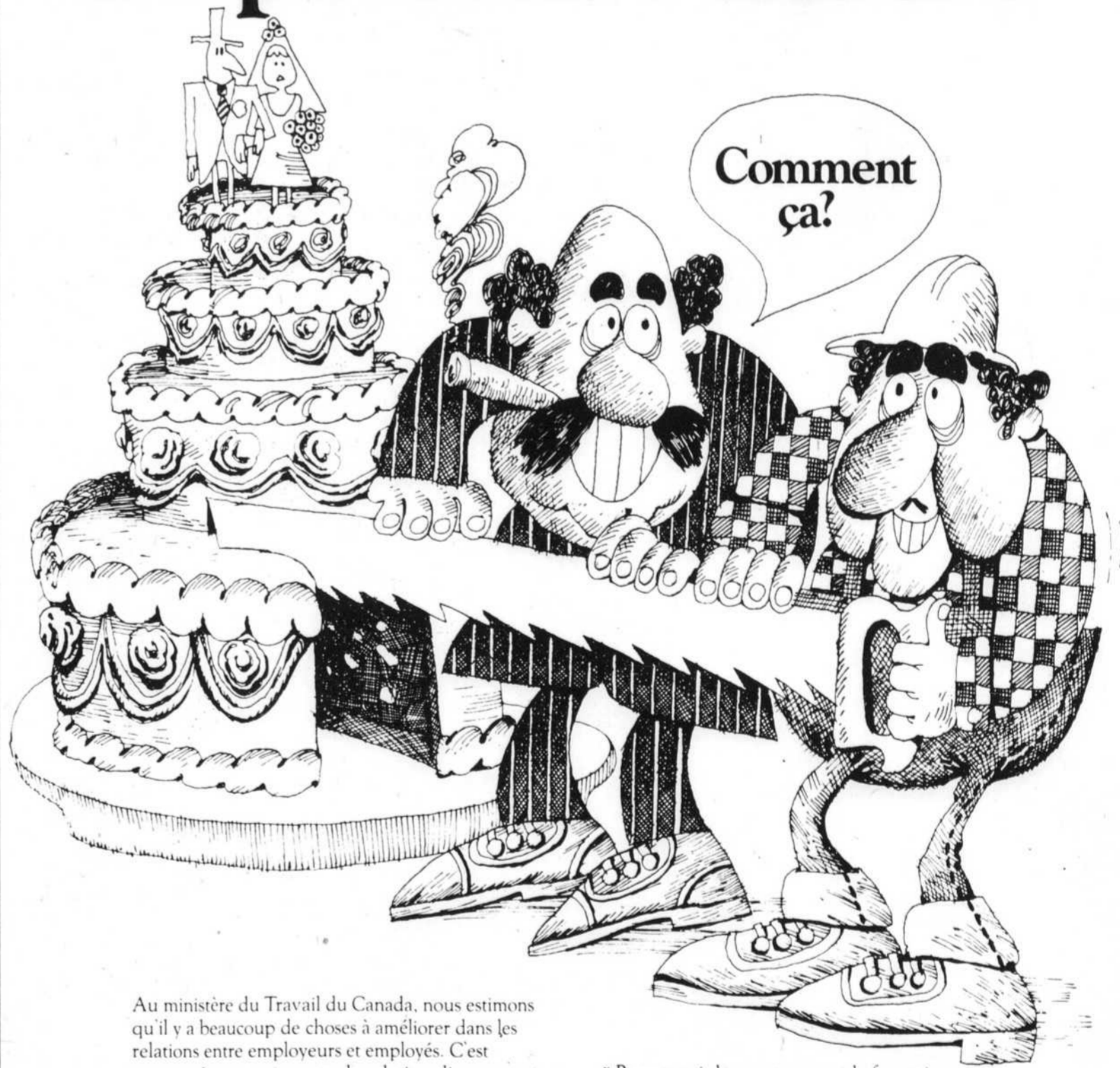
Si les fausses perceptions abondent, on voit d'autant plus l'importance d'une plus grande "familiarité" au niveau des gouvernements pense M. Pelletier, qui croit encore à que les "vieilles traditions, les structures gouvernementales différentes, tout autant que les distances" sont responsables du manque de naturel entre les relations France-Canada.

Comptent aussi les traits de civilisation: "les Canadiens anglais et les Britanniques ont souvent fait "Oxford" ensemble, dit-il, mais on verra peut-être de plus en plus d'hommes politiques qui auront fait "Sciences Po" ensemble." Puis, plus pragmatique: "Après tout, il n'y a plus guère d'hommes politiques fédéraux qui pourront être ministre ou premier ministre sans parler français..."



Le journaliste refait surface en lui quand il s'agit d'expliquer les "amours ratés" des industriels français et canadiens.

Les relations de travail... On peut faire mieux.



Au ministère du Travail du Canada, nous estimons qu'il y a beaucoup de choses à améliorer dans les relations entre employeurs et employés. C'est pourquoi nous proposons de valoriser divers aspects de la vie au travail.

Un programme qui permettra d'accroître la sécurité et l'hygiène du milieu de travail. D'y assurer plus de justice.

Ainsi pour instaurer de meilleures relations de travail entre les parties, Travail Canada propose entre autres de:

► Modifier le Code canadien du travail pour hâter le processus d'accréditation, l'audition des griefs et assouplir les mécanismes de médiation, de conciliation et d'arbitrage.

► Promouvoir le recrutement et la formation de médiateurs, conciliateurs et arbitres.

► Elaborer un code volontaire du "bon usage" dans les relations de travail.

► Instaurer la négociation sectorielle pour simplifier les négociations collectives.

► Créer un centre multipartite de données sur l'économie et les salaires au Canada et à l'étranger.

Pour en savoir plus long sur notre programme, écrivez au Ministre du Travail, l'honorable John Munro, Chambre des Communes, Ottawa.



Travail
Canada

Labour
Canada

L'hon. John Munro, Ministre

Ensemble ça ira mieux.

OGILVY
Une offre de robes estivales à ne pas manquer!



\$35 chacune

- styles à manches courtes
- tissus de polyester et de polyester et rayonne lavables
- une gamme éclatante d'imprimés et de couleurs
- tailles 8 à 18.

Nous en avons toute une collection, venez y jeter un coup d'oeil.

Achats en personne seulement
Ogilvy, Les Robes, au deuxième
Centre-ville, Fairview et Anjou

OGILVY

Cannes

Y aurait-il une crise de la création ?

de notre envoyé spécial, Jean-Pierre Tadros

CANNES — Curieux paradoxe: cela fait deux jours qu'on nous répète que le cinéma est en crise, et pourtant jamais festival de Cannes ne connaîtra autant de succès. Car il y a au moins une chose d'absolument indiscutable pour le moment, et c'est que ce trentième festival est en train de battre tous les records d'assistance. Une seule autre manifestation mondiale arrive à attirer plus de journalistes: les Jeux olympiques, ce qui

n'est pas peu dire. Si donc l'on devait s'en tenir à juger le cinéma mondial d'après Cannes, on pourrait annoncer que tout va pour le mieux dans le monde du cinéma. Mais personne n'est dupe. À commencer par le délégué général du festival, M. Maurice Bessy, qui a lancé un véritable cri d'alarme en déclarant d'entrée de jeu: "Et si ce festival était celui de la dernière chance?" Mais le nouveau ministre de la Cul-

ture et de l'Environnement, M. Michel d'Ornano, est vite venu rassurer son auditoire... français. "Dans l'immédiat, dira-t-il, mon objectif est de traverser une passe difficile. Pour ce faire il convient à la fois de dégager des moyens de financement supplémentaires qui aient un effet d'entraînement, d'autre part d'aider les professionnels à assumer certains risques". L'État français, a donc annoncé le ministre, accroîtra son soutien au cinéma de 5 millions de dollars. Autant vous dire qu'une politique traduite en termes aussi concrets a le don de satisfaire les plus récalcitrants. Tout le monde a donc applaudi le ministre.

Mais, rassurez-vous, les problèmes demeurent. Et on allait vite s'en apercevoir à l'occasion d'un important colloque sur le cinéma organisé par Roberto Rossellini. Important, surtout, parce qu'il a permis de porter sur l'arène internationale un débat que chaque cinématographie nationale vit intensément, souvent depuis des années.

Important aussi, parce que ce colloque ouvrait non seulement les horizons mais faisait sortir du "milieu cinématographique" aussi ces échanges traditionnels sur l'avenir du cinéma. Parmi les participants, on notait aux côtés de Rossellini la présence d'un juriste, d'un économiste, d'un écrivain, d'un représentant de l'Unesco et d'un biologiste. Les échanges ont donc été très souvent passionnants, et si aucune solution concrète n'a pu être proposée hier soir, après deux jours fort animés, plusieurs ont décidé de poursuivre ces discussions pendant toute la durée du festival. D'autres rencontres sont même prévues à des dates ultérieures. Assistez-t-on ainsi à la naissance d'une nouvelle solidarité?

Quant au Canada, disons qu'il se porte fort bien à Cannes. Grâce à la prévoyance de l'ONF, un désastre a pu être évité de justesse. Samedi matin, la presse internationale a pu voir une copie non soustraitre de "J. A. Martin, photographe" qui se trouvait au bureau de Paris de l'ONF. La copie sous-titrée n'est arrivée que pour la présentation officielle du soir. La réaction du public a été bonne. Et ce sont des Jean Beaudin, Marcel Sabourin et Monique Mercure d'académisme. Et à la Quinzaine des réalisateurs, un autre film français prétentieux et inutile, "Les enfants du placard" de Benoit Jacquot



Quel que soit le verdict de la critique à l'égard du film "J.-A. Martin, photographe", les comédiens Marcel Sabourin et Monique Mercure, ainsi que le réalisateur Jean Beaudin sont manifestement très heureux d'être à Cannes. (Téléphoto CP)

Terminons en disant que le festival ne nous a encore rien montré d'extraordinaire si ce

que procure la drogue, il découvre l'impasse existentielle dans lequel se trouve toute une génération. Pour conseiller ces jeunes qui se droguent trop, il crée en 1971 le centre thérapeutique original, fondé sur la densité affective des relations vécues de la vie communautaire. Collection "Vécu", 320 p.

Le Père Desmarais vient de publier son dernier livre intitulé *Au crépuscule de ma vie*. Aujourd'hui âgé de 69 ans, le Père Desmarais relate l'histoire de sa vie. De son enfance pauvre, mais heureuse dans une famille unie où la piété chrétienne était la première vertu, jusqu'à ses dernières croisades contre les charlatans et les avorteurs qu'il qualifie "d'assassins" en passant par tous ses voyages d'études et d'apostolat, le Père Desmarais mène le lecteur à sa suite dans les longues et intéressantes péripéties de sa vie. Avec lui, le lecteur découvre les dures lois du noviciat, la réalité de la vie de prêtre, l'apprentissage souvent difficile mais combien gratifiant de la vie de missionnaire. Une série de photos inédites qui correspondent aux étapes les plus marquantes de la vie du Père Desmarais, apparaît à la fin du livre. Au *Crépuscule de ma vie* (265 p.) est en vente partout au prix de \$6.95.

par Nathalie Petrowski

Éditions internationales Alain Stanké

Dans *Les Gladiateurs de l'Amérique*, Paul Ohl évoque les origines du sport et présente l'évolution du monde sportif, en particulier en Amérique du Nord. Il révèle les rapports qui existent entre les puissances argent-crime-sport. Il dénonce les abus, les corruptions, la brutalité. Il s'inquiète de l'escalade de la violence dans notre société. Il en cherche la signification culturelle. Il en présente les résultats possibles, les conséquences auxquelles il faudrait s'attendre. *Les Gladiateurs de l'Amérique* est une étude à la fois sociologique (la société en Amérique du Nord, société de médicaments, de cardiages, d'évasion, de violence, d'inégalités), politique (étude du rapport entre le pouvoir et le peuple) et économique (capitaux et intérêts). Toute critique, tout reproche, tout commentaire se base sur des éléments précis, des chiffres, des statistiques ou des tableaux. Il sait que l'image, le mythe sportif est nécessaire au dévouement des spectateurs qui cherchent et ont besoin d'idoles en qui projeter leurs fantasmes. *Les Gladiateurs de l'Amérique* (256 p.) est en vente partout au prix de \$7.95.

Le livre *Chansons d'icitte* constitue un recueil d'une quarantaine de chansons-poèmes composées de 1972 à 1976 et regroupées en amourettes, histoires à turlute, gigue, reels, jongleries, complaintes, blues et berceuses par Pierre Graveline. Le livre se veut un hommage et une contribution à la chanson traditionnelle des travailleurs québécois. L'auteur, Pierre Graveline est un ancien militant de l'UGEQ et de la Presse Étudiante nationale. Il a participé activement aux mouvements de contestation de la fin des années 60. En 69 il est rédacteur en chef du Quartier Latin puis en 70-71, journaliste à la revue Point de Mire. Journaliste à la CSN, il participe à de nombreuses luttes ouvrières et réalise plusieurs publications pour cette centrale syndicale.

Éditions Parti pris

"Il n'y a pas de drogués heureux..." Le Dr Olievenstein peut d'autant mieux se prononcer qu'il a lui-même partagé des aspirations très semblables à celles de ces jeunes qui se tournent vers lui. Né à Berlin en 1933 d'une famille juive, émigré à Paris, il participe après le traumatisme de la guerre aux divers mouvements intellectuels de l'après-libération, milite aux Jeunesses communistes dont il sera exclu, puis redécouvre avec Mai 68, la passion d'une cause commune. Entre-temps devenu psychiatre, il est le témoin de "ces mouroirs livrés aux bureaucraties" que sont devenus les asiles des années 50 et 60. Plus tard, il entreprend des travaux sur le LSD le rapprochant d'une jeunesse bien différente de la sienne. Très vite, sous l'apparence euphorique

Éditions Robert Lafont

Poursuivant l'autobiographie imaginaire commencée dans *Réver la vie*, Pierre-Jean Remy raconte dans son dernier livre *Les enfants du Parc*, la jeunesse de trois hommes réunis dans une grande maison de Londres, au-dessus d'un parc. Ainsi se déroulent les récits alternés d'un narrateur né en 1913, de son neveu Michel à peine âgé de quarante ans et de Patrice qui a vingt ans aujourd'hui. Les images d'une jeunesse dans un Paris des années vingt se reflètent dans celles d'autres jeunes des années cinquante et soixante-dix. Pierre-Jean Remy, né en 1937 à Angoulême, a vécu aux États-Unis, à Oran, à Pékin, à Paris et à Londres. Il est l'auteur de neuf romans et d'un recueil de poèmes. Le prix Théophraste-Renaudot lui a été décerné en 1971 pour *Le Sac du Palais d'Été*.

cinéma

LOS ANGELES (AFP) — La compagnie 20th Century-Fox a démenti avoir l'intention de s'associer avec United

Artists à Paris, et les deux entreprises garderont des représentations distinctes en France. La Fox a par contre confirmé sa prochaine rupture avec Lira-Films, qui devrait prendre effet en novembre prochain.

Le huitième festival annuel du film français aux États-Unis vient de se terminer à la Nouvelle-Orléans dans le cadre d'une semaine des universités françaises. Parmi les oeuvres projetées à cette occasion, "L'affiche rouge" de Frank Cassette, "Juliette et l'air du temps" de René Gilson, "Nea" de Nelly Kaplan, "Pierre Rivière" de René Allio, "L'apprenti sorcier" de Michel Deville et "Jolie maman" de Louis Malle.

C'est Steve McQueen qui interprète Ernest Hemingway dans le film que la MGM va consacrer à l'écrivain. Robert Redford, initialement présenté, a décliné l'offre. Mary Hemingway, la veuve du prix Nobel, sera conseillère technique de la production.

La Paramount va reprendre l'exploitation de ses films "Le parrain" 1 et 2, en les présentant à la suite pendant des séances de six heures et dix minutes. Cette campagne a déjà été lancée à Chicago et va être étendue à l'ensemble des États-Unis devant les réactions favorables du public. Les deux films ont déjà rapporté quelque 165 millions de dollars le premier "Parrain" en avant amassé à lui seul près de 140 millions. Les deux films, qui avaient été désignés comme les meilleures oeuvres de l'année par Hollywood en 1972 et 1975, avaient remporté neuf Oscars au total.

L'acteur Burt Reynolds a ouvert hier dans un grand hôtel d'Atlanta un restaurant rappelant des décors de certains des plus célèbres films d'Hollywood. Les clients pourront y manger dans le tramway rappelant "Un tramway nommé désir" de Tennessee Williams, ou bien dans la salle à manger réplique de celle

d'"Autant en emporte le vent", ou encore dans la salle de "High noon". Les menus proposés varieront évidemment en fonction des décors, et des régions dans lesquelles se déroulent les intrigues des films évoqués.

télévision

Emissions en noir et blanc

- CBFT 12**
- 12.00 The Bob McLean Show
 - 12.15 CBC News
 - 1.00 Mary Hartman
 - 1.30 Coronation Street
 - 2.00 All in the Family
 - 2.30 The Edge of Night
 - 1.00 Take Thirty
 - 3.30 Celebrity Cooks
 - 4.00 It's Your Choice
 - 4.30 Just for fun
 - 5.00 The Tonight Show Country
 - 5.30 Room 222
 - 6.00 The City at Six
 - 7.00 The Muppet Show
 - 7.30 Tomper Room
 - 8.00 Rhoda
 - 8.30 Phyllis
 - 9.00 Front page challenge
 - 9.30 All in the family
 - 10.00 The age of uncertainty
 - 11.00 The National
 - 11.20 The City Tonight
 - 11.35 90 Minutes Live
 - 1.00 Station Closing

- CFCF 12**
- 6.00 University of the air
 - 6.30 Pats and Pans
 - 7.00 Canada A.M.
 - 9.00 Romper Room
 - 9.30 Karen's Yoga
 - 10.00 The Community
 - 10.30 Ed Allen
 - 11.00 The Art of Cooking
 - 11.30 Definition
 - 12.00 The Flintstones
 - 12.30 Matinee with Jimmy Tapp
 - "The big store" (Comédie 1941)
 - 2.00 McGowan and Co.
 - 2.30 MARY HARTMAN
 - 3.00 Alan Hume
 - 3.30 First Impressions
 - 4.00 The Price is Right
 - 6.00 Pulse
 - 7.00 The Jeffersons
 - 7.30 Headline Hunters
 - 8.00 The Tonight Show
 - 9.00 Pig 'N' Whistle
 - 9.30 Sanford and Son
 - 10.00 The New Avengers
 - 11.00 The City National News
 - 11.20 Pulse
 - 11.30 The Twelve Midnight Movie: "The heaters" (Drame 1974)

- CFTM 10**
- 7.50 Les p'tits bonshommes
 - 8.00 Fanfan Dédé
 - 8.30 La bonne heure
 - 10.00 Pour vous mesdames
 - 11.30 Les p'tits bonshommes
 - 12.00 Le 10 vous informe
 - 12.30 Les tantanis
 - Cinéma: "Par la fenêtre" (comédie — François 1947)
 - 3.15 Droits de parole
 - 4.00 Patois de la nuit
 - 4.30 Escadrille sous-marine
 - 5.00 Pour tout l' monde
 - 6.00 Parle, parle, jase, jase
 - 7.00 Le 10 vous informe
 - 7.30 Les Berger
 - 8.00 Qui dit vrai?
 - 8.30 Que sera sera
 - 9.00 Cinéma: "Sans issue" (drame psychologique — American 1974)
 - 10.30 Les nouvelles TVA
 - 11.00 La couleur du temps
 - 11.15 Les incorruptibles
 - 12.15 Cinéma: "Une aussi longue absence" (drame psychologique — François 1960)
 - 2.00 Le 10 vous informe

- RADIO-QUÉBEC 17**
- 13.30 Mon ami pierrrot et Musti
 - 13.45 Les Orléans
 - 14.00 Paté de légumes
 - 14.15 Grandeur nature
 - 14.30 Intermède musical
 - 15.30 Première rangée
 - 16.00 Guerre et paix"
 - 18.00 La maisonne
 - 18.30 A la mesure de la terre: "La promotion des produits québécois"
 - 19.00 Télé-Ressource
 - 19.30 Les hommes du tonnerre"
 - 20.30 Livraison spéciale: "Charles Chinguy..."

- CBMT 6**
- 9.00 The Friendly Giant
 - 9.15 Mon ami
 - 9.30 Quebec School Telecast
 - 10.30 Mr. Dressup
 - 11.00 Sesame Street

cinéma

- ATWATER I:** Niveau Alexis Nihon 935-4246 "Slaphop" 12.30, 2.50, 5.00, 7.30, 9.40
- ATWATER II:** Niveau Alexis Nihon 935-3313 "Airport 77" 7.00, 9.00
- AVENUE:** 1224 Ave. Greene Westmount 937-2747 "Nasty Habits" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "Executive's wives" 1.20, 4.00, 7.30
- BERRY:** 1280 St-Denis 288-2115 "A plain gaz" 2.50, 6.25, 10.00 et "Doctor Justice" 12.30, 4.25, 8.00
- BONAVENTURE:** 1 Place Bonaventure 861-2725 (Salle I) "The Eagle had landed" 1.00, 3.30, 6.05, 8.30 (Salle II) "Vanessa" et "Massage Parlour Wife" 10.30 a.m.
- CARREFOUR:** 318 Ste-Catherine O. 866-8057 "Casanova" 12.00, 3.00, 5.30, 8.35
- CHAMPLAIN:** 1816 Ste-Catherine E. 524-1685 (Salle I) "Touche pas à mon gazon" 2.45, 6.15, 9.50 et "Le pré-nom" 1.10, 5.30, 8.00 (Salle II) "Carrie au bal du diable" 2.25, 6.00, 9.40 et "Le vent de la violence" 12.40, 4.10, 7.45
- CHEVALIER:** 1590 St-Denis "La maison de l'exorcisme" 2.35, 6.05, 9.35 et "La police de demande de laide" 12.35, 4.25, 7.55
- CINEMA LONGUEUIL:** 1 Place Longueuil 677-7923 "Je t'aimais moi" 6.30, 9.45 et "L'incorrigible" 8.00
- CLAREMONT:** 5038 Sherbrooke E. 246-7395 "Annie Hall" 7.15, 9.00, 7.50, 9.30
- CINEMA 7e ART:** 3180 Bélanger E. 722-0302 "Alice n'est plus ici" 7.15 et "Les hommes du président" 9.20
- CÔTE DES NEIGES:** 6800 Côte-des-Neiges 735-5527 (Salle I) "The eagle has landed" 7.00, 9.10 (Salle II) "The eagle has not landed" 7.00, 9.00
- CREMAZIE:** 8610 St-Denis 388-4210 "Touche pas à mon gazon" 6.10, 9.35 et "Le pré-nom" 7.50
- COMPLEXE DESJARDINS:** (Salle I) "Vol audessus d'un nid de coucou" 1.40, 4.08, 6.32, 8.56 (Salle II) "L'affiche rouge" 12.45, 2.30, 4.20, 6.05, 7.55, 9.45 (Salle III) "Cousin, cousin" 1.30, 3.25, 5.20, 7.30 (Salle IV) "J.A. Martin photographe" 12.20, 2.10, 4.00, 5.50, 7.20, 9.25
- DAUPHIN:** 2296 Beaubien E. 721-6060 (Salle Renoir) "Jonas" 7.39, 9.35 (Salle McLaren) "Un éléphant ça trompe énormément" 7.30, 9.30
- ELYSEE:** 35 Milton O. 842-6053 (Salle Renoir) "Noirs et Blancs en couleurs" 7.30, 9.30 (Salle Eisenstein) "Jour de fête" 7.30, 9.30
- KENT:** 6110 Sherbrooke O. 489-9707 "All the president's men" 8.10, 8.40
- LOEWS:** (Salle I) "Rocky" 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10 (Salle II) "Black Sunday" 1.25, 4.05, 6.45, 9.25 (Salle III) "Black Sunday" 1.10, 3.40, 6.20, 9.00 (Salle IV) "The late Show" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (Salle V) "Raid" 1.35, 3.35, 5.35, 7.35, 9.35
- MAJESTIC:** 3166 Henri-Bourassa 381-6116 "Rage" 9.25 et "Pas de problème" 7.30
- MERCURE:** 4260 Ste-Catherine E. 255-6224 "A plain gaz" 8.00, "Doctor Justice" 6.05, 9.40
- MONKLAND:** 5505 Monkland 489-2579 "Pink panther strikes again" 2.10, 5.40, 9.10 et "Break heart pass" 12.30, 4.00, 7.30
- OUTREMONT:** 1248 Bernard O. 277-4145 "Les anges gardiens" 7.00 et "L'univers fascinant de la publicité" 9.30
- PALACE:** 698 Ste-Catherine O. 866-6991 "Behind the shutter" 12.30, 3.35, 6.40, 9.50 et "Dear dead Dahlia" 1.35, 5.00, 8.05
- PARISIEN:** 480 Ste-Catherine O. (Salle I) "Main basse sur la TV" 1.50, 5.45, 9.40, et "Femme sans maris" 12.05, 4.00, 7.55 (Salle II) "Sexe fou" 2.35, 6.15, 9.55 et "Il conviendra de bien faire l'amour" 12.45, 4.25, 8.05 (Salle III) "L'héritage" 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30 (Salle IV) "La chouette équipée" 1.20, 5.15, 9.10 et "La folie des idées" 3.10, 7.05 (Salle V) "Jeux intimes" 12.50, 2.35, 4.15, 5.55, 7.25, 9.20
- PIERROT:** 1590 St-Denis 845-3222 "Cria coeur" 7.00, 9.00
- PLACE DU CANADA:** Hôtel Champlain 861-3495 "The car" 7.00, 9.00
- PLACE VILLE-MARIE:** (Grand cinéma) "Behind the shutter" 12.20, 2.20, 4.35, 6.50, 9.05
- PLACE VILLE-MARIE:** (Petit cinéma) "Inheritance" 12.30, 2.35, 4.45, 6.55, 9.10
- PUSSEYCAT:** 4015 St-Laurent 845-5215 "The bile" 12.00, 2.50, 5.40, 8.20, "Oma" 1.30, 4.15, 7.00, 9.45
- SEVILLE:** 2155 Ste-Catherine 932-1139 7.15 "Sinbad" 7.00, "Wizards" 9.30
- SNOWDON:** 5225 Decarie 842-1322 "Godfather I" 9.40, "Godfather II" 8.15
- VAN HORNE:** 6150 Côte-des-Neiges 731-6243 "Pipe dreams" 7.00, 9.00
- VERDUN:** 2281 rue Wellington 766-2092 "Touche pas à mon gazon" 6.15, 9.35 et "Aloha, Bobby et Rose" 8.00
- VILLÉRY:** 8042 St-Denis 399-5777 "Carrie au bal du diable" 6.05, 9.35 et "Le vent de la violence" 7.50
- WESTMOUNT SQUARE I:** Westmount 931-1477 "Mandingo" 12.20, 4.40, 9.00 et "Marathon man" 7.30, 9.50
- YORK:** 1467 Ste-Catherine 937-8978 "Jabberwocky" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
- CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE:** 170 St-Denis 844-8734 Relâche
- CINÉMATOGRAPHIQUE:** 1455 de Maisonneuve, 879-4349, 8.30 "Ino and Mor" (de S. Kinuya, Japonais 1966), 8.30

échos

À l'occasion de la semaine de l'environnement, le service de l'animation du Complexe Desjardins invite la population à visiter une exposition ayant pour thème *L'homme, artisan de son environnement* qui se tiendra sur La Place du 16 au 21 mai prochain.

Le groupe *Nouvelle Aire* organise le mercredi de 10 h à 16 h un échange avec Françoise Sullivan. Signataire du *Refus global* en 1948, elle viendra nous parler de ses expériences artistiques.

La critique européenne est unanime: Un des meilleurs films de l'année!

DOMINIQUE SANDA
ANTHONY QUINN

Un film de Mauro Bolognini

l'héritage

2e semaine Le PARISIEN 3 LAVAL 4
486 STE CATHERINE 0 866 3856 CENTRE LAVAL 688 7776

Trust Royal Courtier

CONDOMINIUMS

LE VIEUX MONTRÉAL
À compter de \$41,900

Renseignements:
555 ouest, boul. Dorchester
876-2515

tnm Première vendredi 861 0563

84 ouest, rue Ste-Catherine

mise en scène **ANDRÉ BRASSARD**

monique mercure
michelle rossignol
gérard porrier
jean-louis millette
jean-louis roux

décor **GUY NEVEU**
costumes **FRANÇOIS BARBEAU**

gilles renaud
francois tassé
guy thauvette
normand chounard
jean pierre bergeron
pauline martin

de **JEAN GENET**

LE BALCON

les GRANDS Concerts

(Ce concert est commandé par la compagnie GAZ METROPOLITAIN INC.)

La neuvième symphonie et La fantaisie chorale de Beethoven

James **CONLON**
Chef d'orchestre

COMPLET

L'an prochain abonnez-vous à l'OSM et soyez sûrs d'obtenir des places!

Henri Brassard, pianiste
Anna Chornodolska, soprano
Gabrielle Lavigne, contralto
Roelof Oostwood, ténor
Pierre Charbonneau, basse
René Lacourse, chef des chœurs

Les Chœurs de l'OSM et Les Chanteurs de Sainte-Thérèse et du CEGEP Lionel Groulx sont sous la direction de RENE LACOURSE

Salle Wilfrid-Pelletier
Mardi et mercredi 17 et 18 mai 20h30

Billets: \$3.00 à \$9.00
Si disponibles, à 19 heures 100 billets à \$2.50

OSM Orchestre Symphonique de Montréal

LA SALAMANDRE

en NOUVEAU FILM POUR TOUS

JONAS

QUI AURA 25 ANS EN L'AN 2000

ou comment léguer aux enfants une terre encore habitable

7.30 - 9.35 Étudiants \$2.00

le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

DE RETOUR POUR UNE PERIODE LIMITEE! 14 ANS

LE CASANOVA DE FELINI

ÉTUDIANTS \$2.00
12.00 - 3.00 - 5.50 - 8.35

CARREFOUR
STE CATHERINE - BLEURY 866-8057

ÉLYSÉE

35 MILTON / 842-6053
SALLE RESNAIS

"NOIRS BLANCS COULEURS"

GAGNANT DE L'OSCAR
Meilleur Film Étranger 1977

SALLE EISENSTEIN POUR TOUS

JACQUES TATI
JOUR de FÊTE

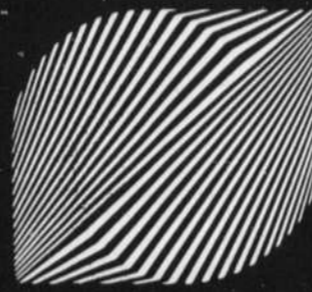
IMBATTABLE!

Le Super Solde RIVE GAUCHE

1254 ouest, rue Sainte-Catherine

mémo

Dentiste jeudi matin 9:30
 ✓ Renouveler mon abonnement à l'OSM
 Téléphoner à Jean



Orchestre symphonique de Montréal

Saison 1977-1978

Orchestrez votre vie... Abonnez-vous à l'Orchestre symphonique de Montréal!

les concerts **gala**

1 concert gratuit 6 concerts pour le prix de 5

- 4, 5 octobre**
 Chef d'orchestre **Charles Dutoit**
 Soliste **Kyung-Wha Chung**
 violoniste
 - 25, 26 octobre**
 Chef d'orchestre **Mario Bernardi**
 Soliste **Denis Brott**
 violoncelliste
 - 6, 7 décembre**
 Chef d'orchestre **Michael Tilson Thomas**
 - 31 janvier, 1er février**
 Chef d'orchestre **Emil Tchakarov**
 Soliste **Radu Lupu**
 pianiste
 - 21, 22 mars**
 Chef d'orchestre **Franz-Paul Decker**
 Soliste **Ruggiero Ricci**
 violoniste
 - 9, 10 mai**
 Chef d'orchestre **Jacques Delacôte**
 Soliste **Jessye Norman**
 soprano
- * **Haydn**: Symphonie no 83 en sol mineur, "La Poule"
 - * **Stravinsky**: Concerto en ré majeur
 - * **Dvořák**: Symphonie no 9 en mi mineur, opus 95, "Nouveau Monde"
 - * **Hétu**: Symphonie no 3
 - * **Elgar**: Concerto en mi mineur, opus 85
 - * **Schumann**: Symphonie no 3 en mi bémol majeur, opus 97, "Rhénane"
 - * **Beethoven**: Symphonie no 1 en do majeur, opus 21
 - * **Tchaïkovsky**: Symphonie no 5 en mi mineur, opus 64
 - * **Bartók**: Esquisses hongroises (version 1931)
 - * **Beethoven**: Symphonie no 4 en si bémol majeur, opus 60
 - * **Brahms**: Concerto no 1 en ré mineur, opus 15
 - * **Weinzwieg**: Dummiyah (Silence)
 - * **Goldmark**: Concerto en la mineur, opus 28
 - * **Bartók**: Musique pour cordes, percussion et céleste
 - * **Wagner**: "Tannhäuser", ouverture
 - * **Schubert**: Symphonie no 4 en do mineur, D. 417, "Tragique"
 - * **Berg**: Der Wein
 - * **Wagner**: Cinq poèmes de Mathilde Wesendonck
 - * **R. Strauss**: Till Eulenspiegel, opus 28

* Première exécution à l'OSM

les concerts du MAURIER

1 concert gratuit 6 concerts pour le prix de 5

- 11, 12 octobre**
 Chef d'orchestre **Charles Dutoit**
 Soliste **André Watts**
 pianiste
 - 1er, 2 novembre**
 Chef d'orchestre **Max Rudolf**
 Soliste **Walter Klien**
 pianiste
 - 17, 18 janvier**
 Chef d'orchestre et soliste **Pinchas Zukerman**
 - 28 février, 1er mars**
 Chef d'orchestre **James Conlon**
 Soliste **Janina Fialkowska**
 pianiste
 - 11, 12 avril**
 Chef d'orchestre **Franz-Paul Decker**
 Soliste **Maureen Forrester**
 contralto
 - 25, 26 avril**
 Chef d'orchestre **Hubert Soudant**
 Soliste **Salvatore Accardo**
 violoniste
- * **Papineau-Couture**: Pièce concertante no 5, "Miroirs"
 - * **Brahms**: Concerto no 2 en si bémol majeur, opus 83
 - * **Stravinsky**: Petrouchka (version originale 1911)
 - * **Mozart**: Symphonie no 35 en ré majeur, K. 385, "Haffner"
 - * **Mozart**: Concerto no 19 en fa majeur, K. 459
 - * **R. Strauss**: Burleske en ré mineur
 - * **R. Strauss**: Tod und Verklärung (Mort et transfiguration)
 - * **Mozart**: Serenata notturna en ré majeur, K. 239
 - * **Dvořák**: Sérénade en ré mineur, opus 44
 - * **Beethoven**: Symphonie no 2 en ré majeur, opus 36
 - * **Ravel**: Alborada del gracioso
 - * **Rachmaninov**: Concerto no 3 en ré mineur, opus 30
 - * **Dvořák**: Symphonie no 8 en sol majeur, opus 88
 - * **Hartmann**: Symphonie no 1 "Versuch eines Requiems"
 - * **Mahler**: Lieder eines fahrenden Gesellen
 - * **Brahms**: Symphonie no 2 en ré majeur, opus 73
 - * **Mendelssohn**: Symphonie no 3 en la mineur, opus 56
 - * **Prokofiev**: Concerto no 2 en sol mineur, opus 63
 - * **Stravinsky**: L'Oiseau de Feu, suite

* Première exécution à l'OSM

les GRANDS concerts

2 concerts gratuits 14 concerts pour le prix de 12

- 28, 29 septembre**
 Chef d'orchestre **Zubin Mehta**
 Soliste **Maureen Forrester**
 contralto
Renée Lacourse
 chef des chœurs
- 18, 19 octobre**
 Chef d'orchestre **Piero Gamba**
 Soliste **Shlomo Mintz**
 violoniste
- 8, 9 novembre**
 Chef d'orchestre **Jerzy Semkow**
 Soliste **Murray Perahia**
 pianiste
- 22, 23 novembre**
 Chef d'orchestre **Sergiu Comissiona**
 Soliste **Henryk Szeryng**
 violoniste
- 29, 30 novembre**
 Chef d'orchestre **Pierre Hétu**
 Soliste **Claudio Arrau**
 pianiste
- 10, 11 janvier**
 Chef d'orchestre **Michel Plasson**
 Soliste **Horacio Gutiérrez**
 pianiste
- 24, 25 janvier**
 Chef d'orchestre **Emil Tchakarov**
 Soliste **Emanuel Ax**
 pianiste
- * **Mahler**: Symphonie no 3 en ré mineur
- * Exceptionnellement, les abonnés du mardi assisteront à ce concert le jeudi, 29 septembre.
- * **Freedman**: Klee Wyck
- * **Sibelius**: Concerto en ré mineur, opus 47
- * **Tchaïkovsky**: Symphonie no 4 en fa mineur, opus 36
- * **Soirée Beethoven**
 Egmont, ouverture, opus 84
 Concerto no 3 en do mineur, opus 37
 Symphonie no 5 en do mineur, opus 67
- * **Prokofiev**: Symphonie classique, opus 25
- * **Tchaïkovsky**: Concerto en ré majeur, opus 35
- * **Chostakovitch**: Symphonie no 1 en fa mineur, opus 10
- * **Forsyth**: Symphonie no 2
- * **Chopin**: Concerto no 1 en mi mineur, opus 11
- * **Sibelius**: Symphonie no 1 en mi mineur, opus 39
- * **Prévost**: Célébration
- * **Saint-Saëns**: Concerto no 4 en do mineur, opus 44
- * **Brahms**: Symphonie no 1 en do mineur, opus 68
- * **Haydn**: Symphonie no 6 en ré majeur, "Le Matin"
- * **Liszt**: Concerto no 2 en la majeur
- * **Schubert**: Symphonie no 9 en do majeur, D. 944, "La Grande"
- * Première exécution à l'OSM
- 7, 8 février**
 Chef d'orchestre **Serge Garant**
 Solistes **Victor Bouchard**
 pianiste **Renée Morisset**
 pianiste
- 21, 22 février**
 Chef d'orchestre **James Conlon**
 Soliste **Premier prix du Concours international de Montréal (chant)**
- 7, 8 mars**
 Chef d'orchestre **James Conlon**
- 28, 29 mars**
 Chef d'orchestre **Franz-Paul Decker**
 Soliste **John van Kesteren**
 ténor
 Chœurs
- 18, 19 avril**
 Chef d'orchestre **Franz-Paul Decker**
 Soliste **Alicia de Larrocha**
 pianiste
- 2, 3 mai**
 Chef d'orchestre **Jacques Delacôte**
 Soliste **Misha Dichter**
 pianiste
- 16, 17 mai**
 Chef d'orchestre **Charles Dutoit**
 Soliste **Itzhak Perlman**
 violoniste
- * **Prévost**: Chorégraphie III
- * **Webern**: Six pièces pour orchestre, opus 6
- * **Bach**: Concerto pour deux pianos no 2 en do majeur
- * **Mozart**: Concerto pour deux pianos no 10 en mi bémol majeur, K. 365 (316A)
- * **Debussy**: Iberia, extrait de Images
- * **Beethoven**: Leonore, ouverture no 3 en do majeur, opus 72A
- * **Morel**: Borealis
- * **Oeuvre vocale et soliste à déterminer**
- * **R. Strauss**: Also sprach Zarathustra, opus 30
- * **Mozart**: Symphonie no 31 en ré majeur, K. 297, "Paris"
- * **Mahler**: Symphonie no 5 en do dièse mineur
- * **Handel**: Cantate no 8, "Look down harmonious Saint"
- * **Liszt**: Symphonie Faust, opus 108
- * **Blacher**: Blues, Española and Rumba Philharmonica pour 12 violoncelles
- * **Mozart**: Concerto no 25 en do majeur, K. 503
- * **R. Strauss**: Symphonie domestica, opus 53
- * **Ravel**: Pavane pour une infante défunte
- * **Bartók**: Concerto no 3
- * **Bruckner**: Symphonie no 7 en mi majeur
- * **Chostakovitch**: Concerto no 1, opus 99
- * **Berlioz**: Symphonie fantastique, opus 14

	Les concerts Gala et du Maurier		Les Grands Concerts	
	Prix spéciaux en abonnement	Prix réguliers	Prix spéciaux en abonnement	Prix réguliers
Parterre AA-T	\$47.50	\$57.00	\$108.00	\$120.00
Parterre U-Z	35.00	42.00	84.00	98.00
Corbeille	47.50	57.00	108.00	120.00
Loges Corbeille	82.50	99.00	192.00	224.00
Mezzanine	35.00	42.00	84.00	98.00
Loges Mezzanine	61.25	73.50	144.00	168.00
Balcon A-D	17.50	21.00	42.00	49.00
Balcon E-G	15.00	18.00	36.00	42.00
Loges Balcon	41.25	49.50	96.00	122.00

Plus besoin d'écrire!
 Orchestrez votre vie maintenant!
 Abonnez-vous en téléphonant à:
844-9567
 et faites porter à votre compte Chargex ou Master Charge.

Après le premier concert de chaque série, il n'y aura ni remboursement, ni changement de billets. Les séries mardi/mercredi ne sont pas interchangeables.

Tous les programmes sont sujets à changements sans préavis.

50%
 Vous êtes étudiants ou vous avez plus de 65 ans? Abonnez-vous à l'OSM à moitié prix! Rangées R à Z, le mercredi seulement.
 14 Grands Concerts: \$50.00
 6 Concerts Gala: \$25.00
 6 Concerts du Maurier: \$25.00

Tous les concerts ont lieu les mardis et mercredis à la magnifique Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, à 20 heures 30.

L'OSM présente **34 Matinées** à la Place des Arts, pour les étudiants du cours primaire et secondaire.

Veuillez compléter ce formulaire et le poster avec le paiement entier à:

Orchestre symphonique de Montréal
 Place des Arts
 Montréal H2X 1Y9

6 Concerts Gala	mardi <input type="checkbox"/>	mercredi <input type="checkbox"/>	Billets	à \$	Total \$
6 Concerts du Maurier	mardi <input type="checkbox"/>	mercredi <input type="checkbox"/>	Billets	à \$	Total \$
14 Grands concerts	mardi <input type="checkbox"/>	mercredi <input type="checkbox"/>	Billets	à \$	Total \$
Nom					
Adresse				Ville	Code postal
Téléphone résidence	bureau				
Parterre AA-T <input type="checkbox"/>	Corbeille <input type="checkbox"/>	Mezzanine <input type="checkbox"/>	Balcon A-D <input type="checkbox"/>	Balcon E-G <input type="checkbox"/>	
Parterre U-Z <input type="checkbox"/>	Loges Corbeille <input type="checkbox"/>	Loges Mezzanine <input type="checkbox"/>	Loges Balcon <input type="checkbox"/>		
Etudiants et plus de 65 ans		Gala <input type="checkbox"/>	du Maurier <input type="checkbox"/>	Grands <input type="checkbox"/>	
Etudiants Age	Institution				
Plus de 65 ans	N° de sécurité de vieillesse				
Si vous désirez utiliser votre carte		Chargex <input type="checkbox"/>	Master Charge <input type="checkbox"/>		
N° de carte	Date d'expiration				
Banque	Signature				
Veuillez me faire parvenir des renseignements sur les Matinées. <input type="checkbox"/>					

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte \$2.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
• L'heure de tombée: 11:00 A.M. pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
• L'heure de tombée: 11:00 A.M. pour le lendemain
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

A VENDRE

CANOT, canot, canot. Voilier, camping (André Jamet) 1,000 Gouin ouest tél: 336-4797 1-8-77

AMEUBLEMENT A VENDRE

SECRÉTAIRE BIBLIOTHÈQUE, noyer solide et coeur de noyer. Hauteur 96 largeur 90, pièce unique dans bureau ou salle de lecture d'une personne de goût \$1,700. Succession 1-819-875-3764 17-5-77

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien Est. Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 J.N.O.

ANTIQUITES A VENDRE

MEUBLES QUEBÉCOIS, en pin, armoires, coffres, buffets bas, buffet deux corps, armoire de coin, berçante, armoire, table réfectoire, commodes et divers. Tél.: 659-2651 19-5-77

LAMPADAIRES EXCLUSIFS à la Vieille Forge Eng. 1101 route 112, sortie 48. Autoroute des Cantons de l'Est. St-Césaire. Tél.: 514-469-2447 30-5-77

ANIMAUX A VENDRE

MAGNIFIQUES CHIENS de race, Dalmatien avec pedigree, 7 semaines, excellent pour enfants. Claude Filion 738-4506 domicile, 473-4694 bureau. 17-5-77

APPARTEMENTS A LOUER

SOUS-LOCATION, luxueux 4 1/2, piscine, sauna, face parc Lafontaine \$365. 527-3200 23-5-77

EDOUARD MONTPETIT, 4 1/2, ménage fait, cuisinière, réfrigérateur, chauffé eau chaude, 1er juin, \$250. Concierge: 738-2074. Si absent: 270-4338 ou 688-6221 poste 428 23-5-77

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, à louer, près Université de Montréal, avec ou sans garage, \$200 par mois. Tél: 631-4955 19-5-77

A LOUER, à Longueuil, rue Viane, 6 1/2 avec garage, chambre à l'étage, nouvelle construction, tapis mur à mur, taxes d'eau payée, libre \$285 par mois. 2 1/2 très grand et moderne, nouvelle construction tapis mur à mur, taxe d'eau payée, libre \$160 par mois non meublé, si désiré meublé, prix à discuter. Tél: 651-1778 24-5-77

AUTOS A VENDRE

DODGE DART: 1972, 69,000 milles, bonne condition, meilleur offre 273-6906 17-5-77

AUTOS A VENDRE

RENAULT 17 TL, 1976, 28,000 milles, décapotable, manuelle radio AM-FM, condition impeccable. Tél: 430-0710 le soir 18-5-77

MAZDA RX3, 1973, excellent état, \$1,500. Tél: 273-1186 ou 819-838-5848 fin de semaine. 20-5-77

AUTOS DEMANDÉES

PRENDRAIS en charge automobile de quelqu'un devant s'absenter jusqu'en septembre ou plus, moyennant réparations ou location. Tél: 849-7438 15-5-77

BUREAUX A LOUER

AHUNTSIC

4,000 p.c. au-dessus de la Caisse Populaire St-André-Apôtre, route 10 x 12, idéal pour courtier d'assurance, comptable, étude légale, clinique dentaire ou chiropratique. Fernand Valiquette 331-1166 ou 382-8000

FIDUCIE DU QUÉBEC

SITUÉ COIN JEAN-TALON ET QUÉBES

Pour avocat, médecin, courtier d'assurance et autres professionnels. Appelez M. Bloom 271-2501 du lundi au vendredi de 9h à 5 heures.

COMMERCES A VENDRE

ACHETEUR SÉRIEUR Avec \$100,000 et plus de comptant. Construction récente, excellent site. Très bon quota J. Jolicœur 622-8912 ou 281-8987.

FIDUCIE DU QUÉBEC

CHALET A LOUER

LAURENTIDES: chalet, 3 chambres, cuisine, salle de séjour, foyer, bar, toutes commodités, grand lac, chalet, près centre d'équitation, maximum 8 personnes. Saison mai à fin septembre: \$2,000. Autres sur vaste domaine aménagé, lacs (baignade enfants), près golf, au mois de mai, juin, 2ère de juillet, août et septembre, maximum 6 personnes \$125 à \$150, par semaine, \$450 à \$500, par mois information: 585-2410 21-5-77

LANORAIE, maison canadienne, pierre champs, datant de 1704, style primitif, meublé, commodités, foyer, bain, face feu, grand terrain, saison été, Marcel Desrosiers Tél: 1-887-2240 17-5-77

ST-DENIS ET JEAN-TALON, près du métro, 8 pièces, poêle et réfrigérateur, tapis et tuiles. Pour résidence ou bureaux, chauffé: \$400 par mois. Après 6h P.M. 279-7587 18-5-77

OUTREMONT, haut de duplex près Université, Luxueux 8 1/2, très grandes pièces, boiserie en chêne, tapis mur à mur, 2 salles de bains, sortie pour lessiveuse et sècheuse, balcon, garage, disponible 1er juillet, \$800. S'adresser à dossier 302, Le Devoir C.P. 6033, Montréal, H3C 3C9 18-5-77

HAUT DE DUPLEX, Côte Ste-Catherine près Université de Montréal, luxueux 8 1/2, fixturs, tapis mur à mur, chauffé, eau chaude, garage, 2 balcons, poêle, réfrigérateur, laveuse de vaisselle, machine à laver et sécher le linge. Service de conciergerie. Disponible le 1er juillet \$575. Tél: 739-9191 30-5-77

CHALET A LOUER

DOMAINE STE-AGATHE. Vacances-repos. Luxueux Bavaois, foyer pierre, meubles Thibault. Saison, semaine, fin de semaine (été: piscine chauffée, terrain de jeux) Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836 1-6-77

CHALET A VENDRE

ST-ADOLPHE D'HOWARD: chalet hivernisé, meublé, foyer naturel, 6 pièces, etc. \$25,000. Pour information 322-2446 17-5-77

LA SUISSE AU CHANTECLAIR

Exclusif au Canada, déjà 200 chalets Suisses et Bavaois, de conception architecturale authentique, construits et en construction. Centre d'été et d'hiver: plage sablonneuse privée - court de tennis - adjacent à des pentes de ski.

Pour choisir votre plan exclusif ou recevoir des photos de chalets, appeler

844-8342 ou 430-0430

DEMANDES D'EMPLOI

JEUNE HOMME, 22 ans, francophone, B.A. études anglaises, Université de Montréal cherche traductions anglais-français, prix avantageux. Tél: 737-5979 19-5-77

EDUCATION

COURS D'EBENISTERIE pour dames débutant 1er juin. Inscription maintenant. Tél: 937-1415 17-5-77

GARDERIES

CERCHE GARDIENNE, pour bébé 1 an, à partir milieu juillet. Longueuil. Tél: après 6 heures 679-8713. 18-5-77

EQUIPEMENTS DE BUREAU

ATOMIC équipement de bureau, neuf et usagé, chaises, tables, filières, nouveaux bureaux révolutionnairement bas. Prix d'escompte. 4532 St-Denis, 845-8463 1-7-77

LOGEMENTS A LOUER

COTE STE-CATHERINE, 4 pièces séparées, chauffées, éclairées, niveau du sol, idéal pour professionnel, bureau, etc. \$300 sur rendez-vous avant 5 heures 527-2301 17-5-77

CDN: haut de duplex, 5 1/2 chauffé, eau chaude Lacombe près de Décarie, \$285 par mois, 1er juin 282-7135 avant 5 heures 18-5-77

AMASO: Service de rencontres, 822 St-Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b. pédagogie, b. philosophie, licence ès lettres. Tél.: 524-3852. Sherbrooke: 565-7598 J.N.O.

ST-DENIS ET JEAN-TALON, près du métro, 8 pièces, poêle et réfrigérateur, tapis et tuiles. Pour résidence ou bureaux, chauffé: \$400 par mois. Après 6h P.M. 279-7587 18-5-77

OUTREMONT, haut de duplex près Université, Luxueux 8 1/2, très grandes pièces, boiserie en chêne, tapis mur à mur, 2 salles de bains, sortie pour lessiveuse et sècheuse, balcon, garage, disponible 1er juillet, \$800. S'adresser à dossier 302, Le Devoir C.P. 6033, Montréal, H3C 3C9 18-5-77

HAUT DE DUPLEX, Côte Ste-Catherine près Université de Montréal, luxueux 8 1/2, fixturs, tapis mur à mur, chauffé, eau chaude, garage, 2 balcons, poêle, réfrigérateur, laveuse de vaisselle, machine à laver et sécher le linge. Service de conciergerie. Disponible le 1er juillet \$575. Tél: 739-9191 30-5-77

MAISONS A LOUER

GRAND 8 1/2, dans ville d'Outremont, à louer, chauffé, eau chaude, garage, sous-sol, semi-fini 738-5980 après 5 heures 19-5-77

OFFRES D'EMPLOIS

AVEC EXPERIENCE bureau notaire près métro Jean Talon. Tél: 273-3611 24-5-77

PIÈCES D'AUTOMOBILE

Une excellente occasion pour un représentant de ventes s'adressant aux distributeurs et aux grossistes de Montréal et de la région. Le candidat devra être bilingue et posséder plusieurs années d'expérience dans la vente.

Les conditions de travail et les chances d'avancement offertes sont des plus intéressantes. Envoyez votre curriculum vitae à:

SUPEREX CANADA Ltd 457 Deslauriers Ville St-Laurent Qué. H4N 1W2 17-5-77

INFIRMIER(E), pour travail temps partiel nous recherchons infirmier(e) qui serait intéressé(e) à travailler tout les samedis pour des cliniques de perçage d'oreilles dans la région de Montréal et particulièrement à Longueuil et Brossard. Tout ce dont vous avez besoin est un peu de confiance en vous tout en aimant rencontrer le public. Equipement et entraînement fournis, bilinguisme indispensable. Appelez Lobe Canada Limité à Toronto pendant la journée 416-624-2444 17-5-77

REPRESENTANT DEMANDÉ

La Buche Ardente est à la recherche d'un représentant pour faire la vente de foyers de toutes sortes, possibilité de \$300 et plus par semaine. Pour entrevue: 887-1966 1-6-77

PERSONNEL

VOULEZ-VOUS peindre votre logement ou votre maison de campagne? Tél: 521-5853 Gilles 17-5-77

AMASO: Service de rencontres, 822 St-Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b. pédagogie, b. philosophie, licence ès lettres. Tél.: 524-3852. Sherbrooke: 565-7598 J.N.O.

ETRE DEUX...

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux. Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliants gratuits sur demande. Tél.: 282-0058 ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. - lundi au vendredi

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal J.N.O.

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

RESPONSABILITÉS: • Assiste le Directeur des services professionnels dans l'ensemble de ses fonctions administratives.

CONNAISSANCES et HABILITÉ:

- Du français et de l'anglais, faire preuve d'initiative, de tact, de courtoisie et de discrétion;
• Travailler avec rapidité et exactitude;
• Sténographie et dictaphone dans les deux langues;
• Rédige textes, lettres et autres documents.

EXIGENCES:

- Diplôme de secrétariat;
• 3-5 années dans une fonction comparable, préférentiellement dans le secteur des Affaires sociales.

CONDITIONS DU TRAVAIL:

- Semaine habituelle de 35 heures, de 8h30 à 16h30;
• Avantages sociaux offerts aux employés du secteur des Affaires sociales;
• Remunération correspondant aux aptitudes et à l'expérience.

Faire parvenir curriculum vitae au: Directeur du personnel

DOUGLAS HOSPITAL CENTRE HOSPITALIER DOUGLAS

6875 BOUL. LASALLE BLVD./VERDUN, QUÉBEC, H4H 1R3

PROPRIÉTÉS A VENDRE

ST-SAUVEUR-DES-MONTS: maison canadienne, 3 chambres à coucher, foyer, tapis mur à mur, terrain paysager, site résidentiel. Pas d'agent. \$45,000. Tél: 227-3961 17-5-77

BOUCHERVILLE, Domaine en bordure du fleuve, plus de 3 arpents avec cotage de 12 pièces style unique dont 6 chambres à coucher, 5 salles de bains, imposant foyer, immense patio couvert. Propriété de rêve. Jacqueline Gervais 651-5710 655-9532 Immeubles Beaudry Inc. 17-5-77

SABREVOIS: Belle grande maison brique, garage double, Belle ferme pour élevage. Bâtiments peuvent servir de porcherie, étable ou même élevage de chiens. Non loin de Montréal. Appelez Basile Chiasson 653-7841 ou 653-8038 Trust National courtiers 17-5-77

BOUCHERVILLE, Cottage ancien en pierre avec vue sur le fleuve. En parfaite condition avec 2 foyers et 4 chambres. Chauffage central, latierie authentique le tout sur un magnifique terrain plus de 57,000 p.c. avec verger, \$75,000. Jacqueline Gervais 651-5710 655-9532 Immeubles Beaudry Inc. 17-5-77

PROPRIÉTÉS A VENDRE

ST-BRUNO: Sommet Trinité. Deux magnifiques terrains boisés, vue splendide sur la Vallée du Richelieu 13,500 p.c. chacun, Raymond Langlois 653-7841 Trust National courtiers 17-5-77

J'AI UN BUNGALOW unique dans son genre, 3 chambres, foyer, sous-sol, bar. La tout avec un magnifique terrain de 19,000 p.c. Il faut voir. Roger Lefebvre 651-5710 677-3593 Immeubles Beaudry 17-5-77

NAPIERVILLE, 25 minutes du centre-ville. Bungalow brique 48x48, 4 chambres, salle à diner, foyer, garage. Magnifique terrain 136x100. Construction supérieure. Paule Blais 651-5710 672-9646 Immeubles Beaudry Inc. 17-5-77

BELOEIL: reprise de finance, bungalow neuf, 24x42 chauffage électrique, tapis mur à mur, 653-0319 ou 464-3996 ou 467-6752. Aucun comptant requis. 1-6-77

OUTREMONT, 81 Beloeil, bungalow détaché, 9 pièces, 2 1/2 salles de bains, garage double, jardin 599,500. Propriétaire 737-5093 Pas d'agent 17-5-77

STE-ADELE en haut, chalet bien situé, vue sur le lac, domaine Chanteclair, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, 2 grands salons, foyer naturel, etc. Garage. Tél: 738-3829 l'avant-midi. 25-5-77

ACHAT DE L'année, magnifique maison de 9 pièces, 2 1/2 salles de bains, garage double, climatisé, presque neuve, beau jardin comme la campagne mais 15 minutes du centre ville. Faut voir. Prix: \$54,000. Tél: 694-1789 (soir) 18-5-77

ST-AGATHE: grande maison neuve style californien, avec 300 pieds sur le lac des Sables. 5 chambres à coucher, très grand vivoir et salle à diner meublés avec goût. Court de tennis tout neuf. Prix pour acheteur avisé. Appelez Mme Cathy à 514-931-6411 poste 210 24-5-77

MAISON DE VILLE: condominium, 3 chambres à coucher, foyer, sous-sol fini, St-Lambert, pas d'agent. Après 6 heures 465-2380 21-5-77

PROPRIÉTÉS A VENDRE

LONGUEUIL Cottage semi-détaché chauffage électrique. Grandes pièces. Sous-sol semi-fini. Endroit tranquille. Pour information: Lucille Gagnon 651-5300 ou 468-3710. MONTREAL TRUST courtier 17-5-77

OUTREMONT

Cottage 10 pièces, situé sur rue paisible, foyer au sous-sol, 6 chambres à coucher, cuisine moderne, buanderie et "powder room" au premier, salle de bains privée, avec chambre des maîtres. Fenêtres Rusco. Garage. Occupation rapide.

Duplex de pierre luxueux 7 pièces, salle de bains attenante, plus sous-sol 4 pièces avec foyer, garage pour 2 voitures, occupation rapide. Renseignements: F. Savoie.

AUDETTE & AUDETTE courtier 273-3653 17-5-77

CÔTE-DES-NEIGES

Avenue Hudson, joli triplex 5 1/2, 6 1/2 et 3 pièces. Garage 2 autos. Revenu: \$935 par mois. Prés de toutes commodités. Mme B. Ernest 489-4986.

IMMEUBLES A.E. LePAGE & WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

GREENFIELD PARK

Près centre d'achats Champlain! Bungalow brique, 4 chambres, 6 pièces, 3 chambres à coucher, 2 1/2 salles de bains, garage, parfaite condition, comptant: \$4,000. MLS Mme Mendivil 670-2039 ou 465-2510.

IMMEUBLES A.E. LePAGE courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

WESTMOUNT INC. courtiers 17-5-77

Liban: 2 casques verts tués près de Bécharré

BEYROUTH (AFP) — Le calme semblait revenu momentanément hier soir dans la région de Bécharré (montagne nord du Liban) après les incidents qui ont opposé samedi et hier des soldats de la force arabe de dissuasion (FAD) à un "groupe terroriste".

Ces incidents au cours desquels deux "casques verts" ont été tués et trois autres blessés, selon un communiqué officiel de la FAD, ont cessé vers 19 h 00. Un cessez-le-feu a été instauré. Plusieurs personnes ont été arrêtées, des armes et des munitions ont été saisies. L'enquête se poursuit, précise la FAD, pour déterminer les éléments responsables de la mort des deux soldats.

Les habitants de Bella, un village sur la route de Bécharré où ont eu lieu les affrontements peuvent revenir à leurs habitations sous la surveillance de la FAD, annonce enfin le communiqué.

Les incidents avaient débuté samedi en début d'après-midi alors qu'une patrouille de la FAD s'apprêtait à entrer dans Bella "en vue de libérer un citoyen enlevé le mois dernier". Elle s'était alors heurtée à "un groupe de terroristes" qui avait ouvert le feu sur elle.

Un premier cessez-le-feu avait été établi hier en début d'après-midi, la force arabe de dissuasion demandant aux éléments armés de livrer les responsables de la mort des "casques verts". Mais il semble que cet appel n'ait pas été entendu par le "groupe terroriste".

Dans le communiqué publié hier soir, la FAD indique en effet que les opérations de ratissage se sont poursuivies hier après-midi "sous des tirs venant des collines surplombant la région, ce qui l'a amenée à élargir ses recherches et à occuper toutes les collines entourant Bella et Birhaloune".

La tension reste malgré tout vive dans la région et l'ancien président libanais Soleiman Frangie, membre du front libanais (chrétiens) a lancé un appel aux habitants, leur demandant de prendre conscience de la gravité de la situation.

Par ailleurs, le "front du refus" regroupant les organisations palestiniennes hostiles à toute solution négociée au conflit du Proche-Orient a décidé samedi d'exclure de ses rangs le Front populaire de libération de la Palestine-commandement général (FPLP-CG) dirigée par M. Ahmad Gibril (tendance pro-syrienne).

La résistance palestinienne avait déjà officiellement il y a bientôt trois semaines la scission survenue pendant la guerre libanaise entre les deux branches du FPLP-CG. Seule la tendance dirigée par Ahmad Gibril avait été autorisée à conserver cette dénomination de FPLP-CG. L'autre branche, la tendance pro-iraquienne, dirigée par M. Aboul Abbas avait alors pris le nom de "Front palestinien de libération" (FPL). La scission entre les deux branches avait eu pour cause principale l'intervention des troupes syriennes au Liban.

Israël: la nature de la coalition dépendra du recul des travaillistes

JÉRUSALEM (Reuter) — Minée par les scandales financiers qui ont coûté à M. Yitzhak Rabin la direction du "Labour" et son poste de président du conseil, rendue responsable de tous les maux qui affligent Israël sur le plan économique, la coalition travailliste se présente demain devant les électeurs incertains sur l'étendue des pertes qu'elle subira lors du scrutin.

Force dominante de tous les gouvernements qui se sont succédés en Israël depuis la création de l'Etat, en 1948, le parti travailliste paraît résigné à perdre des voix aux élections générales anticipées de demain.

Mais les derniers sondages d'opinion ont de quoi faire réfléchir ses dirigeants, notamment M. Shimon Peres, élu à la tête du parti en remplacement de M. Rabin, et qui deviendrait le nouveau président du conseil, si la coalition était reconduite par les électeurs.

Or ces sondages prédisent aux travaillistes la victoire la plus étriquée qu'ils aient connue depuis 1948. Compte tenu

de l'étendue des pertes, les travaillistes pourraient même pour la première fois depuis la création de l'Etat juif se retrouver sur les bancs de l'opposition, si le Likoud se trouvait en position de former un gouvernement de coalition.

Les sondages placent sur un pied d'égalité avec les travaillistes. Si ces derniers perdent un nombre substantiel des cinquante-et-un sièges qu'ils détiennent à présent à la Knesset, ils pourraient ne pas être en mesure de former une nouvelle coalition.

Vingt-deux formations politiques présentent des candidats. Les prévisions varient selon les sondages. Certains prédisent déjà que le "Labour" perdra trois ou quatre sièges, tandis que le Likoud de M. Mehanem Begin en gagnerait deux ou trois de plus que les trente-huit dont il dispose actuellement parmi les autres formations. On s'attend à voir le nouveau mouvement démocratique pour le changement (DMC) dirigé par l'archéologue Yigal Yadin remporter douze sièges, ce qui en ferait en quelque sorte l'arbitre de la Knesset (cent vingt membres).

Tous les sondages font cependant valoir que près de quarante pour cent des personnes interrogées n'ont pas encore pris position. Dans ces conditions, il est extrêmement délicat de prédire dans quel sens ira le scrutin.

Les experts de l'Institut de recherches d'opinion publique israélien font cependant remarquer que l'électorat israélien est par nature conservateur et qu'il réagira comme il l'a fait dans le passé, "à moins d'un changement spectaculaire".

La campagne électorale a été presque toute entière dominée par les problèmes économiques-inflation galopante (38 pour cent en 1976), grèves multiples et incessantes, augmentation des impôts et hausse de la dette extérieure.

Sur toutes ces questions, la coalition travailliste est sur la défensive face à l'opposition. Elle l'est également aussi étonnant que cela puisse paraître, en politique étrangère, et la valse hésitation du président Jimmy Carter sur les livraisons d'armes à Israël a joué contre les travaillistes, qui doivent en outre être re-connaissants à l'opposition de ne pas avoir exploité les scandales financiers.

Les relations américano-israéliennes ne sont plus tout à fait ce qu'elles étaient sous le président Ford et une récente proposition de Washington d'exclure Israël de la liste de pays bénéficiant d'un statut préférentiel en ce qui concerne les livraisons d'armes américaines a suscité une levée de boucliers au sein de l'opposition israélienne.

La volte-face du président américain sur cette question apparemment à la suite de pressions exercées par le "lobby" pro-israélien à Washington — loin d'aider les travaillistes, paraît les avoir en fait desservis.

Le "Labour" au début de la campagne avait mis l'accent sur le fait qu'il était la seule formation ayant une solide expérience de gouvernement. Or, avec l'affaire des armes, ses adversaires font valoir que le "lobby" pro-israélien à Washington a démontré en l'espace d'une semaine qu'il était plus efficace pour assurer la défense des intérêts israéliens que toutes les représentations de la direction travailliste.

La question des territoires occupés et de la création éventuelle d'un foyer national palestinien n'ont joué qu'un rôle relativement mineur au cours de la campagne. Cela tient au fait que sur l'essentiel les positions sont très voisines. Tous les partis sont hostiles à un retour aux frontières d'avant juin 1967 même dans le cadre d'un accord de paix global. Les travaillistes se sont efforcés de gagner quelques points en insistant sur l'intransigeance manifestée par le Likoud sur la question des territoires.

Sur ce point, ils font valoir que le "Labour" est disposé à

faire preuve de souplesse si ses interlocuteurs arabes en font autant.

Au cours d'un débat télévisé les deux candidats au poste de premier ministre, M. Peres, et Mehanem Begin, chef de l'opposition, ont été d'accord vingt fois pour reconnaître que tout doit être mis en oeuvre pour empêcher une crise entre Israël et les Etats-Unis. Cette constatation a été le seul point d'accord entre les deux hommes politiques au cours du débat télévisé.

M. Peres a souligné que la politique de refus de concessions territoriales, menée par le Likoud de M. Begin, pourrait faire naître une telle crise entre Israël et les Etats-Unis. M. Begin a répondu qu'un retrait israélien de Cisjordanie en faveur d'un Etat palestinien satellite de l'URSS irait à l'encontre de la politique américaine, alors que la politique de son parti ne visait qu'à resserrer les liens avec Washington.

M. Peres a enfin souligné "le point de vue de la majorité" selon lequel Israël devrait faire des concessions territo-

riales pour obtenir une véritable paix avec les pays arabes.

Compte tenu de l'incertitude, les formations politiques se livrent à toutes sortes de combinaisons politiques possibles. Toutes tournent autour du mouvement démocratique pour le changement et le petit parti national religieux, dont le départ de la coalition a entraîné les élections générales anticipées.

La formule qui paraît à beaucoup comme la plus satisfaisante et la plus vraisemblable serait une coalition entre les travaillistes, le mouvement démocratique pour le changement, le petit parti libéral indépendant, dont on s'attend à ce qu'il conserve ses quatre sièges et, éventuellement, compte tenu de la position dans laquelle se trouvera le "Labour" après le scrutin, le parti national religieux.

Si les travaillistes devaient perdre plus de cinq sièges, le "Likoud" se trouverait alors vraisemblablement en mesure d'envisager une coalition avec les mêmes partenaires.

L'opposition pakistanaise rejette l'offre de référendum de Bhutto

ISLAMABAD (d'après Reuter et AFP) — Le gouvernement pakistanaise a placé hier en résidence surveillée la dernière personnalité éminente de l'opposition encore en liberté, Pir Pagavo, chef intérimaire de l'Alliance nationale pakistanaise, qui avait vigoureusement rejeté, la veille, le projet de référendum du premier ministre Zulfikar Ali Bhutto.

Avec l'agitation qui se poursuit dans plusieurs villes, le fossé entre les deux camps est devenu si profond que bien peu d'observateurs prévoient aujourd'hui que le conflit puisse être réglé par des moyens pacifiques.

Pir Pagavo, qui est chef de la Ligue musulmane du Pakistan et de la secte religieuse Hour, a déclaré que la campagne d'agitation de l'opposition se poursuivait jusqu'à ce que M. Bhutto démissionne et accepte d'organiser de nouvelles élections.

Pendant ce temps, l'armée a envoyé des renforts dans la grande ville de Multan, au Pendjab, et y a imposé un couvre-feu, à la suite d'une bataille armée qui s'est poursui-

vie pendant toute la journée de samedi entre les partisans de l'Alliance et les forces de sécurité.

Le gouvernement a fait état de deux morts samedi à Multan, mais de source digne de foi, on déclare qu'il y a eu en fait neuf morts, dont un membre des forces de sécurité. Quatre personnes avaient été tuées la journée précédente dans cette ville.

Lorsque le couvre-feu a été levé hier pendant deux heures, des milliers de manifestants de l'Alliance sont descendus dans la rue, criant des slogans hostiles à M. Bhutto et à son projet de référendum. Selon l'opposition, la foule a atteint entre 50.000 et 100.000 manifestants. La troupe n'est pas intervenue, et il n'y a pas eu d'actes de violence.

Dans une déclaration d'une véhémence encore jamais atteinte, Pir Pagavo, a rejeté le projet de référendum en estimant que tant que M. Bhutto serait premier ministre "des élections justes, libres et équitables étaient inconcevables, et qu'un référendum libre et équitable était encore plus improbable."

Dans un document long de sept pages, Pir Pagavo a accusé le premier ministre d'avoir mené un double-jeu durant la phase de négociations qui a précédé la rupture vendredi dernier des conversations entre le gouvernement et l'opposition.

Les élections générales du 7 mars dernier ont porté sur un seul point, a affirmé Pir Pagavo, "celui du remplacement du rôle tyrannique de M. Bhutto par le Nizam Mustapha (loi coranique) qui comporte les principes de justice économique et sociale, de démocratie, de liberté, d'égalité et de tolérance tels qu'ils sont énoncés par l'Islam".

Comparant le premier ministre à Louis XIV, Pir Pagavo a estimé que "la loi de M. Bhutto n'était plus la loi du Pakistan", ajoutant que même l'imposition de la loi martiale dans trois villes n'aurait pu changer les sentiments du peuple.

L'économie pakistanaise est durement affectée par les troubles actuels. Selon un quotidien de Karachi, celui-ci ont déjà coûté au pays un milliard

de dollars, plus que les guerres menées par le Pakistan contre l'Inde en 1965 et en 1971.

Signalons par ailleurs que le gouvernement pakistanaise a annulé l'ordonnance présidentielle donnant à la commission électorale pleins pouvoirs pour enquêter sur les élections générales de mars dernier qui, selon l'opposition ont été truquées.

Le ministre de la Justice, M. S.M. Masud, a indiqué que cette commission a refermé son dossier d'enquête. Selon M. Masud, elle a constaté plusieurs irrégularités portant sur deux cents ou trois cents voix qui n'ont cependant pas affecté matériellement les résultats du scrutin. En revanche, les opérations de vote ont été annulées dans six circonscriptions, notamment dans celle d'un ancien ministre fédéral, enlevées par des membres du Parti populaire du premier ministre.

"La commission a agi avec la plus grande honnêteté et impartialité. Ses arrêts parlent d'eux-mêmes", a déclaré son président, M. Sajjad Ahmed Jan, un ancien membre de la Cour suprême du Pakistan.

Un manifeste de colonels qui ouvre la succession de Geisel ?

RIO DE JANEIRO (AFP) — Une multitude de rumeurs, aussi fantaisistes que plausibles, se sont répandues ces derniers jours au Brésil, et les habitudes de la scène politique brésilienne y voient les symptômes d'un malaise grandissant au sein de l'opinion face à

l'avenir politico-économique du pays.

De la succession du général, Ernesto Geisel au taux d'intérêt versé par les caisses d'épargne, en passant par un mouvement contestataire dans l'armée et une situation explosive dans les universités, c'est une suite de bruits qui se colportent de bouche à oreille et qui créent une atmosphère de veille d'armes. On dit que la fille du général Geisel est gravement malade "avec toutes les conséquences que cela implique". On raconte que le chef de l'Etat a déjà choisi son successeur en la personne du général Joao Baptista de Oliveira Figueiredo, chef du Service national d'informations (SN) et que ce choix est battu en brèche dans la hiérarchie militaire.

Un "manifeste de colonels", selon toute vraisemblance apocryphe, circule sous le manteau. Au nom d'un "mouvement militaire démocratique - constitutionnaliste", il demande la déposition du général Geisel et la constitution d'un gouvernement provisoire dirigé par le président du Tribunal suprême fédéral, la convocation d'une assemblée constituante, la révocation de l'acte institutionnel numéro cinq,

qui donne des pouvoirs d'exception au chef de l'Etat, et l'amnistie pour tous les détenus politiques.

Certains soutiennent que ce document, authentique a été remis le 31 mars dernier à Vila Militar, garnison de Rio de Janeiro, à un collaborateur du président Geisel, qui l'a fait disparaître.

Au début de la semaine dernière, la rumeur s'est répandue comme une traînée de poudre que deux étudiants de l'Université catholique de Rio de Janeiro avaient été tués en tentant de manifester sur le campus, en dépit de l'interdiction des autorités. De même, la fièvre s'est emparée des petits épargnants à la suite d'un autre bruit, sans fondement, prêtant au gouvernement l'intention de réduire les taux d'intérêt.

Au-delà de ces considérations hautement conjecturales, dont les commentateurs soulignent l'origine aussi diverse que douteuse, il reste que le climat politique est dominé par de nombreuses incertitudes.

1 — Les réformes politiques promulguées le 14 avril dernier par le général Geisel n'ont satisfait personne. Le parti gouvernemental "Arena", qui a le sentiment d'avoir

été traité en l'occurrence comme un mouvement marginal, craint que ces réformes ne favorisent en définitive l'opposition, représentée par le "Mouvement démocratique brésilien" (M.D.B.).

De l'avis du chroniqueur Castelo Branco, au point où en est le désenchantement des électeurs à l'égard du pouvoir, le M.D.B. pourrait bien obtenir l'an prochain la majorité à la Chambre des députés et au sein de diverses assemblées provinciales.

Le M.D.B., pour sa part, redouble de violence dans ses attaques contre le régime et, en particulier, contre le général Geisel, dont le sénateur Paulo Brossard n'a pas hésité à comparer les méthodes à celles des nazis. Parallèlement, plusieurs chefs de file de l'opposition réclament l'ouverture d'un dialogue avec les militaires, et le leader du M.D.B. à la Chambre, M. Alncar Furtado, a dit, à propos du successeur du président Geisel: "Nous ne faisons pas de distinction entre les civils et les militaires. Ce qui nous importe, c'est que le candidat adhère aux postulats démocratiques."

2 — Officiellement, cette succession ne sera ouverte que l'an prochain. Mais elle provoque inévitablement un mouvement dans la hiérarchie militaire et conditionne déjà en grande partie la vie politique du pays. L'opinion brésilienne est convaincue qu'un certain malaise agite l'armée, lié ou non à cette succession, mais personne n'en connaît les causes ni les effets.

Après les hommes d'affaires de Sao Paulo, dont les velléités de libéralisme ont fait long feu, l'Eglise brésilienne, mécontente des réformes politiques qui devraient faciliter l'introduction du divorce, vient d'exprimer sa préoccupation devant "la situation politico-sociale de la patrie en cette heure". Elle estime, sans autre précision, que le pays doit faire face à présent à des problèmes bien plus importants que le divorce.

La guerre du Shaba est "virtuellement terminée" ?

KASAJI (AFP) — La fin de "l'invasion" du Shaba, au Zaïre, ne serait plus qu'une question de semaines. Après la chute de Kasaji, l'échec de la nouvelle aventure des ex-gendarmes katangais semble inévitable.

"Notre présence à Kasaji prouve que la guerre est virtuellement terminée", a déclaré, en fin de semaine le colonel Eluki, conseiller du président Mobutu. L'officier zaïrois traduisait ainsi non seulement le point de vue officiel mais aussi l'opinion de la majorité des observateurs qui estiment que dans cinq ou six semaines, les forces conjointes zaïro-marocaines contrôleront la totalité du territoire envahi.

Les journalistes ont d'ailleurs pu voir à Kasaji, à 300 kilomètres à l'ouest de Kolwezi, et à un peu plus de 100 kilomètres de la frontière angolaise, que les "rebels" paraissent avoir définitivement abandonné la partie qu'ils avaient engagée le 8 mars dernier.

La ville plantée au milieu de la savane hérissée de termitières géantes a été reprise sans combats. Seules la gare et une ou deux villas ont été endommagées, mais le reste des habitations alignées de chaque côté de la piste qui traverse la localité sont intactes et désertes.

C'est en effet une nouvelle ville fantôme abandonnée par les quelques milliers d'habitants qu'ont reconquis les forces conjointes zaïro-marocaines, qui prenaient ainsi le contrôle d'un important carrefour de pistes menant vers Dilolo Sandoa et Kamina. Samedi après-midi, alors que le président Mobutu visitait la ville, les seuls civils

présents étaient 26 lépreux qui n'avaient pas suivi l'exode vers la savane. Les habitants reviennent affirmant-on, comme ils sont revenus à Mutshatsha...

Déjà, alors que le "front" se trouvait à environ une trentaine de kilomètres de la ville, les soldats zaïrois ratisaient la brousse, et prenaient contact avec les civils qui s'y étaient réfugiés.

Tandis que le président Mobutu, en treillis et casque léger, parcourait la ville, félicitant un soldat, demandant des explications techniques sur les armes saisies, donnant ses directives sur une carte d'état-major ou partageant les rations de combat des soldats, des "mirage" passaient bas dans le ciel, sans doute pour effectuer des missions de bombardements sur Sandoa, Kapanga ou Dilolo.

Les deux premiers de ces villes sont déjà, semble-t-il, abandonnées par les rebelles qui se replient vers Dilolo et la frontière angolaise. Seules les

rièrres dont les ponts ont été détruits, et les mines placées sur les pistes par les ex-gendarmes katangais séparent encore les forces conjointes zaïro-marocaines de ce poste frontière. Car personnes ne croit plus que les "rebels" puissent offrir une résistance organisée.

D'ailleurs les pertes zaïro-marocaines ne semblent pas être importantes. Une centaine de blessés — dont une dizaine de soldats marocains — se trouvent à l'hôpital de Kolwezi et, selon une source généralement bien informée, les forces marocaines ne déploieraient jusqu'à présent que 5 morts.

ARCHITECTES

DAVID, BOULVA CLEVE ARCHITECTES
1253 ave McGill College Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

LONGPRÉ MARCHAND GOUDREAU DOBUSH STEWART HEIN

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

MADELINE ARBOUR BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS DESIGNERS D'INTERIEURS
878-3846
266 est, St-Paul, Vieux Montréal

L'AUTHENTIQUE

CHARVAL
d'aujourd'hui

M. Serge Lafrance, s.d.e.
382-4710

IMBATTABLE!

Le Super Solde RIVE GAUCHE

1254 ouest, rue Sainte-Catherine

Téléphonez-nous pour réserver instantanément à l'un ou l'autre de ces excellents hôtels:

Les hôtels du CN:

Hôtel Vancouver*, Vancouver
Jasper Park Lodge, Alberta
Hôtel MacDonald, Edmonton
Hôtel Fort Garry, Winnipeg
Château Laurier, Ottawa
Le Reine Elizabeth*, Montréal
Hôtel Beauséjour, Moncton
Hôtel Nova Scotian, Halifax
Hôtel Newfoundland, St-Jean (T.-N.)

D'autres grands hôtels:

The International, Calgary
The Bessborough, Saskatoon
Toronto Airport Hilton, Toronto
Park Plaza, Toronto
Hôtel Plaza II, Toronto
Harbour Castle Hilton, Toronto
Aéroport de Montréal Hilton, Montréal
Le Hilton de Québec, Québec

À Montréal, composez 877-4032.

*Administré par Hilton Canada

hôtels CN

LES ÉDITIONS DU SEUIL

vous invitent à venir rencontrer **ANNY DUPREY**

auteur du livre **"L'ADMIROIR"** à la **Librairie Garneau**

du Complexe Desjardins

Le mardi 17 mai
entre 12h et 13h30.

Elle y signera son ouvrage

Manifestants et forces de l'ordre s'affrontent encore au pays basque

MADRID (Reuter) — Pour le quatrième jour consécutif, manifestants et forces de l'ordre se sont affrontés hier au pays basque.

Les violences lors de défilés en faveur de la libération de 33 détenus politiques basques ont fait quatre morts depuis jeudi. Un homme de 33 ans a succombé hier à des blessures à la tête infligées samedi soir lors d'une charge de police dans la petite localité d'Ortuella. La ville historique de Guernica et

Renteria ont également connu des manifestations.

A Bilbao, fortement investie dès l'aube par la police anti-émeutes et la garde civile, la foule des promeneurs du dimanche s'est bien gardée de descendre dans les rues. Les autorités avaient interdit un défilé et avaient fait de même à Saint-Sébastien. Plusieurs incidents se sont toutefois produits, les manifestants parvenant à couper la ligne ferroviaire entre Bilbao et Algorta, et à ériger des barricades

avant d'être dispersés par les forces de sécurité et leurs balles en caoutchouc. Depuis le début de la matinée, la police refoulait aux entrées de Bilbao tous ceux qui n'habitaient pas la ville. Plusieurs interpellations ont été opérées, a annoncé la radio nationale.

Les syndicats basques ont appelé à la grève générale pour aujourd'hui afin de protester contre les harcèlements de la police. L'activité économique du pays basque est vir-

tuellement paralysée depuis jeudi dernier.

Selon la radio nationale, au moins sept mille personnes se sont enrôlées pour la nuit dans les églises et des mairies. La province la plus militante a été celle de Biscaye, où les vieillards ont pris une grande ampleur. Toutes ont pris fin hier matin.

D'après des témoins, un septuagénaire a succombé à Pampelune à une crise cardiaque après avoir vu de son balcon des policiers corriger sé-

vement un garçonnet de neuf ans mêlé aux manifestants. Il n'a pas été possible jusqu'à présent d'obtenir confirmation de la cause du décès du vieillard.

A un mois des élections législatives du 15 juin, ces manifestations constituent une mise en garde sérieuse au gouvernement. Les partis politiques basques lui ont donné jusqu'au 24 mai pour libérer les détenus politiques, faute de quoi les élections seront boycottées et "l'offensive armée" reprendra de plus belle, ont-ils dit.

JJSS bat Faure à la tête du Parti radical

PARIS (Reuter) — M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a été élu hier à la présidence du parti radical français, après un duel farouche avec M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, sur fond de stratégie électorale en vue des législatives de 1978.

Déjà président du parti de 1971 à 1975, JJSS a remporté 465 voix contre 340 à son adversaire et 205 abstentions. Il succède à M. Gabriel Peronnet qui n'avait pas demandé le renouvellement de son mandat, mais a toutefois été élu président d'honneur du parti.

Les thèses de M. Faure n'ont pu l'emporter dans la mesure où il est considéré par bien des délégués comme un "sous-marin" de M. Jacques Chirac, président du RPR, auquel le lie une solide amitié.

M. Faure a proposé samedi de constituer un groupe radical à l'Assemblée nationale dans la prochaine législature. Le président de l'Assemblée nationale paraissait comme le plus apte à négocier dans ce sens avec les autres formations de la majorité.

Mais dans la soirée, Mme Françoise Giroud l'a accusé d'être le "Mentor" de l'ancien premier ministre. Hier matin, le député du Doubs a annoncé qu'il mettrait fin à son appartenance au groupe RPR de l'Assemblée nationale, puis, remontant à la tribune, il déclarait voir en M. Raymond Barre, premier ministre, "l'arbitre et le coordonnateur normal de la majorité." Mais M. Faure a déployé ces derniers efforts en vain et les congressistes ont finalement choisi M. Servan-Schreiber.

Le député de Nancy a proposé que quel que soit le nombre d'électeurs qui se seront portés sur les candidats radicaux au premier tour du scrutin de 1978, le parti, au second tour, "garde le silence s'il n'a pas obtenu des engagements précis sur les réformes vitales qui n'ont pas été réalisées depuis trois ans."

Ce silence entraînerait un report des voix radicales sur les candidats de l'union de la gauche, a-t-il ajouté.

Par cette menace, les radicaux pourront "forcer ceux qui veulent nos voix à nous

permettre d'avoir une circonscription pour nos candidats."

Après son élection, il a déclaré: "Il nous faut maintenant conduire dans les dix mois qui restent l'effort des radicaux qui ont mission d'ouvrir une autre voie, celle du changement, ma volonté est d'aller plus loin et plus fort dans la réforme."

Néanmoins, JJSS étant considéré comme le candidat le plus proche de l'Élysée, c'est, par personne interposée, sur une victoire indirecte de M. Valéry Giscard d'Estaing sur M. Chirac que s'est clos le 77e congrès radical.

D'autre part, l'Union des gaullistes de progrès, constituée samedi à Nice au cours du congrès de certains groupes gaullistes d'opposition, entend devenir la quatrième force de l'union de la gauche et se déclare "prête à signer le programme commun pour participer de plein droit à sa réactualisation et y défendre les options primordiales du gaullisme".

Ce congrès, organisé par le général Rinchoc, gaulliste de gauche, a pris fin hier sans parvenir à être celui de l'unification complète de tous les gaullistes d'opposition. La fédération des républicains de progrès, dont le président est M. Jean Charbonnel, ancien ministre, ne s'y est pas associée. Le général François Binoche, M. Jacques Début-Bridel (élu tous deux présidents d'honneur du nouveau parti), l'amiral Antoine Sanguinetti, se sont félicités, en présence de M. Léo Hamon, ancien ministre de ce premier pas dans le processus d'unification.

Dans la motion de politique générale, l'Union affirme qu'en adhérant à la logique du programme commun, elle n'entend pas "renier ses options fondamentales". Elle rappelle à ce propos "la défense de la constitution, l'unité nationale dans le respect des identités régionales, la maintenance de la force de dissuasion nucléaire sous azimuts, la participation au capital et aux responsabilités de l'entreprise". Enfin, dans les vifs débats, l'UDG engagera "des pourparlers avec les trois partis de l'union de la gauche".

L'"Eurogroupe" réuni à Bruxelles pour discuter le projet de Carter

BRUXELLES (AFP) — La réunion de "l'Eurogroupe", aujourd'hui à Bruxelles, représente pour les Européens la première et l'unique occasion avant longtemps de discuter entre eux des propositions faites par le président Jimmy Carter en vue d'améliorer le potentiel de défense des Occidentaux.

mette une réserve fondamentale: il faudra que les États-Unis traduisent rapidement en actes ces bonnes intentions.

Car, à vrai dire, tout remarque certains, la nécessité d'améliorer la planification est l'évidence même. Il existait déjà sous la dénomination "ad 70" un plan commun pour la décennie en cours. Son délai étant échu, il était donc prévisible que l'on songe un jour prochain à son remplacement par un programme "ad 80".

En outre, l'idée de favoriser la coproduction d'armements laisse sceptique plus d'un Européen, à commencer par les Allemands de l'Ouest, échaudés par leur récente expérience dans le domaine des chars. Les Américains ont depuis longtemps l'habitude de tout fabriquer eux-mêmes, des chasseurs du fantassin aux satellites d'observation, et vendent aux Européens dix fois plus d'équipements qu'ils ne leur en achètent. Et, si l'on en juge par les difficultés rencontrées dans le passé à l'acquisition de grands projets d'acquisition commune — comme le

missile Hawk, le chasseur F-16 ou, plus récemment, le système AWACS d'avions-radar —, il est évident, expliquent les experts atlantiques, que les plus grandes concessions devront être faites par les Américains.

Le seul espoir que les choses changeront, indique-t-on de source diplomatique, réside dans l'invitation du président Carter à tenir en mai 1978 un nouveau sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'OTAN à Washington et dans l'obligation qui est ainsi faite aux Américains de veiller eux-mêmes à ce que des progrès soient accomplis d'ici-là dans les domaines tant politique que militaire.

mercredi treize des quinze pays membres, y compris donc les États-Unis et le Canada mais à l'exception toujours de la France et de la Grèce.

Pour le court terme, M. Brown a également fait savoir qu'il mettra l'accent sur trois objectifs ayant un caractère d'urgence: le réapprovisionnement des stocks d'armes en Europe, l'acquisition d'un plus grand nombre de missiles anti-chars et l'amélioration des capacités de renforcer rapidement les troupes en Europe. Mais, là encore, sur ce dernier point, souligne-t-on de source diplomatique européenne, les responsabilités les plus grandes reviennent aux États-Unis.

L'Eurogroupe réunit les ministres de la Défense des pays européens membres de l'OTAN, sauf la France et la Grèce qui se sont retirées de la structure militaire intégrée de l'Alliance. Les propositions du président américain visent à améliorer d'une part la planification à long terme des équipements et des budgets nationaux de la défense et, d'autre part, la coopération dans l'acquisition de nouveaux matériels militaires.

On estime dans les milieux atlantiques, que l'accueil des Européens concernés leur sera favorable. Mais à Bruxelles, au siège de l'OTAN, il n'est pas un diplomate ou un militaire européen qui n'é-

veille à souligner que les choses changeront, indique-t-on de source diplomatique, réside dans l'invitation du président Carter à tenir en mai 1978 un nouveau sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'OTAN à Washington et dans l'obligation qui est ainsi faite aux Américains de veiller eux-mêmes à ce que des progrès soient accomplis d'ici-là dans les domaines tant politique que militaire.

Mercredi prochain, on connaîtra plus en détail les propositions de M. Carter. Le secrétaire américain à la Défense, M. Harold Brown, les aura en effet présentées à la réunion du "comité des plans de défense" qui suit traditionnellement chaque session de "l'Eurogroupe" et qui, cette fois, réunira demain et

tribunal de l'expropriation

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE LA MAURICIE

HYDRO-QUÉBEC

Après l'échec de la grève

Ulster: que fera l'IRA?

BELFAST (d'après Reuter et AFP) — La grève générale déclenchée il y a 13 jours par les protestants ultras a pris fin en Irlande du Nord. Elle aura coûté 25 millions de livres à l'économie du pays.

L'échec de cette grève lancée par le pasteur Ian Paisley, champion de la suprématie protestante en Ulster, devrait porter un coup sévère à son prestige. Il avait recouru à cette grève pour obliger les forces britanniques à passer à l'offensive contre les combattants de l'Armée républicaine irlandaise (IRA).

Mais en dépit des intimidations, la grande majorité des travailleurs n'ont pas cessé le travail. Le succès ou l'échec du mouvement a tourné autour de la centrale électrique de Ballylumford, où les organisateurs de la grève ont tenté par tous les moyens, y compris les menaces contre les ouvriers et leurs familles, d'arrêter la production. Mais leurs efforts ont échoué.

Le pasteur Paisley, qui avait affirmé au premier jour de la grève qu'il abandonnerait la vie publique si la grève échouait, a déclaré en fin de semaine qu'elle avait constitué un succès partiel. Il a indi-

qué que si d'autres arrêts de travail étaient organisés à l'avenir, il s'agirait de "grèves éclairées".

Les chiffres publiés par le gouvernement montrent que la grève a rencontré un écho limité et qu'au moment où l'ordre a été donné d'y mettre fin, la situation était à peu près normale dans les usines.

Mais avec la fin de la grève, l'attention se porte à nouveau du côté des républicains de l'IRA.

Durant cette grève, les combattants de l'IRA ont volontairement réduit leurs activités.

De source républicaine, on indique qu'ils l'ont fait dans l'espoir de faciliter un affrontement entre les forces britanniques et les unités paramilitaires protestantes, heurtés qu'ils s'étaient produits, auraient comblé l'IRA, trop heureuse de voir s'entretenir ses ennemis.

Les opérations militaires de l'IRA dans les quartiers catholiques avaient été réduites au minimum tandis que les forces de sécurité se redéployaient dans les quartiers protestants.

Ces jours de grève ont permis aux combattants de l'IRA de se réorganiser et de se réarmer.

Les responsables de la sécurité dans la province craignent que l'IRA relance maintenant avec plus de vigueur sa campagne d'attentats qui vise, d'une part, les milieux d'affaires et d'autre part, les soldats ou policiers, surtout dans la région frontalière de la République irlandaise.

Au Q.G. de l'armée, on se refuse à préciser si les milliers de soldats envoyés en renfort pour la grève seront maintenus sur place pour faire face à l'offensive de l'IRA que l'on redoute.

D'autre part, le journal britannique "Sunday Telegraph" affirme que des représentants d'organisations extrémistes catholiques et protestantes se sont rencontrés en secret la semaine dernière à Belfast pour tenter de trouver un terrain d'entente.

Selon le journal, cette entrevue, qui s'est déroulée au domicile d'une personnalité très connue dans les milieux loyalistes, a pu être organisée grâce à la médiation d'ecclésiastiques des deux communautés religieuses.

Le "Sunday Telegraph" croit savoir que des dirigeants du Sinn Féin, l'aile politique de l'IRA "provisoire", ont rencontré à cette réunion des représentants de trois organisations para-militaires voutées, l'"U.V.F." (Ulster Volunteer Force), l'"U.D.A." (Ulster Defence Association) et des "Red Hand Commandos" (la main rouge).

A l'issue de cette réunion secrète, les participants auraient, selon le journal, décidé de se rencontrer à nouveau.

Deuil en Pologne

CRACOVIE (d'après Reuter et AFP) — Environ 2.000 étudiants et représentants des milieux dissidents ont assisté hier dans une église de Cracovie à une messe de requiem pour un étudiant constatare décédé la semaine dernière dans des circonstances mystérieuses.

L'autonome de l'université a déclaré dans son sermon que la victime, Stanislaw Pyjas, âgé de vingt-trois ans, était mort "pour la liberté, pour la justice".

Après la messe, les étudiants brandissant des drapeaux noirs ont défilé sur la grand place pour se rendre jusqu'à la maison où le corps de Pyjas a été retrouvé il y a huit jours.

Un étudiant y a lu le communiqué publié la semaine dernière par le "comité de défense des travailleurs" et a été applaudi par la foule.

Ce comité a été créé pour défendre les ouvriers arrêtés ou licenciés à la suite des émeutes de l'été dernier contre le renchérissement des prix alimentaires.

Jacek Kuron, porte-parole du comité, Adam Michnik et Halina Mokolajska, membres et deux autres sympathisants ont été détenus samedi à Varsovie, alors qu'ils cherchaient à se rendre à Cracovie. Trois autres personnes, associées au comité, ont été arrêtées à Cracovie.

Collaborateur du "comité de défense des ouvriers", l'étudiant a été trouvé mort dans la matinée du 7 mai dernier. Il avait été frappé de plusieurs coups à la tête, dans des circonstances qui n'ont pas été élucidées par les enquêteurs, et le "comité de défense des ouvriers", de même que "le mouvement pour la défense des droits de l'homme et du citoyen", semblent croire à un meurtre politique.

Un journal de Cracovie a écrit cette semaine que l'étudiant s'est tué en tombant des escaliers et qu'une analyse de sang avait révélé qu'il avait consommé beaucoup d'alcool. Mais une affidavit apposée par des étudiants sur les lieux du drame affirme qu'il a été assassiné.

La controverse concernant les circonstances de sa mort a créé une tension au sein de la vieille université de Cracovie qui compte 30.000 étudiants.

Un des dirigeants étudiants a lancé à ses camarades un appel au calme et au sérieux et a proposé le boycottage de la "juvénalia" le traditionnel festival étudiant de Cracovie qui bat actuellement son plein.

Martino est libéré

NAPLES (Reuter) — Pendant 39 jours, le professeur Guido de Martino, 34 ans, qui a recouvré la liberté hier, en plein cœur de Naples, a vécu sa détention pieds et mains entravés par des chaînes, dans une petite chambre dépourvue de chauffage d'une maison du Sud de l'Italie.

C'est le 5 avril dernier que le fils de l'ancien secrétaire général du Parti socialiste italien a été enlevé à Naples devant son domicile.

Pour sa libération, une rançon d'un peu moins d'un milliard de lires a été payée. L'argent est provenu de collectes parmi les amis des de Martino et les militants socialistes.

Des dizaines d'interlocuteurs anonymes ont revendiqué l'enlèvement, se disant des extrémistes de droite ou de gauche, mais sans étayer leurs affirmations de la moindre preuve.

Tant la police que la famille sont toutefois persuadés que les ravisseurs appartiennent à la mafia locale.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE LA MAURICIE

HYDRO-QUÉBEC

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AVIS est donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil de la Province de Québec, que le contrat de vente et cession exécuté le 15 avril 1977 à Société de factoring BNE limitée — Scotia Factors Limited de toutes les créances présentes et futures, payables à Taylor Evans Limited a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 avril 1977 sous le numéro 2773078.

Le 11 mai 1977.

Société de factoring BNE limitée.

Demande conjointe de la partie requérante, René Couture, 12 rue Mailloux, Rivière du Loup, pour obtenir l'autorisation de tirer avec ses tracteurs les remorques vidés ou chargés de la Ferme d'Anjou Transport, 373 rue Témiscouata, Rivière du Loup, sous les clauses A et B de son permis #15-V.

Toute opposition devra parvenir dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports à Québec.

1ère parution: le 16 mai 1977
2ème parution: le 17 mai 1977
3ème parution: le 18 mai 1977

Secrétariat Professionnel des Transporteurs du Québec, 8350 Boul. St-Michel, Montréal, Tél. (514) 725-4773.

AVIS est donné que, Roger Robitoux, 37 rue Tassé, Hull, Cte. Hull, détenteur des permis M505228 D001 et D002, de catégorie entrepreneur, pour la Région 7, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer ses permis en faveur de Maynard J. Robinson, 467, Main Str., Gatineau, Cte. Hull, catégorie entrepreneur, région 7, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 20. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.

1ère parution: le 16 mai 77
2ème parution: le 17 mai 77
3ème parution: le 18 mai 77

Secrétariat Professionnel des Transporteurs du Québec, 8350 Boul. St-Michel, Montréal, Tél. (514) 725-4773.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que EQUIPEMENT SCRIBE LTEE dont le principal place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal a transféré toutes ses créances et comptes de livres actuels et passifs à la Banque Provinciale du Canada à titre de garant, par acte portant la date du 19ème jour du mois d'avril 1977 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Chambly le 3ème jour du mois de mai 1977 sous le numéro 477456.

Daté à Montréal, ce 6ème jour du mois de mai 1977.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

AVIS est donné que, Pierre Lussier, 577, De Touraine, Ste-Julie, Cte. Verchères détenteur du permis M503013 D001 catégorie entrepreneur, Région 6, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, pour obtenir l'autorisation de transférer son permis à Gérard Lussier, 613 De Touraine, Ste-Julie, Cte. Verchères catégorie entrepreneur, Région 6, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 20. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.

1ère parution: le 16 mai 77
2ème parution: le 17 mai 77
3ème parution: le 18 mai 77

Secrétariat Professionnel des Transporteurs du Québec, 8350 Boul. St-Michel, Montréal, Tél. (514) 725-4773.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE L'EXPROPRIATION

30-400 507-77M

VILLE DE ST-HUBERT, corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires dans les limites de son territoire à St-Hubert, district de Montréal.

EXPROPRIANTE

JOHN FREDERICK CAMPBELL, résidence et domicile inconnus.

EXPROIÉ

PAR ORDRE DU TRIBUNAL:

JOHN FREDERICK CAMPBELL, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la présente ordonnance. Une copie d'un avis d'expropriation, de même qu'une description technique et un plan ont été laissés à son attention au Greffe du Tribunal de l'Expropriation, division de Montréal.

Le dit avis d'expropriation concerne les lots suivants:

Les lots numéros 171-49, 171-96, 171-97, 171-248, 171-407, 171-408, 172-106, 173-105, 173-333, 172-132, 173-53, 173-131, 173-282, 173-359, 172-158, 173-385, 173-144, 173-243, 173-320, 173-269, 173-346, 173-413, 173-426.

tous des plan et livre de renseignements de la Paroisse de St-Hubert, division d'Enregistrement de Chambly, Province de Québec.

PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de déposer votre comparution dans le délai susdit, l'expropriation pourra procéder par défaut.

Montréal, ce 11 mai 1977

Mes Vieux, Bélanger, Hébert, Mailloux Paquet, Pinard & Desautel
2810, Tour de la Bourse,
Place Victoria, Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No. 500-05-007845-777

JEAN VERDY
LOUIS VERDY
LAURETTE COUSINEAU

demandeurs

LOUIS ROBERT MARTEN, autrefois résidant et domicilié au 9055 ouest, St-Gabriel, à Montréal, district de Montréal, maintenant de lieux inconnus, défendeur

LA BANQUE ROYALE DU CANADA
ST LAURENT & FRÈRES (1966) Inc.

mis en cause

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur, Louis Robert Marten d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation de déclaration et d'avis a été laissée, à son intention à la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au numéro 1, rue Notre-Dame, est, à Montréal.

FAUTE PAR LE DÉFENDEUR, Louis Robert Marten de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 11 mai 1977

Claude Dufour
protonotaire adjoint

Mes Poullot, Mercure & Ass.
1155 ouest, boul. Dorchester
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.

PERMIS SPECIAL
Art. 2.74 — REG. 2 (1976)

PRENEZ AVIS que la Société, DEMENAGEMENTS GAGNON ENR. (Monsieur Jacques Gagnon opérant sous le nom de), détenteur du permis no. 2502-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de louer à court terme pour une période d'un mois, soit du 15 juin 1977 au 15 juillet 1977, deux (2) véhicules d'une compagnie de location détentric d'une autorisation de la Commission des Transports du Québec.

La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.74 du règlement 2 (1976) sous les règles de pratique et de règle interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (chapitre 55).

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505, rue Sherbrooke est — Place du Cercle, Montréal.

1ère publication: le 16 mai 1977
2e publication: le 17 mai 1977
3e publication: le 18 mai 1977

SIGNE: PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200, rue St-Jacques ouest
Suite 900, Montréal, P.Q.

PAR LOUIS LAVOIE/PROCURÉUR
MONTRÉAL, QUÉBEC

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE LA MAURICIE

DEMANDE DE SOUMISSIONS
Service de l'Approvisionnement
APPEL D'OFFRE PUBLIC

La Commission Scolaire Régionale de la Mauricie, recevra jusqu'à 14.00 heures (heure en vigueur localement), mercredi le 1er juin 1977, des soumissions sous enveloppes scellées pour l'achat d'équipement, de machinerie et d'outillage pour:

PROJET: 471

A-1 Mobilier Scolaire & Administration
A-2 Mobilier Métallique
A-3 Tables de Travail
A-4 Bibliothèque
A-5 Équipement Divers
D-1 Initiation à la Technologie
H-1 Tolerie
J-1 Menuiserie-Construction
N-1 Arts Plastiques
P-1 Musique
Q-1 Audio-Visuel
R-1 Entretien-Réparation
U-1 Education Physique
U-2 Sciences - Physique
U-3 Sciences - Chimie, Bio-chimie
U-3 Sciences - Ecologie, Biologie
W-1 Sciences - Histoire, Géographie
W-2 Sciences - Météorologie, Géologie
Y-1 Sciences Familiales - Appareils Electriques
Y-2 Sciences Familiales - Métier à Tisser

Chaque soumissionnaire remettra sa soumission sur le formulaire préparé à cette fin par la Commission Scolaire Régionale de la Mauricie, auquel il faudra joindre un chèque visé ou un bon de garantie équivalent à au moins 5% du montant de sa soumission (incluant toutes taxes), si celle-ci dépasse \$2.000.00. La soumission sera remise dans l'enveloppe identifiée et fournie à cet effet.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers des charges à compter de 8.30 heures, lundi le 16 mai 1977, auprès des Services de l'Approvisionnement de la Commission Scolaire Régionale de la Mauricie, 390 - 3e Avenue, Shawinigan-Sud, Que. G9N 6V7, en s'adressant à M. Viateur Julien, Régisseur des Services de l'Approvisionnement, tél. 536-2601, poste 53.

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés, mercredi le 1er juin 1977, à 14.00 heures (heure en vigueur localement) au Centre Administratif de la Commission Scolaire Régionale de la Mauricie, 390 - 3e Avenue, Shawinigan-Sud, Que. Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture.

La Commission Scolaire Régionale de la Mauricie ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Julien Houde,
Directeur Général

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

DRU-77-19056 le mardi 7 juin 1977 Région Richelieu CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE Puits D'ACCÈS A BROSSARD, QUE. (PROJET: SORTIE DU POSTE BROSSARD) Garantie de soumission: \$80,000 Principale place d'affaires au Québec	DMA-77-19072 le mardi 7 juin 1977 Région Matapédia INSTALLATION DE POTEAUX ET D'ANCRAGES Garantie de soumission: \$40,000 Principale place d'affaires au Québec	PMN-77-19096 le mardi 7 juin 1977 Région Manicouagan CORRECTIONS DE FONDATION ET REVÈTEMENT EN BÉTON BITUMINEUX D'UNE SECTION DE LA ROUTE FORESTVILLE-BERSIMIS 1 ET 2 Garantie de soumission: \$60,000 Principale place d'affaires au Québec
PME-77-19068 le mardi 31 mai 1977 Région Mauricie REFECTION DU BÉTON AU BARRAGE DE L'AMÉNAGEMENT SAINT-NARCISSE, COMTE DE CHAMPLAIN Garantie de soumission: \$15,000 Principale place d'affaires au Québec	CCP-77-19062 le mardi 31 mai 1977 AUTOMATISATION DE QUATRE (4) POSTES ET DE HUIT (8) CENTRALES DANS LES RÉGIONS SAGUENAY ET MAURICIE (INSTALLATION ET RACCORDEMENT DE MATERIEL DE COMMANDE) Garantie de soumission: \$10,000 Principale place d'affaires au Québec	DMN-77-19069 le mardi 7 juin 1977 Région Manicouagan SERVICES D'ÉQUIPES POUR LA CONSTRUCTION, LES MODIFICATIONS ET L'ENTRETIEN DE RÉSEAU DE DISTRIBUTION (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE) Garantie de soumission: \$40,000 Principale place d'affaires au Québec

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION DES CONTRATS
BUREAU N° 809
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4

Pour renseignements, tél. (514) 285-1711, poste 1464.

La garantie de soumission mentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Lorsqu'il est indiqué ci-haut qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de \$1.000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues. Le secrétaire, M.-A. DEMERS

Gilles Houde



Le Canadien et la coupe Stanley

Quand Jacques Lemaire lança dans le filet de Gerry Cheevers à 4:32 de la période supplémentaire, samedi soir à Boston, la fin de la saison 1977 prit fin. Pour les amateurs de hockey du Québec, c'était beaucoup plus qu'une fin de saison ordinaire puisque pour la vingtième fois de son histoire, le Canadien a remporté la célèbre Coupe Stanley. Si en 1956, feu Charles Mayer publia "L'Épopée des Canadiens de Georges Vézina à Maurice Richard", je suis persuadé que s'il vivait encore aujourd'hui, il ajouterait un chapitre spécial intitulé: "De Maurice Richard à Guy Lafleur".

Tout au long de la saison, Guy Lafleur s'est avéré un joueur exceptionnel, fracassant plusieurs records individuels et permettant surtout à son équipe de vaincre 72 fois sur une possibilité de 94 matches. Dans les deux dernières joutes contre Boston, Lafleur a participé à tous les buts du Canadien et a manqué par un point le record des séries détenu conjointement par Phil Esposito et Frank Mahovlich.

Si Guy Lafleur est un joueur d'une classe à part, comme disent les experts, il ne faut pas oublier ses coéquipiers qui globalement forment une équipe à part. La perfection de l'équipe avait atteint de tels sommets en 1977, que certaines mauvaises langues jalouses prétendirent que le Canadien pouvait nuire à l'ensemble du hockey professionnel. C'est Paul Larivée, l'excellent analyste, qui soulevait cette question samedi soir à la télévision, et avec lui, je soutiens qu'au contraire les Canadiens rehausent le hockey et en particulier rehausent la Ligue nationale. Ce que Paul Larivée disait au sujet de la qualité des joueurs, René Lecavalier le disait aussi au sujet de l'organisation et de l'administration des équipes de la Ligue nationale qui auraient un grand intérêt à suivre l'exemple du Canadien avant de faire faillite.

À ma connaissance, c'était la deuxième fois en l'espace de quelques semaines que René Lecavalier incitait certaines équipes du circuit Campbell, à suivre l'expérience du Canadien. Avec l'exemple du Canadien, disait Lecavalier, d'autres équipes pourront bâtir une solide organisation. De son côté, Gilles Tremblay, un ancien joueur du Canadien faisait remarquer que pour un jeune joueur, appartenir au Canadien voulait dire "recevoir un héritage de motivation légendaire". Ce n'est pas tout de gagner un salaire avec une équipe, encore faut-il que cette équipe offre une solide organisation et que, même jeune, elle commence à établir des traditions. C'est là toute l'histoire du Canadien de Montréal depuis ses débuts à nos jours.

Le grand défilé de la victoire aura lieu aujourd'hui à 11 h alors que les Glorieux se rendront à l'hôtel de ville après avoir salué des milliers de Montréalais tout au long de la rue Sainte-Catherine. Serge Savard insiste pour que la Coupe Stanley soit aussi celle de tous les supporters du Canadien, car l'appui de ces derniers contribue grandement au succès de l'équipe. Les amateurs de hockey de Montréal sont exigeants, parfois très difficiles mais toujours présents.

Même si les records tombent d'une année à l'autre, je ne sais vraiment pas comment le Canadien pourra faire pour égaler sa performance de cette année. Seulement huit défaites dans le calendrier régulier c'est un exploit qui sera difficile à répéter. Les partisans du Canadien devront s'en souvenir si par hasard la performance de l'an prochain n'est pas la même. Sans vouloir une moins bonne année 78 au Canadien, il serait souhaitable que d'autres équipes s'améliorent considérablement afin que la compétition soit plus serrée.

À voir évoluer le Canadien samedi soir, et malgré la grande fatigue qui se faisait sentir chez les joueurs, je ne pouvais m'empêcher de penser à une série contre les Soviétiques. Je suis certain que des milliers d'amateurs rêvent du jour où le Canadien en pleine forme pourra, une fois par toutes, rivaliser sérieusement avec les Soviétiques. Malheureusement, pour les Européens, les Canadiens au hockey, ce sont ceux qui étaient à Vienne et non pas ceux du Forum de Montréal. Quelle différence pourtant. L'avenir devra sans doute débrouiller cette situation de plus en plus confuse.

En effet, tous savent que la coupe Stanley est l'emblème du hockey professionnel et tous admettent maintenant que certaines équipes d'Europe sont devenues professionnelles, même si elles ne l'admettent pas toujours. Si elles sont véritablement amateurs, il est stupide de notre part d'envoyer contre elles des joueurs professionnels. D'autre part, si l'Europe a des formations professionnelles comment pouvons-nous les ignorer d'une compétition qui se veut le championnat du monde?

La coupe Stanley qui existe depuis 1893, a toujours été remise à l'équipe qui représente la meilleure formation au monde. Durant les sept premières années, on ne faisait pas de distinction entre amateurs et professionnels mais depuis 1900, il est bien spécifié que la coupe Stanley est l'emblème du championnat mondial professionnel de hockey sur glace. Une seule année depuis 1893 ne fut pas complétée par une série de la coupe Stanley. Il s'agit de l'année 1919 alors que la série finale entre le Canadien et le Seattle fut interrompue après cinq joutes à cause de la grippe espagnole. Le Canadien avait déjà gagné la Coupe en 1916 et dû attendre en 1924 pour la mériter une seconde fois. Le donateur de la célèbre coupe, lord Stanley, Gouverneur Général du Dominion, paya son trophée \$48.66, en 1893.

Montréal glisse à huit parties des Pirates

Chicago gifle les Expos à quatre reprises

Jerry Morales a claqué un simple de deux points en troisième manche et Steve Ontiveros a suivi avec un simple d'un point, pour aider les Cubs de Chicago à vaincre les Expos de Montréal 4-2, dans le deuxième match d'un programme double dont ils avaient remporté le premier 4-3, hier après-midi.

Morales avait par ailleurs allumé l'offensive des Cubs dans le premier match avec un double de deux points, qui permettait à l'artilleur Ray Burris de porter sa fiche personnelle à 5-4. Pour les Expos, les deux défaites d'hier étaient un cinquième et un sixième revers

consécutifs. Leur fiche est tombée à 13-16 et leur moyenne, pour la première fois depuis le 15 avril, est passée sous .500.

Les Cubs, pour leur part, ont remporté leurs quatre matchs de ce week-end contre les Expos. Ils ont réalisé 12 victoires au cours de leurs 14 derniers matches, et présentent un dossier de 19-11.

Les Expos menaient 1-0 en deuxième match, grâce à des simples de deuxième manche signés Warren Cromartie, Del Unser et Wayne Garrett. Mais Ontiveros et Morales, en troisième et quatrième manches, ont produit leurs trois

points. Les Cubs ne devaient pas cependant marquer de nouveau avant la dernière manche, où Greg Rosa a claqué un simple aux dépens de Will McEnaney, le quatrième lanceur que Dick Williams envoyait dans la mêlée dans ce match.

Les Expos ont complété leur pointage en cinquième, alors que le frappeur d'urgence, Pere Mackanin, claqua un double et marqua sur une erreur du lanceur gagnant Mike Krukow (3-2), qui a eu besoin de la relève de Paul Reuschel, en quatrième manche. C'est le partant des

Expos, Jackie Brown, 1-3, qui a écoupé du revers.

Dans le premier match, Morales a claqué son double aux dépens du lanceur partant Don Stanhouse (3-5) en première manche. Les Cubs ont complété leur carte de match en cinquième, quand Gross y est allé d'un sacrifice et que Larry Biittner a frappé un simple d'un point, alors que Ontiveros, George Mitterwald et Ivan DeJesus avaient empli les buts, tous sur des simples.

Barry Foote, à sa deuxième présence de la saison dernière le marbre, a produit les trois points que les Expos ont réussis dans ce premier match,

avec un double en deuxième manche et un circuit de deux points en huitième après deux retraits et un simple de Larry Parrish.

Le circuit de Foote a chassé Burris du monticule et son relèvement, Willie Hernandez, a réussi à retirer le frappeur d'urgence Tony Perez, pour mettre fin à la menace des Expos. Puis, Bruce Sutter est venu enregistrer un neuvième sauvetage cette saison en lançant la neuvième.

Les Expos ont toutefois menacé à nouveau, dans cette manche, où Dave Cash a ouvert les hostilités avec un

simple. Cependant, Chris Speier a frappé une flèche et Mike Jorgensen a frappé dans un double jeu, mettant ainsi fin aux espoirs des Expos.

Samedi, c'est un ex-Expos, Larry Biittner, qui a tué son ancienne équipe en claquant un double de deux points en troisième manche du match que les Cubs ont remporté 6-3, aux dépens de Steve Rogers (4-2) qui, il est vrai, n'a pas aidé sa cause en troisième. Rogers a atteint deux frappeurs, commis une erreur, un mauvais lancer, pendant que pour sa part, le receveur Gary Carter laissait passer une balle.



Ben Crenshaw reçoit un baiser de sa femme Polly après avoir remporté le tournoi Colonial et le premier prix de \$40.000, hier, à Fort Worth.

(Téléphoto AP)

Renée Richards ne jouera pas à Rome

Connors champion de la W.C.T.

DALLAS (AFP) — L'Américain Jimmy Connors est devenu champion du monde de la W.C.I. en triomphant de son compatriote Dick Stockton 6-7, 6-1, 6-4, 6-3, hier, à Dallas. La partie, d'un très haut niveau technique et beaucoup plus équilibrée que ne l'indique le score, a duré 3 heures et 10 minutes. Connors, qui participait pour la première fois cette année au championnat de la W.C.I., a touché 100.000 dollars pour sa victoire. Stockton a reçu 40.000 dollars.

Le gaucher de Belleville (Illinois), 24 ans, avant de triompher en finale, avait tour à tour éliminé l'Italien Adriano Panatta et son compatriote Eddie Dibbs. Puis, en finale, face à Stockton, il affrontait un joueur qui l'avait battu à deux reprises depuis le début de l'année et possédait ainsi sur lui un certain avantage psychologique. En février dernier, en finale des championnats des États-Unis en salle, à Philadelphie, Stockton avait battu Connors et

nombreux étaient les spécialistes qui pensaient que Stockton allait rééditer ce succès.

Connors, qui a déjà gagné plus de deux millions de dollars cette année, mérita largement sa victoire devant un Stockton, qui lutta longtemps à l'énergie avant de s'incliner honorablement face à un joueur qui jouait un ton adouci.

D'autre part, l'Italien Paolo Bertolucci a remporté hier le simple messieurs des championnats d'Allemagne fédérale

Victoire de Ben Crenshaw

FORT WORTH (AFP) — Ben Crenshaw, un Texas de 25 ans, en ramenant une carte de 69, soit un sous la normale, a remporté hier le tournoi de golf de Fort Worth doté d'une bourse de \$225.000. Crenshaw, qui avait entamé le dernier tour d'hier avec un coup de retard sur le meneur, John Schroeder, a réussi cinq birdies et commis un bogey. Il a terminé avec un total de 272 coups. Sa victoire lui a rapporté \$40.000.

Schroeder, qui était en tête du tournoi depuis la deuxième

journée de vendredi, a tourné en 71. Il prend la deuxième place avec un total de 273.

Tom Watson, vainqueur du tournoi des "maîtres" cette année, auteur d'un 67, est troisième avec 274. Deux joueurs se partagent la quatrième place avec 277, soit Lynn Litt et Al Geiberger. Lee Trevino totalise 281 et le Sud-Africain Gary Player 286. Johnny Miller est loin derrière à 288.

AMOS — Le septième championnat scolaire provincial de gymnastique, organisé par la

Les Nordiques égalent les chances

QUEBEC (d'après CP) — Steve Sutherland a marqué deux buts hier soir, dirigeant les Nordiques de Québec vers une victoire de 6-1 sur les Jets de Winnipeg, dans le deuxième match de la finale de l'Association mondiale de hockey, série qui est maintenant égale 1-1.

Pierre Guité, Paulin Bordeleau, Serge Bernier et Curt Brackenbury ont inscrit les

autres buts des Nordiques, pendant que Dan Labraaten y allait du seul des Jets, à 2:47 en dernière période, sur une passe de Willy Lindstrom. Ce dernier a décoché un tir très rapide à l'extérieur du cercle à droite du gardien Richard Brodeur. Labraaten n'a eu aucune difficulté à faire dévier le tir derrière le gardien québécois.

Sutherland a enregistré son

deuxième du match à 13:00 en troisième vingt, faisant passer à son paroxysme l'enthousiasme des 12.000 amateurs venus hier soir au Colisée. C'est Curt Brackenbury qui a élaboré le jeu en faisant la passe à Sutherland à côté du but de Joe Daley.

Les Nordiques, qui ont déclassé leurs adversaires en six buts (34-27), menaient 4-0 dès la fin du premier vingt, où ils ont effectué 9 tirs contre cinq. Les Jets ont eu beau lancer 15 fois contre 12 en deuxième, n'ont vu aucun de leurs efforts aboutir, Brodeur étant à son meilleur tout au long de la reprise.

baseball

Ligue Nationale		Vendredi	
Chicago 5, Cleveland 3	Milwaukee 9, Detroit 3	Boston 7, Seattle 5	Baltimore 5, Oakland 1
New York 3, California 0		Houston 3, Pittsburgh 0	
Cincinnati 6, San Francisco 4	Philadelphie 5, San Diego 4	Samedi	
Chicago 6, Montréal 3	Los Angeles 5, New York 4	Detroit 3, Milwaukee 2	Chicago 18, Cleveland 2
San Francisco 4, Cincinnati 3	Philadelphie 9, San Diego 5	Baltimore 2, Oakland 2	Kansas City 6, Texas 0
St-Louis 7, Atlanta 6	Pittsburgh 6, Houston 2	Boston 8, Seattle 4	New York 4, California 1
Hier		Hier	
Chicago 4-4, Montréal 3-2	Philadelphie 5, San Diego 2	Cleveland 4, Chicago 3	Minnesota 5, Toronto 3
Los Angeles 4, New York 3	Cincinnati 3, Philadelphie 9	Texas 7, Kansas City 3	Calfornia 3, Oakland 2
Cincinnati 6, San Francisco 2	Atlanta 15, St-Louis 12	Baltimore 3, Oakland 2	Boston 5, Seattle 4
Pittsburgh 3, Houston 1	Aujourd'hui	Detroit 5-2, Milwaukee 3-3	
San Diego, Shirley (2-4) à Chicago, Moore (0-0), 14 h 30	Aujourd'hui		
Los Angeles, John (3-1) à Philadelphie, Lerch (4-2), 19 h 30	Cleveland, Garland (1-4) à Minnesota, Zahn (5-1), 19 h 30		
	Boston, Jenkins (4-2), à Californie, Ross (0-2), 22 h 30		
	Baltimore, Palmer (5-2) à Seattle, Abbott (0-4), 22 h 30		
	New York, Holtzman (2-2) à Oakland, Medich (2-2), 22 h 30		

LIGUE NATIONALE				
Section Est				
	g	p	moy.	diff.
PITTSBURGH	22	9	.710	—
CHICAGO	19	11	.633	2½
ST-LOUIS	20	12	.625	2½
PHILADELPHIE	16	13	.552	5
MONTREAL	13	16	.448	8
NEW YORK	11	20	.335	11
Section Ouest				
LOS ANGELES	26	7	.788	—
CINCINNATI	14	18	.438	11½
SAN FRANCISCO	13	19	.406	12½
HOUSTON	13	20	.394	13
SAN DIEGO	14	22	.389	13½
ATLANTA	10	24	.294	16½

LIGUE AMÉRICAINNE				
Section Est				
	g	p	moy.	diff.
BALTIMORE	17	11	.607	—
NEW YORK	18	13	.581	½
BOSTON	17	13	.567	1
MILWAUKEE	17	17	.500	3
DETROIT	14	18	.438	5½
TORONTO	14	20	.412	6½
CLEVELAND	12	18	.400	6½
Section Ouest				
MINNESOTA	22	11	.667	—
CHICAGO	20	12	.625	1½
KANSAS CITY	16	14	.533	4½
Texas	17	16	.515	5
OAKLAND	16	17	.485	6
CALIFORNIE	15	19	.441	7½
SEATTLE	11	27	.289	13½

La coupe Memorial au N.-Westminster

VANCOUVER (CP) — Le défenseur Brad Maxwell a compté un but de toute beauté au terme d'une montée en solitaire à moins de six minutes avant la fin du match, et les Bruins de New-Westminster ont vaincu les '67 d'Ottawa 6-5, hier, à Vancouver, en finale de la coupe Memorial devant 13.460 spectateurs.

Les Bruins avaient pris une avance de 5-2 après deux périodes mais les représentants de l'Ontario sont parvenus à créer l'égalité. Maxwell, qui sera l'un des premiers joueurs

repêchés en juin par les équipes professionnelles, a cependant assuré la victoire aux Bruins en contournant le défenseur Jim Kirkpatrick avant de loger le disque derrière le gardien Pat Riggin à l'aide d'un lancer des poignets.

Il s'agissait de la première victoire des Bruins après deux échecs en finale de la coupe Memorial. Ils avaient en effet perdu en finale contre les Marlboros de Toronto en 1975, puis l'an dernier face aux Finpins de Hamilton.

hockey

Coupe Stanley				
Dionne, Bos	5	9	14	
Harris, NYI	4	10	14	
Dailey, Pha	4	9	13	
MacLeish, Pha	4	9	13	
Murphy, LA	4	9	13	

Trophée Avco				
Mercredi	Winnipeg 2, Québec 1			
Hier soir	Québec 6, Winnipeg 1			
Mercredi	Québec à Winnipeg			
Vendredi	Québec à Winnipeg			

Coupe Memorial				
Hier	N-Westminster 6, Ottawa 5			

COUPE STANLEY						
Série "K"						
	pj	g	p	pp	pc	pts
MONTREAL	4	4	0	16	6	8
BOSTON	4	0	4	6	16	0

TROPHÉE AVCO						
Série "G"						
	pj	g	p	pp	pc	pts
QUÉBEC	2	1	1	7	3	2
WINNIPEG	2	1	1	3	7	2

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

Modula
meublement modulaire commercial
Conception d'ameublement modulaire, magasin, bureau, résidence.
Montréal 931-8931
1160 St Mathieu
Québec - 683-1971
2376 Galvanie St. Foy

Les notaires
PELLETIER, POIRIER, KIMMEL, FILION
Me. Denys Pelletier Me. Fernand Poirier
Me. A. Earl Kimmel Me. Pierre Filion
Étude
500, Place d'Armes, suite 2020, Tél.: 282-1287
Mont-Royal, 834 est, Mont-Royal, tél.: 527-0034
Côte St-Luc, 5569 Randall, Tél.: 484-8941

COMPTABLES AGRÉÉS

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

VIAM, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Lucien D. Viam, C.A.
Armand H. Viar, C.A.
Serge Giroux, C.A.
Wagim Robit, C.A.
Jean-Jacques Gagnon, C.A.
Jacques R. Chabot, C.A.
Jacques Joye, C.A.
Richard De Bréville, C.A.
Louis Barré, C.A.

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

4926 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3
7708 rue Édouard, LaSalle, H8P 1T9
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
768-3871 - 425-6851

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A.
Jacques Larose, C.A.
Henri Lavoie, C.A.
Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain 254-7559

SAMSON, BELAIR & ASSOCIÉS
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke —
Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

La coupe Stanley couronne la saison du Canadien

BOSTON (PC) — Jacques Lemaire a mis fin à un duel de gardiens après un jeu superbe de Guy Lafleur à 4:32 de la première période supplémentaire samedi en marquant son deuxième but du match pour procurer une victoire de 2-1 au Canadien de Montréal et lui donner sa 20e coupe Stanley.

Ces deux buts de Jacques Lemaire ont permis au Tricolore de remporter la série finale contre les Bruins de Boston en quatre matches consécutifs, exploit qu'ils avaient déjà réalisé l'an dernier contre les Flyers de Philadelphie.

Ce ne fut pourtant pas facile, même si les Bruins n'ont pas remporté un seul match au cours de la série. Samedi soir, Gerry Cheevers était en grande forme et il a multiplié les arrêts formidables tout au long de la soirée. Lafleur a préparé le but gagnant, tout comme il avait préparé le premier filet du Canadien au début de la deuxième période. Il a subtilisé le disque au défenseur Al Sims dans le coin de la patinoire, a fait mine de contourner les filets de Cheevers, puis a remis à Lemaire, qui, bien posté, n'a pas donné de chance au gardien.

"Quand j'ai saisi le disque, je ne savais pas si j'allais faire la passe immédiatement ou si

j'allais contourner les filets. Quand j'ai vu Lemaire qui filait à toute vitesse vers le but, je lui ai remis immédiatement le disque. Je suis très heureux pour lui," a mentionné Lafleur.

Grâce à ses prouesses offensives, Lafleur, meilleur marqueur de la saison régulière et des séries, avec six buts en 14 passes, a mérité le trophée Connie Smythe.

"C'est un grand honneur, mais je n'ai pas été le meilleur joueur. Tous les gars ont travaillé tellement fort au sein de cette équipe que le trophée revient à tout le monde," a poursuivi Lafleur.

L'excellent ailier droit a failli mettre fin à la rencontre dans les dernières minutes de la troisième période, mais Cheevers s'obstinait à tout bloquer.

À trois minutes de la fin, Lafleur a mis Cheevers durement à l'épreuve avec un tir bas dans le coin du filet. Il a fait l'arrêt. Quelques instants plus tard, Lafleur s'est présenté seul devant le gardien et Cheevers est sorti de ses filets pour encore une fois gober le disque.

C'était le délire dans le vestiaire du Canadien. Tous les joueurs criaient leur joie d'avoir finalement remporté la

coupe après une saison exceptionnelle, mais qui a été vraiment trop longue.

"Il y a beaucoup de gars qui sont fatigués dans ce vestiaire, a mentionné Scotty Bowman. C'aurait été terrible de perdre ce match. Nous ne voulions pas traverser l'agonie de deux autres exercices et d'un autre match. Nous en avons assez. Tous les joueurs voulaient que la série se termine ce soir. Certains gars ont joué 114 matches cette saison. C'est trop pour eux et c'est trop pour leur famille. Je n'avais pas besoin de motiver les joueurs. Ils voulaient gagner à tout prix."

Parmi les cris décuplés par l'effet du champagne qui coulait à flot, le héros de cette victoire, Jacques Lemaire, gardait tout son calme.

"J'ai fait mon travail voilà tout, a-t-il confié. C'est une sensation toute spéciale que je ne peux expliquer. Marquer le but gagnant de la coupe Stanley en temps supplémentaire est un honneur. Je n'ai jamais vraiment été chanceux, mais ce soir, je dois remercier ma bonne étoile."

Bobby Schmautz avait marqué le premier but de la rencontre à 11:38 du premier engagement avec un boulet contre lequel Ken Dryden ne

pouvait rien. Cheevers avait gardé les siens dans la rencontre jusque là en multipliant les arrêts difficiles. Mais Lemaire a égalé les chances au tout début de la deuxième après une autre belle passe de Lafleur.

"Tout au long du match, j'ai eu de la difficulté à compléter de bonnes passes à Lemaire, a mentionné Lafleur. Je n'ai réussi que deux bonnes passes et à chaque occasion, Lemaire a marqué. C'est plus formidable de remporter le dernier match en temps supplémentaire que de gagner par la marge de trois ou quatre buts. Nous avons très bien joué, mais je ne croyais jamais éliminer les Bruins en quatre matches."

Par la suite, Cheevers et Dryden ont fermé la porte contre toutes les attaques, même si certaines d'entre elles étaient meurtrières.

"Nous avons rencontré un gardien exceptionnel, ce soir, a confié Bowman. Il n'y a pas de mots pour qualifier le travail de Cheevers. C'est lui seul qui avait éliminé les Flyers. Il nous a forcés à donner tout ce que l'on avait ce soir."

Quant à Ken Dryden, il a mentionné qu'il était formidable d'avoir vaincu les Bruins de la sorte. Il prétend que ce sont les réservistes qui ont fait toute la différence.

"Pendant toute la saison, nous n'avons pas connu de périodes difficiles parce qu'à chaque fois qu'un joueur clé était blessé, un réserviste venait prendre sa place et faisait tout aussi bien. Ce fut la même chose au cours des séries et c'est ce qui a fait la différence. C'est le travail de gars comme Nyrop et Chartraw qui nous a valu la coupe au même titre que le travail de Lafleur et Shutt."



Le défenseur Serge Savard, la coupe Stanley au bout des bras, entraîne ses coéquipiers dans un tour d'honneur, sous les braves des amateurs de Boston, qui ont salué chaleureusement les champions. (Téléphoto AP)



Serge Savard, à g., et le capitaine du Canadien Yvan Cournoyer, partagent la joie de Guy Lafleur à qui l'on a remis le trophée Connie Smythe à titre de joueur par excellence des séries éliminatoires. (Téléphoto • P)

1ère période	
1—BOSTON: Schmautz (11)	11:38
Penalités: Wensink B 4:25, Lemaire M 9:32, Mahovich M 18:17	
2ème période	
2—MONTREAL: Lemaire (6)	1:34
Penalités: Robinson M 7:55, Sheppard B 8:19, Montréal, banc purgé par Mahovich 10:25, O'Reilly B 13:07	
3ème période	
Aucun but	
Penalité: Aucune	
Prolongation	
3—MONTREAL: Lemaire (7)	4:32
Penalité: Aucune	
Tirs au but	
Montréal	4 12 8 4—28
Boston	8 8 10 0—26
Gardiens: Dryden, Montréal; Cheevers, Boston	A: 14,567

Le trophée Smythe à Guy Lafleur

BOSTON (PC) — Guy Lafleur a rafilé tous les grands honneurs. Il a remporté le championnat des marqueurs de la Ligue nationale, il a mérité le trophée Connie Smythe remis au joueur par excellence des séries, et il sera probablement proclamé le joueur par excellence de la LNH. Pourtant Lafleur accepte tous ces honneurs avec humilité et il préfère parler des succès de l'équipe.

"Si vous saviez ce que je suis fier pour des gars comme Jarvis et Gainey. Nous avons connu une saison tellement fantastique que nous méritons la coupe Stanley et nous voulions en finir dès ce soir.

Vous savez, j'ai attiré l'attention parce que je joue au sein d'un trio très productif. Mais nous formons une équipe. Notre trio a pour tâche de marquer des buts, mais les autres gars, ceux qui doivent empêcher l'adversaire de marquer, ont tout autant de mérite. Ils ont travaillé encore plus fort. Eux aussi ont remporté la coupe."

Lafleur, qui était encore une fois envahi par une horde de journalistes, a mentionné qu'il était particulièrement fier pour un gars comme Jacques Lemaire.

"Lemaire a eu beaucoup de difficultés à s'adapter à Steve Shutt et à moi quand Bowman

l'a mis au centre au sein de notre trio. Steve Shutt et moi sommes partout sur la patinoire et Lemaire nous cherchait constamment. Je ne crois pas sincèrement que j'étais le meilleur joueur de cette équipe. Tous les gars ont travaillé tellement fort. Je dois dire cependant que les Canadiens forment la meilleure équipe pour laquelle j'ai eu la chance de jouer. Je n'ai jamais vu une telle équipe. Nous avons de jeunes joueurs qui feront encore des merveilles durant plusieurs années. N'est-ce pas formidable pour un gars comme Jarvis d'avoir remporté la coupe à sa première saison?"

Lafleur a mentionné qu'il

n'avait jamais évolué au sein d'une équipe où l'esprit de corps était aussi développé. C'est de cette façon qu'il explique les succès des Canadiens.

"Je n'ai jamais vu une équipe comme celle-ci. Les gars travaillaient tous ensemble. On pouvait sentir que nous formions une grande famille même lors des exercices. Pour ma part, le fait d'avoir participé à la série de la coupe Canada m'a aidé. Je n'ai rien fait dans ce tournoi, mais quand j'ai entrepris la saison, j'étais en grande forme. J'en suis à ma deuxième conquête d'affilée de la coupe et je peux vous dire que c'est formidable."

Serge Savard croit avoir connu la meilleure saison de sa carrière

BOSTON (PC) — Serge Savard arborait l'emblème du capitaine et c'est lui qui a porté la coupe Stanley samedi soir autour de la patinoire du Garden de Boston. Savard, un vétéran aguerri, a mentionné qu'il avait alors ressenti une sensation indescriptible.

"Je ne pourrais dire ce que j'ai ressenti. J'avais la sensation d'avoir accompli quelque chose. Il y avait tellement de monde sur la patinoire, que j'ai pensé qu'il ne fallait pas que je tombe avec la coupe."

Savard a cependant admis que c'est à Yvan Cournoyer que cet honneur aurait dû revenir.

"Yvan est notre vrai capitaine, a confié Savard. C'est lui qui portera le C sur son chandail l'an prochain. D'ailleurs, il y a tellement de leaders naturels au sein de cette équipe, que tout le monde joue à tour de rôle au capitaine. D'ailleurs, ce qui a fait la force de cette équipe tout au long de la saison, c'est que tous les gars ont été traités de la même façon. Doug Jarvis et Guy Lafleur sont sur un pied d'égalité au sein de cette équipe. Lafleur vous dira lui-même qu'il ne se prend pas pour une super-vedette."

Savard a avoué, comme la plupart de ses coéquipiers, que le dernier match avait été très difficile.

"Les Bruins ont tout donné et nous avons tout donné. Je crois que les propos de Bobby Schmautz ont bien résumé la

situation. Il a dit que nous avions plus de joueurs talentueux que les Bruins et quand les deux équipes travaillent très fort, les Bruins ne pouvaient pas nous battre. C'est ce qui s'est produit."

Savard, comme Guy Lapointe et Larry Robinson, les deux autres grands défenseurs des Canadiens, a connu une saison exceptionnelle. Le défenseur, qui incarne la stabilité à la ligne bleue, estime

qu'il a joué sa meilleure saison dans la Ligue nationale. "Ce fut sans doute ma meilleure saison. Je dis cela parce que je n'ai pas connu de périodes creuses. Je crois même que j'ai joué beaucoup mieux au cours des présentes séries qu'en 1969 quand j'ai remporté le trophée cette année-là parce que j'avais marqué un but égalisateur dans le dernier match. Cela influence beaucoup les juges. Je ne veux rien

enlever à Lafleur, qui est un joueur exceptionnel. Il méritait bien le trophée. Mais j'aurais aimé voir un gars comme Bob Gainey remporter le trophée. Le trophée Smythe est un honneur d'équipe et Gainey a tout donné. Croyez-moi, ce gars a beaucoup fait pour nous mériter la coupe. Ce genre de joueur ne remportera jamais de trophée individuel. Il en méritait pourtant plusieurs."



Le gardien Ken Dryden a tenu un rôle de premier plan dans la conquête de la coupe Stanley puisque les Bruins ne l'ont déjoué qu'à six reprises en quatre parties. (Téléphoto AP)



Y'a pas de meilleure équipe.
Bravo à nos Canadiens!







La Brasserie Molson